

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Recueil des indicateurs de développement durable

Mise à jour du 28 juin 2017



Recueil des indicateurs de développement durable

Mise à jour du 28 juin 2017

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 2291-0832 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec et
ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Avant-propos

Le recueil des indicateurs de développement durable est le résultat de la participation de l'Institut de la statistique du Québec, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et de nombreux ministères et organismes. Cette publication rassemble l'ensemble des fiches d'information des indicateurs de développement durable. Le mandat de l'Institut de la statistique du Québec, conformément à sa Loi, est de recueillir, produire et diffuser ces informations.

Depuis 2009, l'Institut de la statistique du Québec publie les indicateurs de développement durable identifiés par le gouvernement du Québec basés sur une approche conceptuelle appelée « approche par capitaux légués ». Cette approche est elle-même fortement inspirée de l'approche par capitaux préconisée par le groupe international d'experts « Working Group on Statistics for Sustainable Development¹ ».

Selon cette approche, le *développement* est défini comme étant l'augmentation du bien-être de la population. Il y a création de bien-être lorsque les besoins humains sont comblés par la consommation ou l'utilisation de biens et de services. Le développement devient *durable* lorsque le bien-être de la population est maintenu ou s'accroît dans le temps. Toute société possède des richesses (capital) qui, une fois transformées en biens et services, permettent de répondre aux besoins de ses membres et donc d'assurer leur bien-être. En suivant l'état des stocks de capitaux, il est possible de connaître le caractère durable du développement de la société.

Ainsi, « le développement durable est le développement qui assure que la richesse nationale par habitant ne décline pas, en remplaçant ou en conservant les sources de cette richesse, c'est-à-dire les stocks de [...] capitaux »².

La classification des capitaux retenue par le gouvernement du Québec à l'instar du « Working Group on Statistics for Sustainable Development » est composée de cinq capitaux : humain, social, produit, financier et naturel. Ces capitaux forment un ensemble exhaustif de la richesse nationale. Pour faciliter la mesure de ces capitaux, une ou plusieurs dimensions ont été déterminées à partir de la définition de chaque capital. Finalement, des indicateurs ont été choisis par le gouvernement pour suivre l'évolution de chacune des dimensions des capitaux.

 Pour obtenir plus d'information à propos de la méthodologie, des concepts, et des définitions sur les indicateurs de développement durable :
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/developpement-durable/cdmi.html>

 Pour consulter les données historiques, les cartes et les tableaux dynamiques portant sur les indicateurs de développement durable :
[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken2122_Navig_Niv_2.Page_Niv2?p_iden_tran=REPERPJSIN121-68583959201H4_7\)&p_id_ss_domn=1023](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken2122_Navig_Niv_2.Page_Niv2?p_iden_tran=REPERPJSIN121-68583959201H4_7)&p_id_ss_domn=1023) (banque de données)
http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/flex/tbl_bord_1023/tbl_bord_1023_index.html (tableau de bord)

¹ COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE (CEE-NU) (2009). *Measuring sustainable development*, préparé en coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat).

² UNITED NATIONS et autres (2003). *Handbook of National Accounting - Integrated Environmental and Economic Accounting*.

Ce document est réalisé conjointement par :

Sophie Brehain, économiste
Marie-Hélène Provençal, géographe
Danny Sanfaçon, technicien
de la Direction des statistiques sectorielles et du développement durable,
en ce qui a trait à la conception originale des fiches d'information et la mise à jour
des sections description, précaution, graphique et analyse.

Pour tout renseignement concernant l'ISQ et les données statistiques dont il
dispose, s'adresser à :

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401
Sans frais : 1 800 463-4090
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques,
en ce qui a trait à la conception originale des fiches d'information et à la rédaction
initiale de la section « Contribution à l'atteinte de la dimension », en collaboration avec
chacun des ministères et organismes concernés.

Pour tout renseignement sur les réalisations du MDDELCC, s'adresser à :

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE
LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Édifice Marie-Guyart,
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3830
Sans frais : 1 800 561-1616
Site Web : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Remerciements

Les auteurs remercient la Commission de protection du territoire agricole du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère de la Culture et des Communications, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Finances, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, le ministère de la Santé et des Services sociaux et les membres de la Table de concertation sur les indicateurs de développement durable.

Abréviations des régions administratives

BSL	Bas-Saint-Laurent	NQC	Nord-du-Québec
SLSJ	Saguenay–Lac-Saint-Jean	GIM	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
CNAT	Capitale-Nationale	C-A	Chaudière-Appalaches
MAU	Mauricie	LVL	Laval
ESTR	Estrie	LND	Lanaudière
MTL	Montréal	LAUR	Laurentides
OUT	Outaouais	MTRG	Montérégie
A-T	Abitibi-Témiscamingue	CQC	Centre-du-Québec
CNO	Côte-Nord		

Table des matières

Numéro		Page	Mise à jour des données
Capital humain			
1	Taux d'activité	6	2017-03-31
2	Qualité de l'emploi	8	2016-03-23
3	Espérance de vie en bonne santé (sans incapacité)	10	2011-12-19
4	Distribution du plus haut niveau de diplomation	11	2017-03-31
Capital social			
5	Personnes ayant un niveau élevé de soutien social	13	2012-04-26
6	Temps consacré aux activités organisationnelles	15	2012-12-14
7	Répartition du revenu	16	2017-06-07
8	Revenu familial excédentaire	18	2017-02-24
9	Part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie	19	2016-11-24
Capital produit			
10A	Stock net de capital fixe	21	2017-02-24
10B	Stock net de capital fixe en transport collectif	22	2017-02-24
11	Valeur foncière du parc immobilier	23	Mise à jour 2017-06-28
Capital financier			
12	Avoirs nets des ménages	25	2015-06-12
13	Actifs financiers du gouvernement	27	2016-12-22
Capital naturel			
14A	Superficie du territoire en aires protégées	28	2017-06-07
14B	Représentativité du réseau d'aires protégées selon les types de milieu physique (TMP)	29	2015-02-05
15	Superficie du territoire zoné agricole	31	2016-11-24
16	État des écosystèmes forestiers	32	2015-05-01
17	Qualité de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux	34	2016-11-24
18	Pourcentage annuel de jours sans smog	35	2017-02-24
19	Indice annuel de la qualité de l'air	36	2017-02-24
20	Tendance des températures moyennes annuelles	37	2012-12-21

Indicateurs de développement durable

Taux d'activité

Description

Le taux d'activité d'une population est le rapport entre le nombre de personnes faisant partie de la population active et la population totale âgée de 15 ans et plus, exprimé en pourcentage.

Population active : Population civile, hors institution et hors réserve, âgée de 15 ans et plus qui est occupée ou en chômage.

Personne occupée : Personne qui, au cours de la semaine de référence :

- avait effectué un travail rémunéré pour le compte d'un employeur ou son propre compte, ou
- avait effectué un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui, ou
- avait un emploi, mais n'était pas au travail.

Personne en chômage : Personne qui, au cours de la semaine de référence, était disponible pour travailler et :

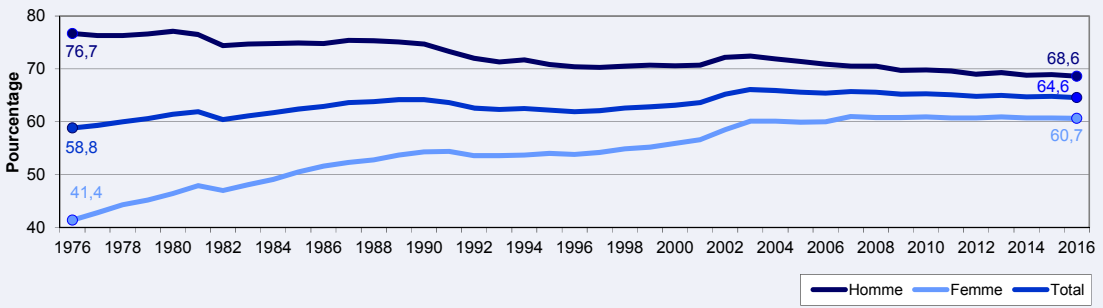
- avait été mise à pied temporairement, mais s'attendait à être rappelée au travail, ou
- était sans emploi, avait activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines, ou
- devait commencer un nouvel emploi devant débuter dans quatre semaines ou moins.

Précaution

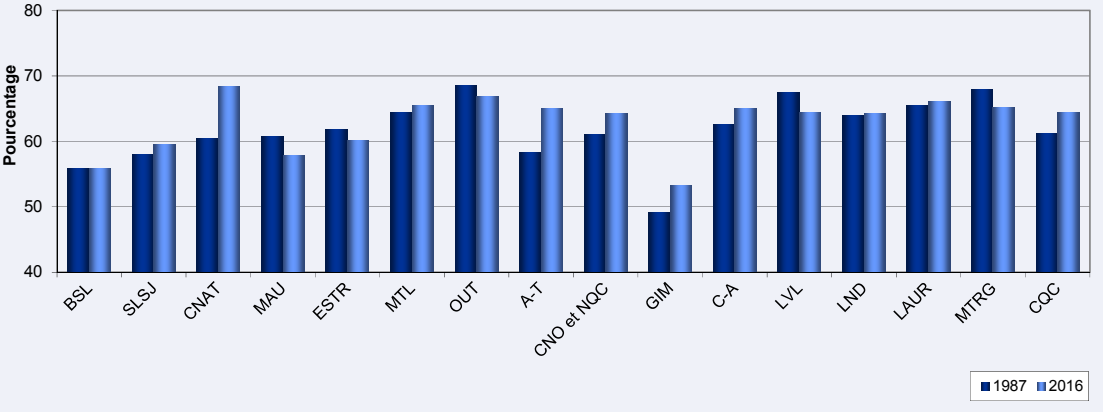
Étant donné que les résultats présentés proviennent d'un échantillon de la population, ceux-ci doivent être pris comme des estimations et être interprétés en tenant compte qu'une marge d'erreur leur est associée. Dans les sections Analyse, seuls les écarts détectés à l'aide de tests statistiques sont considérés, sauf indication contraire.

Mise à jour de la fiche : 21 avril 2017. Mise à jour des données : 31 mars 2017.
Prochaine mise à jour des données : hiver 2018.

Selon le sexe, 1976 à 2016



Par région administrative, 1987 et 2016



Source : Statistique Canada (SC), *Enquête sur la population active 2016*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaines données : 2017.



Analyse

Le Québec a connu une progression du taux d'activité de 5,8 points de pourcentage en quarante ans. Ce changement résulte à la fois d'une forte hausse de l'activité des femmes, leur taux augmentant de 19,3 points de pourcentage, et d'une baisse du côté des hommes (-8,1 points). La disparité entre le taux d'activité des hommes et des femmes s'est réduite, pour passer de 35,3 points de pourcentage à 7,9 points de pourcentage entre 1976 et 2016.

Entre 1987 (première année pour laquelle les données sont disponibles par région administrative) et 2016, les régions de la Capitale-Nationale et de la Montérégie ont connu une variation de leur taux d'activité, avec respectivement une augmentation de 8,0 points de pourcentage et une baisse de 2,7 points de pourcentage. En 2016, les régions de la Capitale-Nationale, l'Outaouais, les Laurentides, Montréal, la Montérégie, la Chaudière-Appalaches et l'Abitibi-Témiscamingue affichent des taux d'activité supérieurs ou égal à 65,0 %.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Capital Humain

Dimension : Population active

Contribution à l'atteinte de la dimension

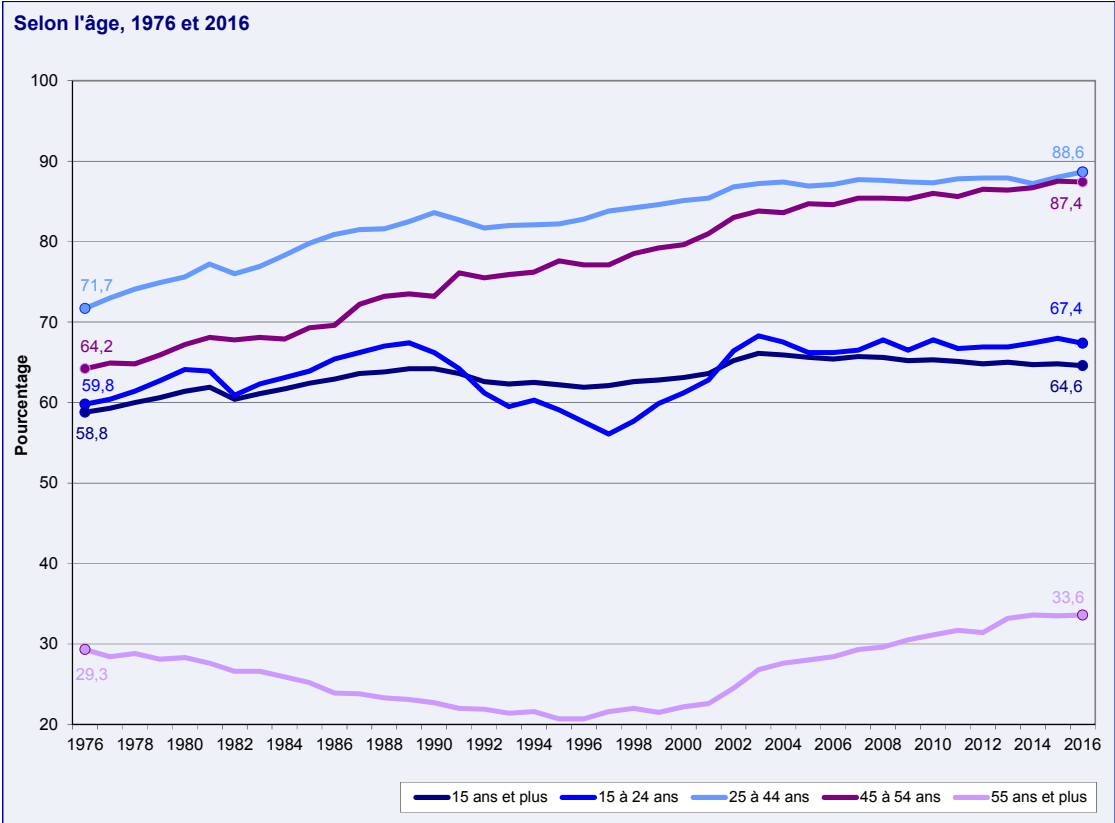
Le taux d'activité est utilisé pour apprécier la force de travail potentielle d'une population. Il permet de suivre les effets, sur le marché du travail, de l'interaction des facteurs socio-économiques tels que l'arrivée des femmes sur le marché du travail, les changements démographiques (vieillessement de la population, solde migratoire, renouvellement de la population), la scolarisation ou encore la conjoncture économique (inflation ou déflation, expansion ou récession).

Il constitue l'une des variables de base pour apprécier l'état du capital humain d'une nation. Un taux d'activité élevé est habituellement associé à la croissance économique, laquelle constitue l'une des trois dimensions nécessaires à l'atteinte d'un développement durable.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Indicateurs de développement durable

Taux d'activité



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active (EPA), compilation spéciale, 1976 à 2016, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaines données : 2017.

Analyse

En progression de 1976 à 2016, les taux d'activité des 45-54 ans et des 25-44 ans ont connu les plus fortes croissances passant respectivement de 64,2 % à 87,4 % et de 71,7 % à 88,6 %. Le taux d'activité des 25-44 ans se stabilise autour de 87 % depuis 2003. En 1976, le taux d'activité des 25-44 ans était plus élevé que ceux des autres groupes d'âge. Depuis le milieu des années 1980, l'écart entre le taux d'activité des 25-44 ans et des 45-54 ans tend à se réduire. En 2016, ils sont similaires.

Chez les personnes de 55 ans et plus, le taux d'activité baisse constamment jusqu'en 1995; il remonte par la suite et se fixe à 33,6 % en 2016, soit 4,3 points de pourcentage de plus qu'en 1976. Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans évolue en dents de scie depuis 1976. Il s'est stabilisé depuis 2002 et affiche une progression de 7,6 points de pourcentage entre 1976 et 2016.

Indicateurs de développement durable

Qualité de l'emploi

Description

Au Québec, la qualité de l'emploi est déterminée à partir de la combinaison de quatre dimensions auxquelles sont associées différentes valeurs :

- 1. La rémunération (taux horaire en dollars de 2002) : moins de 10,00 \$; 10,00 \$ à 14,99 \$; 15,00 \$ à 19,99 \$; 20,00 \$ à 24,99 \$; 25,00 \$ et plus.
- 2. La stabilité : instable (temporaire) ou stable (permanent).
- 3. La qualification :
 - travailleur surqualifié : emploi semi ou peu qualifié et compétences du travailleur supérieures aux exigences du poste;
 - qualification faible : emploi semi ou peu qualifié et compétences du travailleur équivalentes aux exigences du poste;
 - qualification élevée : emploi qualifié et compétences du travailleur équivalentes aux exigences du poste.
- 4. Les heures de travail : temps partiel (moins de 30 h) involontaire; temps plein (41 h et plus); temps partiel volontaire; temps plein (30-40 h).

L'intégration des résultats des diverses combinaisons possibles permet de catégoriser les emplois en trois niveaux de qualité :

Qualité faible : Ce niveau comprend :

- les emplois à temps partiel involontaire;
- les emplois rémunérés à moins de 15\$ / h et qui sont soit :
 - 1. de qualification faible;
 - 2. occupés par un travailleur surqualifié;
 - 3. instables;
 - 4. à temps plein 41 h et plus.

Qualité moyenne : Ce niveau comprend :

- les emplois à qualification élevée qui sont rémunérés moins de 15 \$ / h;
- les emplois rémunérés 15 \$ / h et plus et qui sont soit :
 - 1. de qualification faible ou occupé par un travailleur surqualifié
 - 2. instables;
 - 3. à temps plein 41 h et plus.

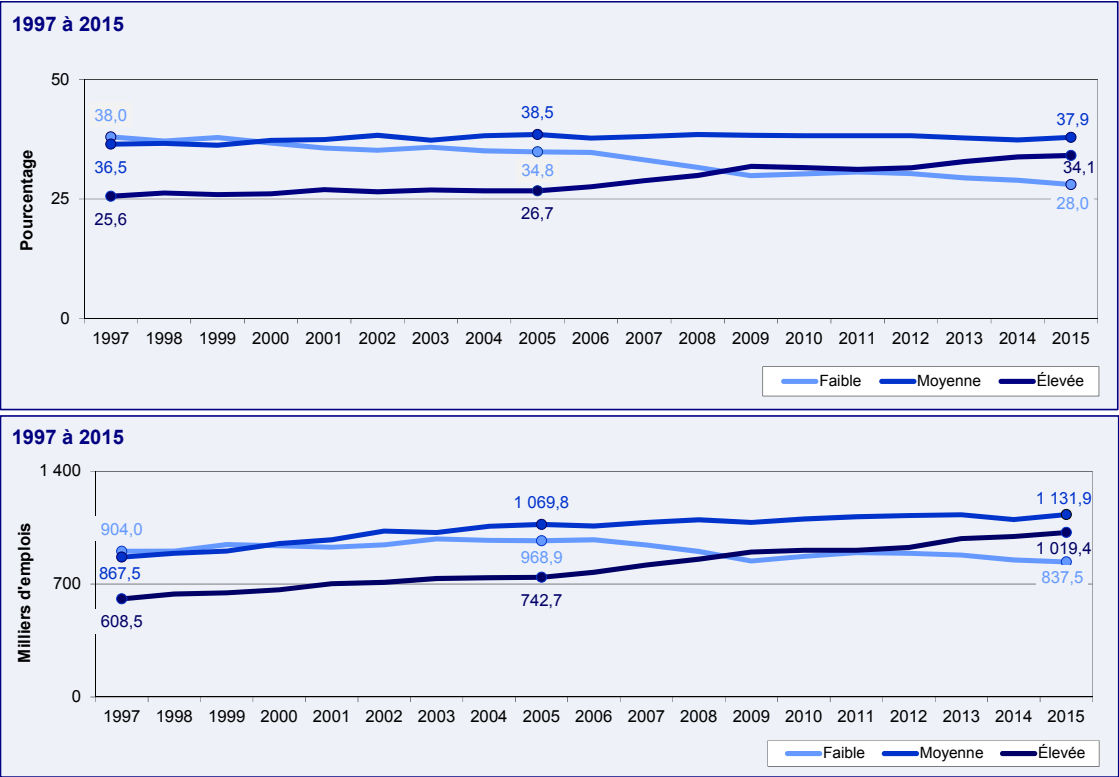
Qualité élevée : Ce niveau comprend les emplois stables à qualification élevée, à temps partiel volontaire ou à temps plein 30-40 heures, qui sont rémunérés 15\$ / h et plus.

Précaution

La qualité de l'emploi a été calculée pour les employés seulement, c'est-à-dire en excluant les travailleurs autonomes. De plus, les étudiants en emploi sont exclus afin que les résultats portent uniquement sur les personnes dont l'activité principale est d'occuper un emploi. Ainsi, Les résultats illustrés sont représentatifs d'environ 75 % des emplois au Québec.

Les analyses tiennent compte de la variabilité des estimations. Seuls les écarts significatifs détectés à l'aide de tests statistiques sont considérés.

Mise à jour de la fiche : 23 mars 2016. Mise à jour des données : 23 mars 2016. Prochaine mise à jour des données : hiver 2016-2017.



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active (EPA), compilation spéciale, 1997 à 2015, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaines données : 2016.



Analyse

En 2015, au Québec, 28,0 % des emplois sont de qualité faible (837 500 emplois). Les emplois de qualité moyenne et élevée représentent respectivement 37,9 % (1 131 900 emplois) et 34,1 % (1 019 400 emplois) de l'ensemble des emplois.

Entre 1997 et 2005, la proportion des emplois de qualité faible a diminué de 3,1 points de pourcentage au profit des emplois de qualité élevée et moyenne. Après 2005, la part des emplois de qualité élevée a fait un bond de 7,4 points de pourcentage aux dépens des emplois de qualité faible pour atteindre 34,1 % en 2015, comparativement à 26,7 % en 2005.

De 1997 à 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) du nombre d'emplois de qualité élevée a été plus important (2,9 %) que celui des emplois de qualité moyenne (1,5 %) et faible (-0,4 %). Le TCAM de l'ensemble des emplois se chiffre à 1,3 % pour cette période.

Entre 2012 et 2013, le nombre total d'emplois de qualité élevée a augmenté de plus de 50 000. Cette hausse est assez exceptionnelle car depuis le début de la série, seulement 2 années (2007 et 2009) ont connu une performance assez remarquée avec une hausse respective de 46 000 et 44 700 emplois de qualité élevée.

Capital Humain

Dimension : Population active

Contribution à l'atteinte de la dimension

La répartition des emplois en fonction de leur qualité permet de suivre l'évolution du niveau de compétences et de la qualité de vie d'une majorité de la population active, de même que celle de la santé et du dynamisme de l'économie. De manière générale, l'augmentation de la proportion et du nombre d'emplois de meilleure qualité est associée à l'amélioration des conditions de vie, ainsi qu'à l'accroissement de la productivité et de la compétitivité des entreprises.

Dans une perspective de développement durable, des emplois stables, mieux rémunérés exigeant des compétences élevées et favorisant la conciliation travail-famille peuvent contribuer à l'amélioration du capital humain en réunissant les conditions propices à l'épanouissement professionnel et personnel. De plus, l'amélioration de la qualité de l'emploi peut exercer un effet positif sur le capital produit en favorisant la rétention d'une main-d'œuvre indispensable au développement d'une économie du savoir.

« L'emploi est le principal vecteur d'intégration sociale. Il permet l'autonomie des personnes et le progrès de la société. »¹

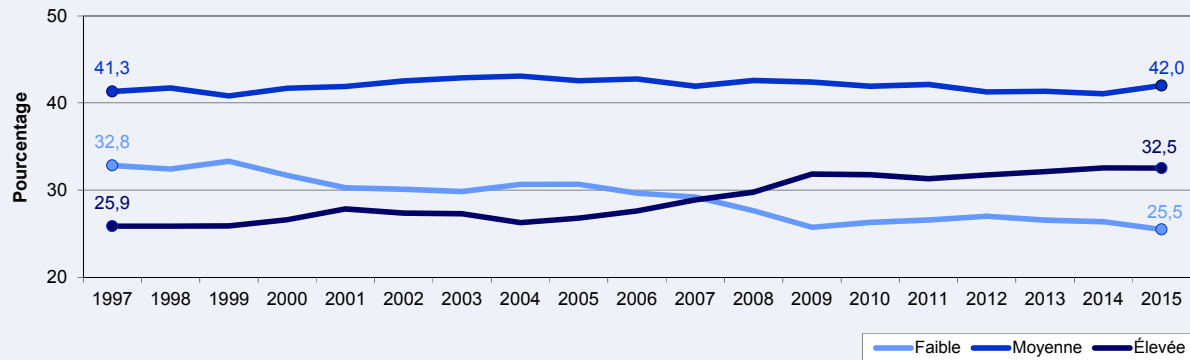
1- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2007). *Un projet de société pour le Québec : Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, p. 56.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELCC)

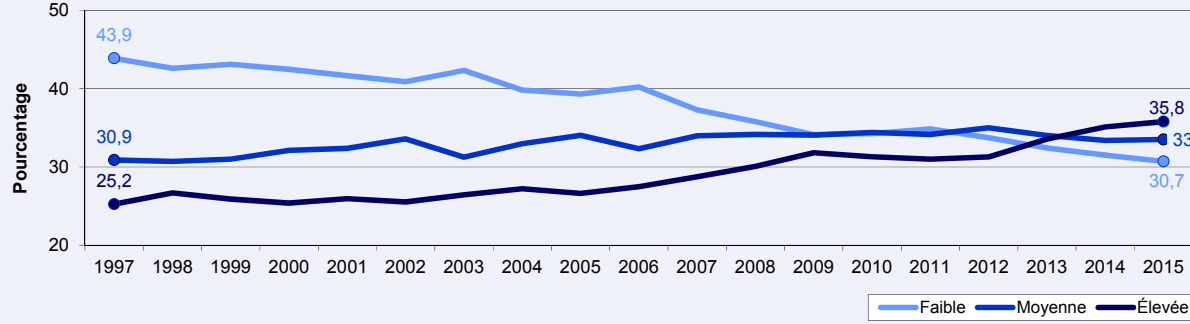
Indicateurs de développement durable

Qualité de l'emploi

Homme, 1997 à 2015



Femme, 1997 à 2015



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active (EPA), compilation spéciale, 1997 à 2015, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaines données : 2016.

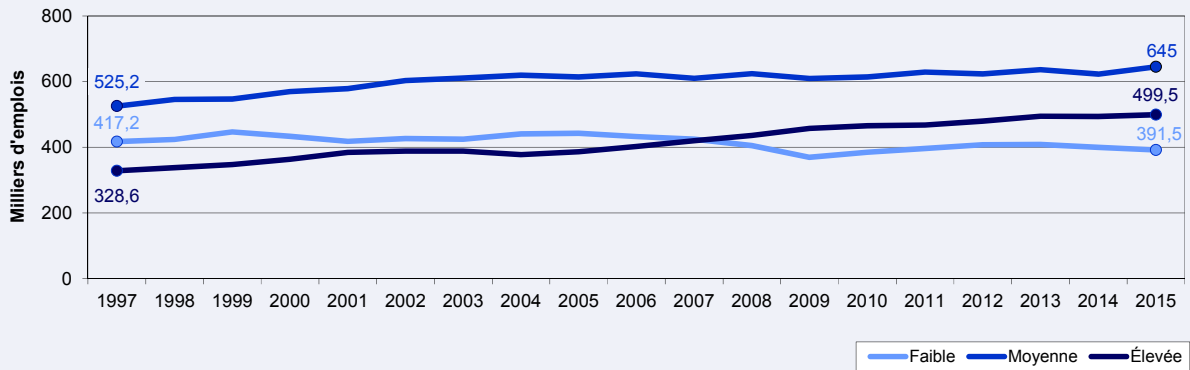
Analyse

La proportion des emplois de qualité moyenne chez les hommes est resté relativement stable entre 1997 et 2015. Par contre, la part des emplois de qualité faible a diminué de 7,3 points de pourcentage et la part des emplois de qualité élevée s’est accrue de 6,6 points de pourcentage. Chez les femmes, la part des emplois de qualité moyenne et élevée a augmenté respectivement de 2,6 et 10,6 points de pourcentage aux dépens des emplois de qualité faible.

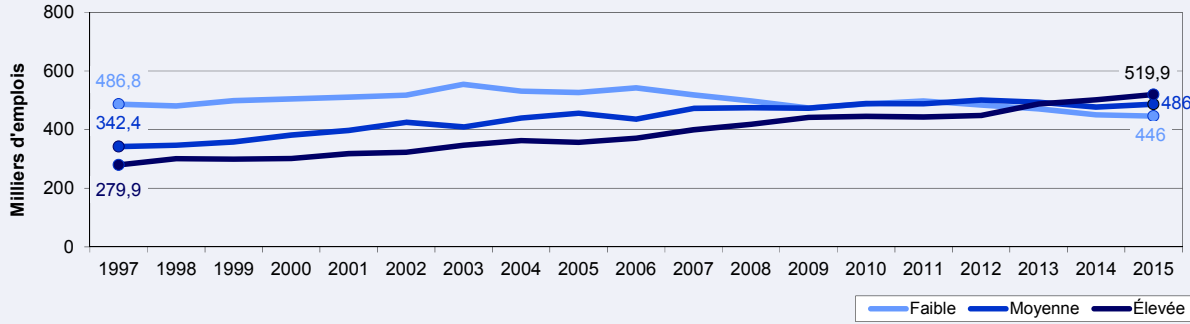
Depuis 2014, les femmes affichent une part statistiquement plus importante de l’emploi de qualité élevée que les hommes (35,8 % chez les femmes contre 32,5 % chez les hommes en 2015). Par contre, la part d’emplois de qualité faible est toujours plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Pour les emplois de qualité moyenne, la part est toujours plus faible chez les femmes que chez les hommes.

Mise à jour de la fiche : 23 mars 2016. Mise à jour des données : 23 mars 2016.
Prochaine mise à jour des données : hiver 2016-2017.

Homme, 1997 à 2015



Femme, 1997 à 2015



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active (EPA), compilation spéciale, 1997 à 2015, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaines données : 2016.

Analyse

Entre 1997 et 2015, chez les hommes, le nombre d’emplois de qualité élevée a progressé plus rapidement que celui des emplois de qualité moyenne. Il est passé de 328 600 à 499 500 emplois de qualité élevée (+ 170 900) alors que le nombre d’emplois de qualité moyenne est passé de 525 200 à 645 000 (+ 119 800 emplois). En 2015, il y avait 391 500 emplois de qualité faible chez les hommes. Ce nombre a peu varié depuis 1997.

Au cours de la même période, chez les femmes, le nombre d’emplois de qualité moyenne et élevée a augmenté respectivement de 144 500 et de 240 000 emplois, tandis que le nombre d’emplois de faible qualité a diminué de 40 800 emplois.

Entre 2012 et 2013, le nombre total d’emplois de qualité élevée a augmenté de plus de 50 000. Les femmes ont contribué à hauteur de 70 % à cette croissance.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Indicateurs de développement durable

Espérance de vie en bonne santé (sans incapacité)

Description

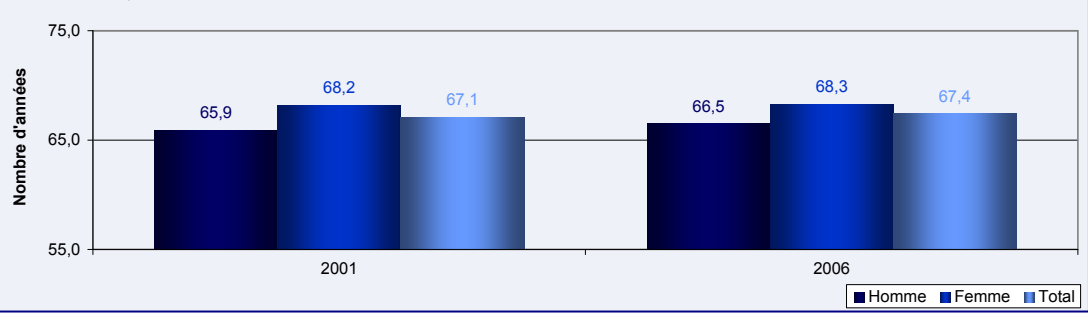
L'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) représente le nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne peut s'attendre à vivre sans être limitée dans ses activités à cause d'une maladie chronique physique ou mentale ou d'un problème de santé, si les profils actuels de mortalité et d'incapacité continuent de s'appliquer. Elle correspond à l'espérance de vie totale, moins l'espérance de vie en institution de soins, moins l'espérance de vie avec incapacité.

Incapacité : Au Québec, on établit l'incapacité d'une personne à partir de ses réponses à deux questions, l'une portant sur les difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne, l'autre sur la réduction des activités pouvant être faites à la maison, au travail ou à l'école. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus.

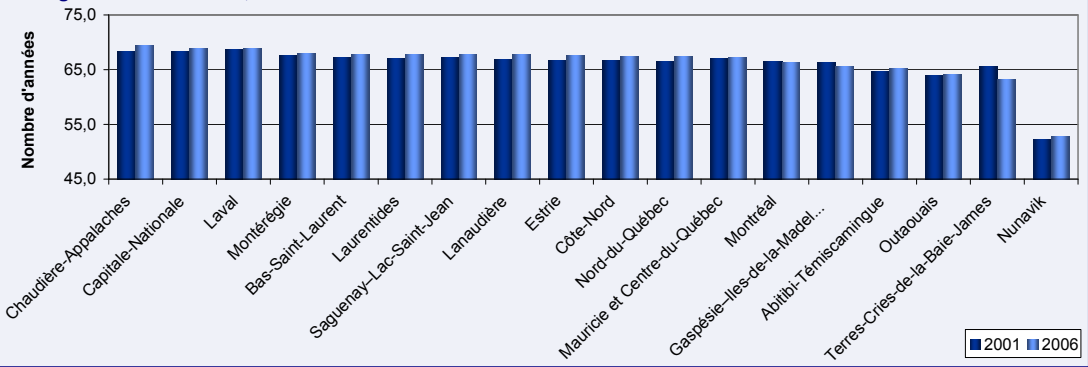
Précaution

Le calcul de l'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) se base sur des données autodéclarées et ne sont donc pas toujours comparables entre les pays, en raison de la disparité des instruments et des méthodes d'enquête, de l'inégalité des attentes et des normes en matière de santé, et des différences culturelles qui entrent en jeu dans la déclaration des données.

Selon le sexe, 2001 et 2006



Par région socio-sanitaire, 2001 et 2006



Source : Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), Registre des événements démographiques, Estimations et projections démographiques du réseau sociosanitaire, 2010. Statistique Canada (SC), Recensements, 2001 et 2006.
Compilation : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
Note : Données révisées. Prochaine donnée : 2016.



Analyse

L'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) a progressé de 0,3 année entre 2001 et 2006, passant de 67,1 années à 67,4 années. Pour cette période, l'augmentation a été plus marquée chez les hommes (+0,6 année) que chez les femmes (+0,1 année), mais l'espérance de vie en bonne santé reste plus élevée pour les femmes pour les hommes (68,3 années contre 66,5 années). La disparité entre les hommes et les femmes se chiffre à 1,8 année en 2006, soit une diminution de 0,5 année par rapport à 2001.

La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affiche la plus grande disparité entre les hommes et les femmes avec 3,4 années et Laval la plus faible avec 1,0 année. La région de Chaudière-Appalaches affiche l'espérance de vie en bonne santé sans incapacité la plus élevée en 2006 avec 69,5 années. Suivent les régions de la Capitale-Nationale et de Laval avec 68,9 années. À l'opposé, l'Outaouais et les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik accusent un retard sur le reste du Québec avec une espérance de vie en bonne santé de 64,1, 63,2 et 52,8 années, respectivement.

Capital Humain

Dimension : Population en santé

Contribution à l'atteinte de la dimension

L'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) est un indicateur clé dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, car il concourt à la qualité de vie. Un accroissement de cet indicateur est associé au développement économique et social.

Par ailleurs, l'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) étant influencée par les conditions de vie, sa mesure apporte un éclairage précieux sur les inégalités notamment entre les sexes et entre les populations des différentes régions. Il peut être utilisé pour orienter l'allocation des ressources.

Indicateurs de développement durable

Distribution du plus haut niveau de diplomation

Description

Cet indicateur présente les proportions de la population âgée de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme, certificat ou attestation complété auprès d'un établissement d'enseignement.

Le plus haut niveau de diplomation comporte une hiérarchie implicite qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études menant aux titres scolaires.

Niveaux de diplomation (du plus bas au plus haut) :

- aucun diplôme;
- secondaire : inclut les diplômes d'études secondaires;
- école de métier : inclut les certificats ou diplômes décernés par une école de métier ou à la suite d'une période d'apprentissage;
- collège ou cégep : inclut les attestations ou diplômes décernés par un collège ou un cégep;
- universitaire : inclut les certificats ou diplômes décernés par les établissements universitaires tels que les certificats inférieurs au baccalauréat, les baccalauréats et les diplômes ou certificats supérieurs au baccalauréat;

Précaution

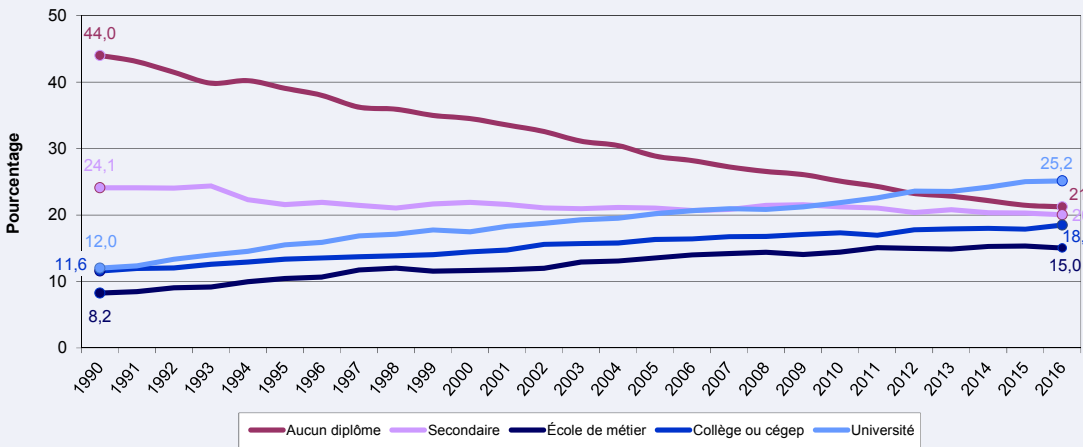
Puisque les données présentées portent uniquement sur la population âgée de 15 ans et plus, la proportion de la population n'ayant aucun diplôme doit être interprétée avec prudence. En effet, il est exceptionnel qu'une personne obtienne un diplôme d'études secondaires avant l'âge de 16 ans dans le cadre du régime pédagogique en vigueur.

Statistique Canada utilise plutôt l'appellation « niveau de scolarité atteint ».

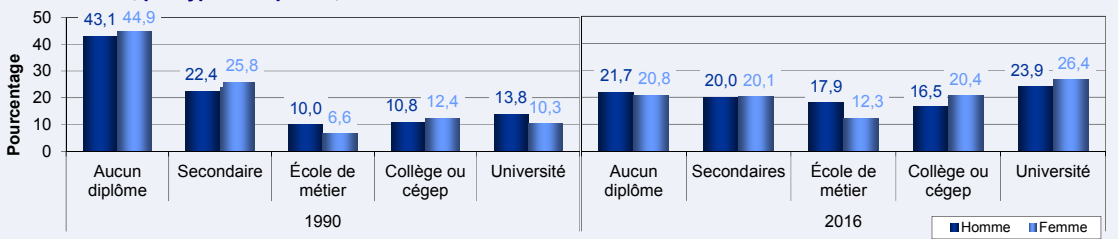
Étant donné que les résultats présentés proviennent d'un échantillon de la population, ceux-ci doivent être pris comme des estimations et être interprétés en tenant compte qu'une marge d'erreur leur est associée. Dans les sections Analyse, seuls les écarts détectés à l'aide de tests statistiques sont considérés, sauf indication contraire.

Mise à jour de la fiche : 31 mars 2017. Mise à jour des données : 31 mars 2017.
Prochaine mise à jour des données : printemps 2018.

Selon le type de diplôme, 1990 à 2016



Selon le sexe, par type de diplôme, 1990 et 2016



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active (EPA), compilation spéciale, 1990 à 2016.
Note : Prochaines données : 2017.



Analyse

En 1990, 44,0 % de la population québécoise de 15 ans et plus ne détenait aucun diplôme, certificat ou attestation décerné par un établissement d'enseignement. En 2016, ce chiffre chute à 21,2 %. Entre 1990 et 2016, la proportion de la population détenant un diplôme universitaire est passée de 12,0 % à 25,2 %. De ce nombre, en 2016, 12 % avait un certificat universitaire inférieur au baccalauréat, 60 % un baccalauréat et 28 % un diplômes ou certificats supérieurs au baccalauréat (données non présentées). Les proportions de la population ayant comme plus haut niveau de diplomation un diplôme d'une école de métier ou d'un collège ou cégep sont également en progression, passant de 8,2 % à 15,0 % et de 11,6 % à 18,5 % respectivement.

En 1990, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à n'avoir aucun diplôme (44,9 % contre 43,1 %), un diplôme d'études secondaires (25,8 % contre 22,4 %) et un diplôme d'un collège ou cégep (12,4 % contre 10,8 %) comme plus haut niveau de diplomation. En 2016, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme d'un collège ou cégep (20,4 % contre 16,5 %) et un diplôme universitaire (26,4 % contre 23,9 %) comme plus haut niveau de diplomation. Par contre, en 2016, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à ne détenir aucun diplôme (21,7 % contre 20,8 %) ou à détenir un diplôme d'une école de métier (17,9 % contre 12,3 %) comme plus haut niveau de diplomation.

Capital Humain

Dimension : Population scolarisée

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le capital humain d'une société est notamment enrichi par les connaissances, les aptitudes, les compétences et les attributs de chacun de ses membres. La distribution du plus haut niveau de diplôme détenu par ces derniers met en lumière la proportion de la population qui dispose des acquis nécessaires pour s'épanouir et participer pleinement au développement de la société.

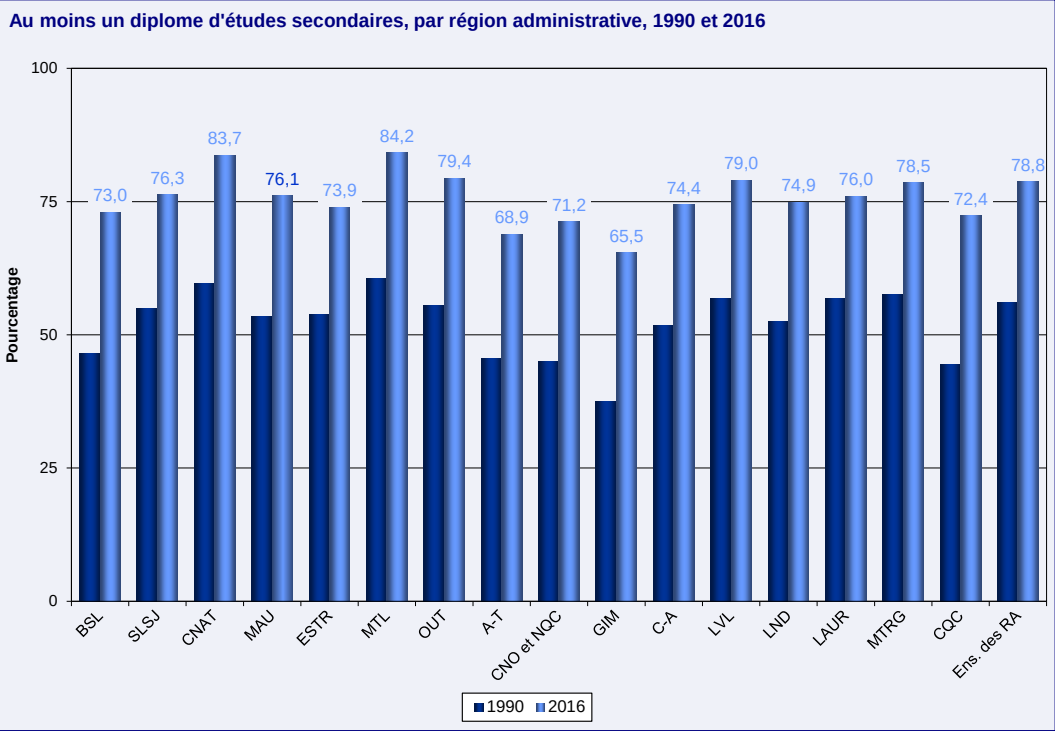
Dans une perspective de développement durable, l'accroissement de la qualité de vie est en lien avec l'accroissement de la diplomation.

Dans une économie de plus en plus axée sur le savoir, cet indicateur constitue une variable clé pour apprécier le potentiel d'innovation, de productivité et de compétitivité du Québec, pour lequel chaque diplôme est important.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Indicateurs de développement durable

Distribution du plus haut niveau de diplomation

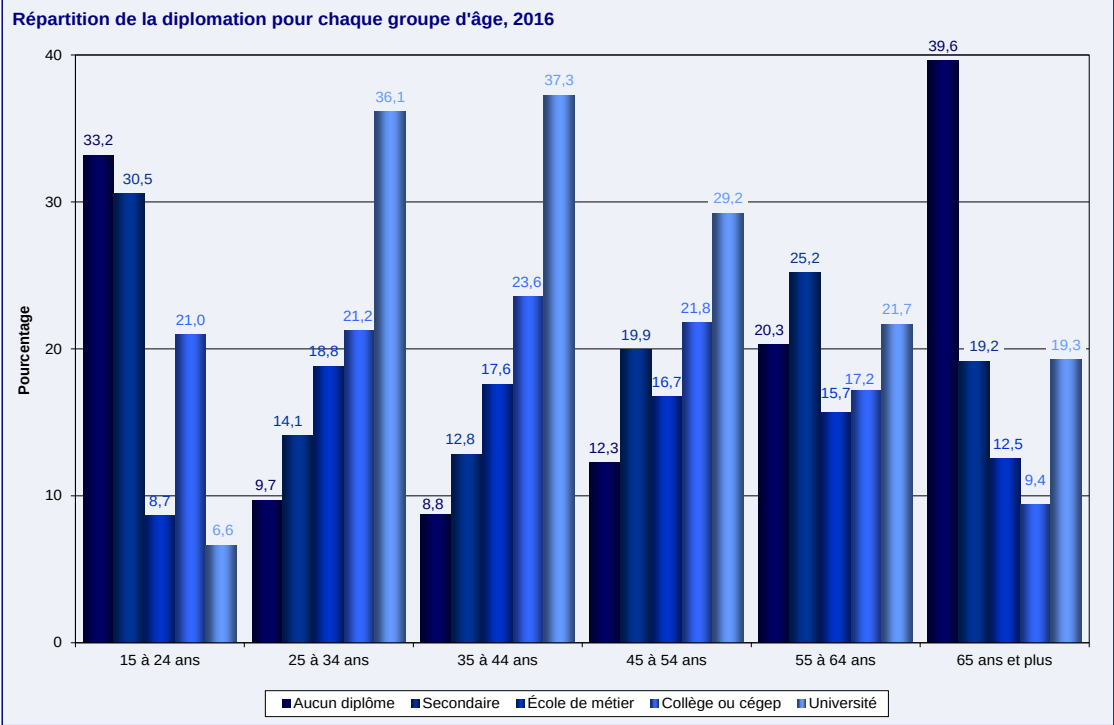


Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active (EPA), compilation spéciale, 1990 et 2016.
Note : Prochaines données : 2017.

Analyse

Plus des trois quarts (78,8 %) de la population québécoise de 15 ans et plus possèdent au moins un diplôme d'études secondaires en 2016. Il s'agit d'une augmentation d'environ 23 points de pourcentage par rapport à 1990. Toutefois, les régions administratives présentent des disparités importantes. Ainsi, la proportion de la population de 15 ans et plus ayant au moins un diplôme d'études secondaires en 2016 est nettement moins élevée dans les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (65,5 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (68,9 %), et de la Côte-Nord et Nord-du-Québec (71,2 %). Montréal et la Capitale-Nationale affichent les plus grandes proportions avec 84,2 % et 83,7 % respectivement.

Mise à jour de la fiche : 31 mars 2017. Mise à jour des données : 31 mars 2017.
Prochaine mise à jour des données : printemps 2018.



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active (EPA), compilation spéciale, 2016.
Note : Prochaines données : 2017.

Analyse

Les personnes n'ayant aucun diplôme en 2016 représentent la part la plus importante (33,2 %) des 15 à 24 ans, ce qui s'explique en partie par le fait que plusieurs d'entre eux fréquentent encore l'école secondaire. Sans surprise la part de la population de 15 à 24 ans qui possèdent un diplôme du secondaire comme plus haut diplôme est également importante avec 30,5 % des personnes de ce groupe d'âge.

Le portrait des personnes de 25 à 34 ans et celui des 35 à 44 ans est semblable, avec une nette prédominance des diplômés universitaires. Leur part relative est similaire (36 % et 37 %). Pour ces deux groupes d'âge, tous les écarts entre les types de diplômes sont statistiquement significatifs.

Chez les personnes de 45 à 54 ans, les diplômés universitaires sont proportionnellement les plus nombreux (29,2 %) mais de façon moins marquée que pour les deux groupes d'âge précédents. Les personnes dont le plus haut diplôme est collégial représentent une part équivalente à celle des deux groupes d'âge précédent, soit 21,8 % pour les 45 à 54 ans. Par contre, les personnes qui n'ont qu'un diplôme du secondaire sont proportionnellement plus nombreuses chez les 45 à 54 ans que chez les 25 à 44 ans.

C'est chez les personnes de 55 à 64 ans, que la proportion de diplômés du secondaire est la plus importante (25,2 %), exception faite des 15 à 24 ans. Cette démarcation vaut également à l'intérieur du groupe d'âge.

Le groupe des 65 ans et plus présente la proportion de personnes sans diplôme la plus importante (39,6 %), que ce soit par rapport aux niveaux de diplomation des 65 ans et plus ou par rapport aux autres groupes d'âge.

Notons enfin que la baisse de la proportion des personnes sans diplôme entre 1990 et 2016 (voir premier graphique) touche tous les groupes d'âge. Par ailleurs, l'augmentation pour la même période des proportions de diplômés d'école de métier, d'un collège ou cégep, et de l'université s'observe également chez tous les groupes d'âge (données non présentées).

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Indicateurs de développement durable

Personnes ayant un niveau élevé de soutien social

Description

L'indicateur permet d'établir le nombre de personnes qui disent bénéficier d'un niveau élevé de soutien social, selon l'âge, ainsi que leur poids relatif parmi la population.

Soutien social : Le soutien social correspond au fait, pour une personne, de pouvoir compter sur son entourage ou sur les services publics, lorsqu'elle a besoin d'un soutien émotionnel ou informationnel, c'est-à-dire d'avoir quelqu'un :

- qui peut l'écouter ou la conseiller en situation de crise ;
- à qui elle peut se confier ou simplement parler ;
- qui comprend ses problèmes ;
- qui peut lui donner des renseignements.

Dans son enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada détermine le niveau de soutien social à partir d'un sous-ensemble de huit questions provenant du Médical Outcomes Study Social Support Survey (échelle MOS) qui a été développé aux États-Unis et qui est largement repris dans plusieurs pays.

Le niveau de soutien social est exprimé en nombres entiers sur une échelle de 0 à 32 qui est subdivisée en trois catégories : faible (0 à 10), modéré (11 à 20) et élevé (21 à 32). Statistique Canada considère qu'une personne n'a pas un niveau élevé de soutien social sur le plan émotionnel ou informationnel si elle obtient une note inférieure à 21 à cette échelle, ce qui correspond aux personnes qui répondent « Jamais », « Rarement » ou « Parfois » à la majorité des questions.

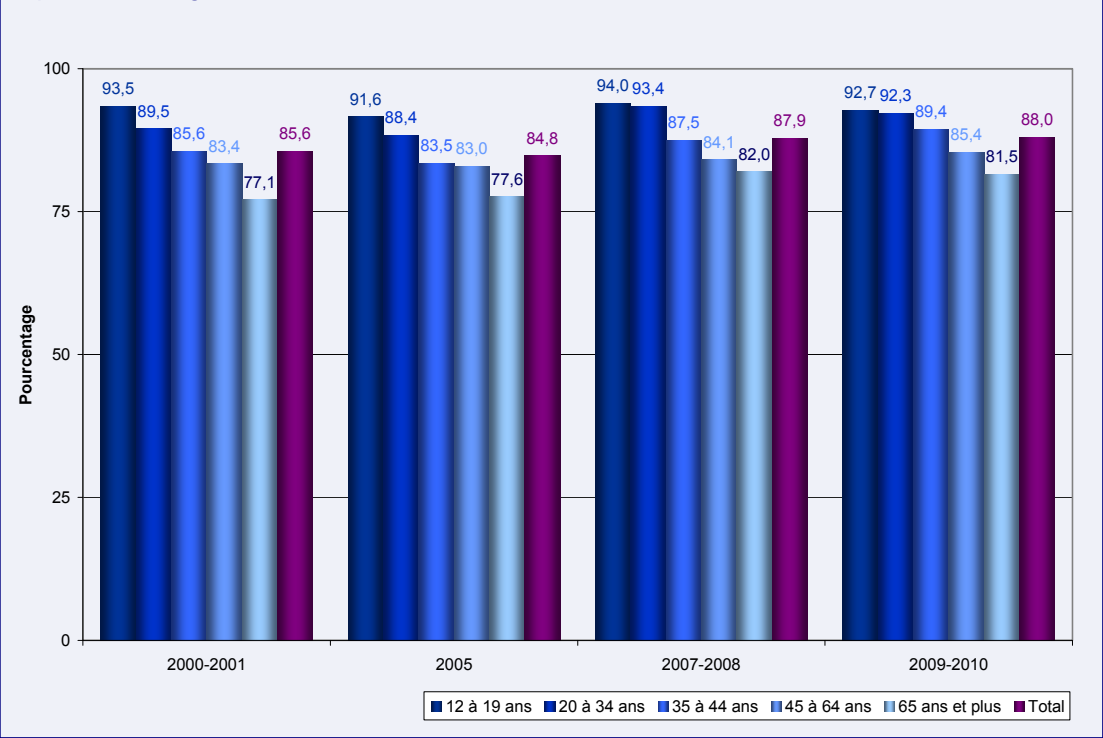
Précaution

La non-réponse partielle pour les données du soutien social est élevée en 2005 (11,5 %), 2007-2008 et 2009-2010 (10,1 % respectivement) comparativement à 2000-2001 (3,7 %) et peut entraîner des biais. Les analyses montrent que la non-réponse partielle est associée à l'âge; les 65 ans et plus présentent les taux de non-réponse les plus élevés (29,2 % en 2005, 24,2 % en 2007-2008 et 23,4 % en 2009-2010). Les données de 2000-2001 et 2005 ont été révisées suite au changement dans la façon de traiter la non-réponse partielle.

Par ailleurs, des changements méthodologiques survenus en 2007-2008 pourraient affecter les comparaisons dans le temps. Cependant, l'analyse de la présente fiche tient déjà compte de ces considérations.

Mise à jour de la fiche : 3 octobre 2014. Mise à jour des données : 26 avril 2012.
Prochaine mise à jour des données : indéterminée.

Proportion selon l'âge, 2000-2001 à 2009-2010



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), 2000-2001 à 2009-2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Prochaine donnée : indéterminée.



Analyse

En 2009-2010, la proportion de la population âgée de 12 ans et plus qui bénéficie d'un niveau élevé de soutien social est de 88 %. Elle est similaire à la proportion observée en 2007-2008 (88 %), mais plus élevée que la proportion observée en 2000-2001 (86 %) et en 2005 (85 %).

Pour chacune des années d'enquête, il apparaît que la proportion de la population qui bénéficie d'un niveau élevé de soutien social diminue avec l'âge. En 2009-2010, elle passe de 93 % chez les 12 à 19 ans à 82 % chez les 65 ans et plus. On observe des différences significatives entre pratiquement tous les groupes d'âge, à l'exception des 12-19 ans et des 20-34 ans. Notons qu'à cause du taux de non-réponse partielle particulièrement élevé chez les personnes âgées de 65 ans et plus en 2009-2010, les données de ce groupe d'âge doivent être interprétées avec prudence.

Capital Social

Dimension : Sentiment d'appartenance

Contribution à l'atteinte de la dimension

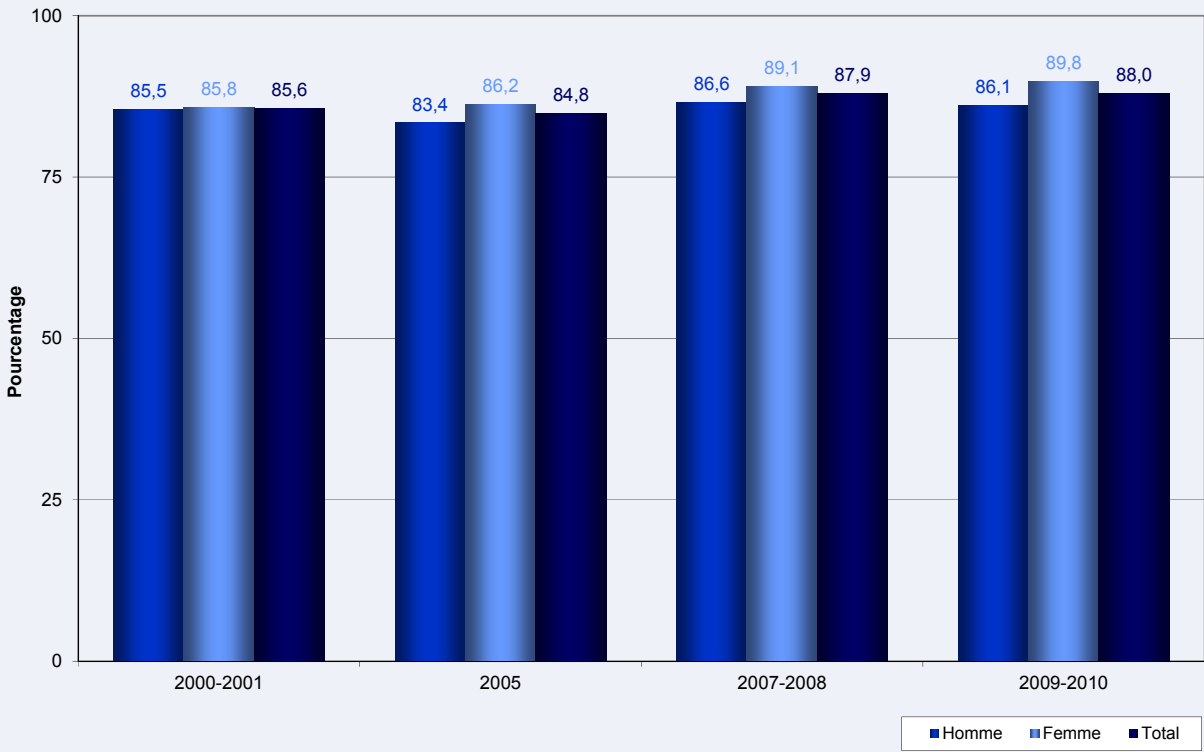
Le niveau de soutien social déclaré permet d'apprécier l'intensité du sentiment d'appartenance et le degré d'insertion sociale qui caractérise une population. Des individus fiers d'appartenir à une collectivité et à une société sont plus susceptibles de contribuer au développement collectif. Un sentiment d'appartenance élevé est, au même titre que la qualité de l'environnement ou la richesse collective, un facteur déterminant de résilience en cas de situations difficiles.

Le soutien social agit comme un facteur de protection contre la pauvreté et les inégalités sociales et constitue un élément déterminant du bien-être physique et mental, ainsi que du niveau de vie des membres d'une société. Sa mesure, par l'appréciation que les gens en font, précise le niveau d'efficacité des institutions et des réseaux en place pour soutenir les individus, les ménages et les collectivités particulièrement à des moments où ils sont vulnérables. Un niveau élevé de soutien social agit donc directement, comme indirectement, sur l'équité, l'égalité, la pauvreté, l'exclusion sociale, la vitalité et l'identité des communautés, etc. Il fournit aux gens et à leur communauté des moyens de se mobiliser, de trouver des solutions novatrices et de renforcer leurs réseaux.

Indicateurs de développement durable

Personnes ayant un niveau élevé de soutien social

Proportion selon le sexe, 2000-2001 à 2009-2010



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), 2000-2001 à 2009-2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaine donnée : indéterminée.

Analyse

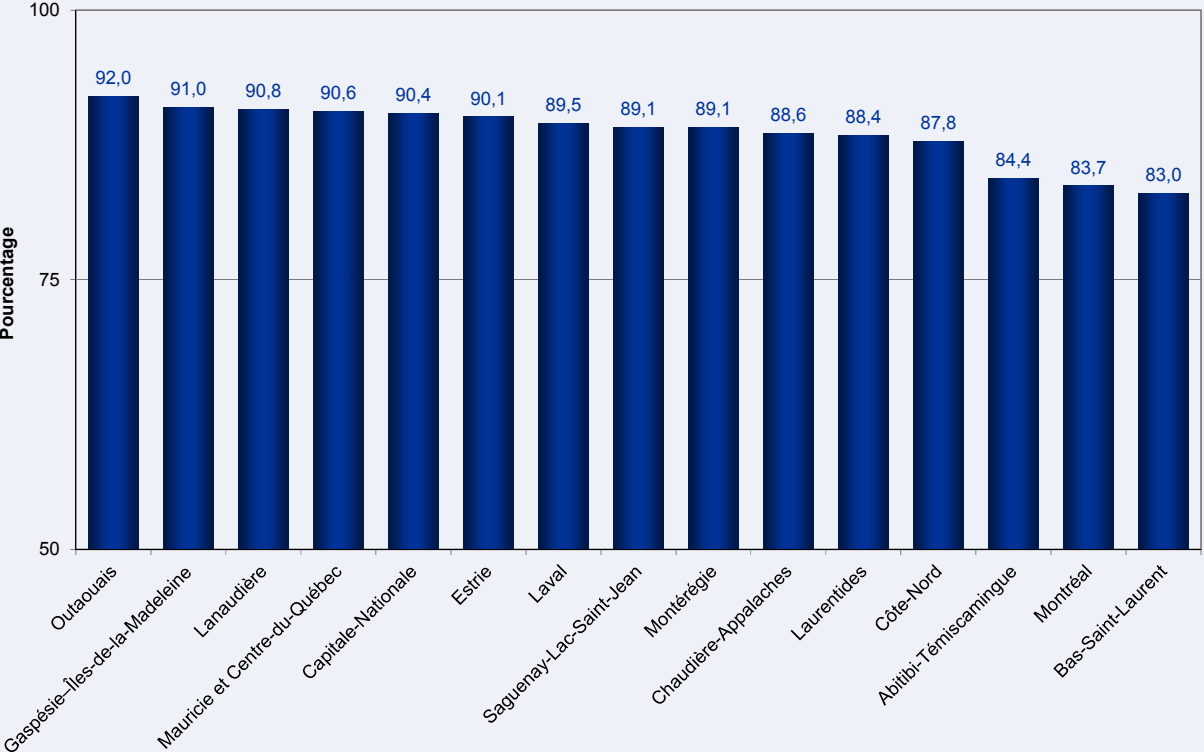
La proportion de la population âgée de 12 ans et plus qui bénéficie d'un niveau élevé de soutien social varie en fonction du sexe pour les années 2005, 2007-2008 et 2009-2010; les femmes sont un peu plus nombreuses, en proportion, que les hommes à bénéficier d'un niveau élevé de soutien social. Cependant pour l'année 2000-2001, il n'y a pas de différence significative entre les sexes.

Précaution

Des changements méthodologiques survenus en 2007-2008 pourraient affecter la comparaison avec les années antérieures. La non-réponse partielle est élevée en 2005 (11,5 %), en 2007-2008 et 2009-2010 (10,1 % respectivement). Elle peut entraîner des biais, plus particulièrement en 2007-2008 où les analyses montrent que les hommes présentent un taux de non-réponse plus élevé (11,0 %) que les femmes (9,3 %).

Mise à jour de la fiche : 3 octobre 2014. Mise à jour des données : 26 avril 2012.
Prochaine mise à jour des données : indéterminée.

Proportion par région socio-sanitaire 2009-2010



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), 2000-2001 à 2009-2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaine donnée : indéterminée .

Analyse

En 2009-2010, la proportion de la population âgée de 12 ans et plus qui bénéficie d'un niveau élevé de soutien social est significativement plus élevée dans la région de l'Outaouais (92 %) que dans l'ensemble du Québec (88 %). À l'inverse, les régions du Bas-Saint-Laurent (83 %) et de Montréal (84 %) présentent des proportions significativement plus basses que celle de l'ensemble du Québec.

Précaution

La non-réponse partielle est élevée en 2009-2010, particulièrement pour certaines régions : Bas-Saint-Laurent (14,3 %), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13,4 %), Abitibi-Témiscamingue (12,4 %), Mauricie (12,3 %), Montréal (10,9 %), Côte-Nord (10,8 %), Outaouais (10,3 %) et Laval (10,2 %). Cela peut entraîner des biais.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Indicateurs de développement durable

Temps consacré aux activités organisationnelles

Description

Cet indicateur présente le nombre d'heures consacré en moyenne par une personne âgée de 15 ans et plus aux activités associatives, à l'entraide et au bénévolat pendant une semaine.

Activités associatives : Activité réalisée par un membre ou un participant :

- d'une organisation professionnelle, syndicale, politique ou communautaire;
- d'une organisation reliée à l'enfance, à la jeunesse ou à la famille;
- d'une organisation à caractère fraternel ou social.

Entraide et bénévolat : Activité non rémunérée qui est effectuée pour venir en aide à une organisation à but communautaire ou à une personne qui ne fait pas partie du ménage du répondant. Il peut s'agir du temps consacré :

- aux travaux ménagers ;
- à l'entretien ou la réparation d'un domicile ;
- à la garde d'un enfant ;
- au déplacement ;
- aux soins à une personne handicapée ou malade ;
- à une entreprise ou une ferme.

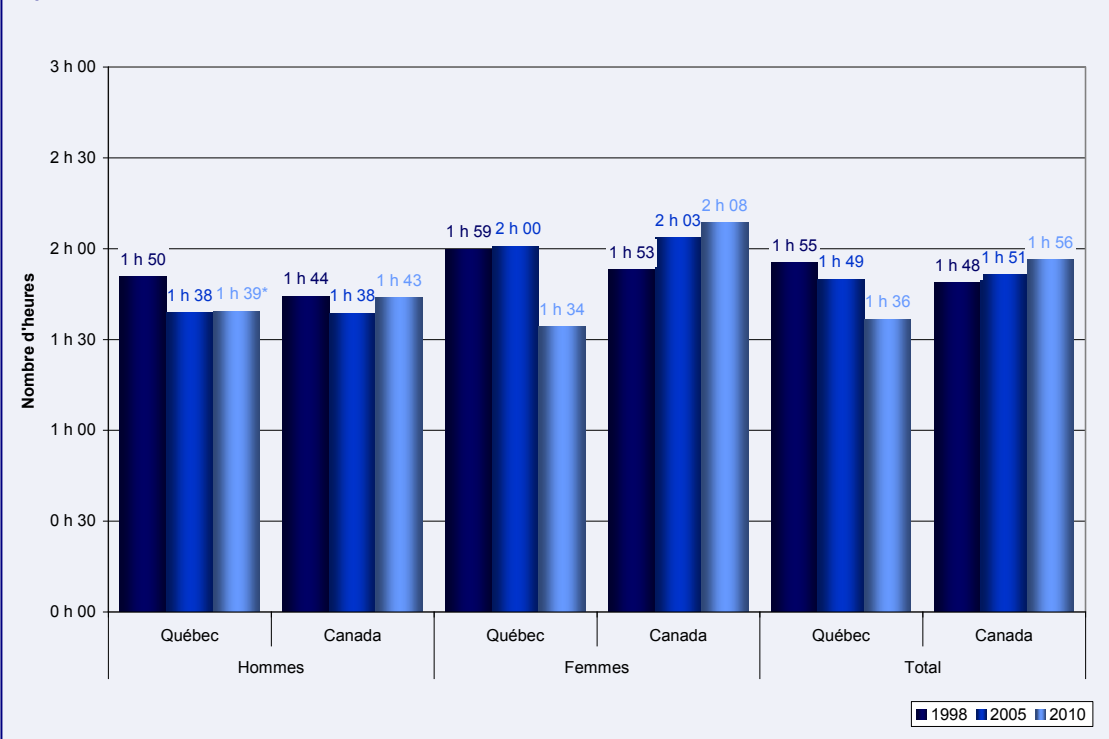
Précaution

Les écarts entre les différentes années doivent être interprétés avec prudence, car ils ne sont pas tous significatifs du point de vue statistique.

Les moyennes sont calculées à partir de l'ensemble de la population. Ainsi, elles ne correspondent pas à la moyenne du temps consacré aux activités organisationnelles des individus participant à ces activités.

La comparaison des données du Québec avec celles du Canada requiert, du point de vue de l'analyse statistique, le retrait de la portion québécoise des données du Canada. Par conséquent, dans l'analyse, les données du Québec sont comparées à celles du Canada excluant le Québec (reste du Canada).

Moyenne hebdomadaire, selon le sexe, Québec et Canada, 1998, 2005 et 2010.



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG), fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), 1998 à 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Données révisées. * : Coefficient de variation entre 15% et 25 %; interpréter avec prudence. Prochaine donnée : 2015.



Analyse

En 2010, la population québécoise consacrait, en moyenne, 1 h 36 par semaine aux activités organisationnelles. Cette moyenne n'est pas statistiquement différente de celles observées au Québec en 1998 (1 h 55) et en 2005 (1 h 49). En revanche, pour la première fois depuis 1998, la moyenne québécoise est statistiquement inférieure à celle du reste du Canada. Cela s'explique par le fait que les femmes du Québec consacrent moins de temps aux activités organisationnelles que ne le font les femmes du reste du Canada, lesquelles ont accru ce temps entre 1998 et 2010. Les écarts entre les hommes du Québec et ceux du reste du Canada ne sont pas statistiquement significatifs.

À l'instar des années antérieures, il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes du Québec quant au temps consacré aux activités organisationnelles. Les hommes y consacrent 1 h 39 en 2010 contre 1 h 34 chez les femmes. Il en va autrement dans le reste du Canada, où, depuis 2005, les femmes consacrent davantage de temps à ce type d'activité que ne le font les hommes.

Capital Social

Dimension : Participation civique

Contribution à l'atteinte de la dimension

Au cœur d'une démarche de développement durable, la participation civique joue un rôle de mobilisation des citoyens autour d'un intérêt commun : vivre dans une société qui favorise leur implication dans la communauté et la prise en considération de leurs préoccupations dans les décisions. Élément important du mieux-être des personnes, la participation à des activités organisationnelles solidifie le tissu social, améliore les conditions de vie et développe les potentiels individuels et collectifs. De plus, elle permet d'établir des liens de confiance et de réciprocité qui constituent les fondements de la vitalité de la collectivité.

L'action communautaire qui découle de cette forme de participation améliore de façon durable la vie des gens, des familles et des collectivités. Les personnes qui s'investissent dans l'action communautaire contribuent au resserrement des liens sociaux et du bien-être collectif. Le fait de participer au sein de réseaux sociaux ou d'organisations formelles semble avoir des répercussions positives sur différentes dimensions de la santé physique, mentale et sociale.

Le suivi du temps consacré aux activités organisationnelles permet de visualiser l'implication sociale des citoyens et, de ce fait, d'outiller les décideurs dans leur prise de décisions pouvant affecter le capital social.

Indicateurs de développement durable

Répartition du revenu

Description

La répartition du revenu se mesure sur une échelle de 0 % à 100 %. Une valeur de 0 % indique que le revenu disponible est également divisé entre tous les ménages, ceux-ci recevant exactement le même revenu. Par contre, une valeur de 100 % dénote une distribution parfaitement inégale au sein de laquelle un ménage possède l'ensemble des revenus disponibles de l'économie. Une diminution de la valeur peut être interprétée comme une diminution de l'inégalité, et vice versa.

Pour évaluer cette relation, on utilise le coefficient de Gini. C'est l'indicateur auquel les États ont le plus souvent recours pour suivre l'évolution de la répartition du revenu, ce qui facilite les comparaisons internationales. Il est calculé en fonction du revenu disponible détenu par les ménages.

Il est également possible de représenter la répartition du revenu par « quintile » plutôt que par le coefficient de Gini. Pour ce faire, on classe les ménages en fonction de leur niveau de revenu. De cette manière, on obtient le pourcentage du revenu détenu par chaque tranche de 20 % (quintile) de la population par rapport à la somme des revenus disponibles de tous les ménages.

Revenu disponible : Le concept de revenu disponible d'un ménage (le revenu après impôt et transferts), se définit comme étant la somme des revenus du marché et des revenus de transfert, duquel on soustrait les impôts. Les revenus du marché comprennent surtout les revenus de travail, les revenus de placement et les prestations de retraite privées.

Soutien économique principal : La personne qualifiée de soutien économique principal est celle dont le revenu avant impôt est le plus élevé du ménage. Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le soutien économique principal.

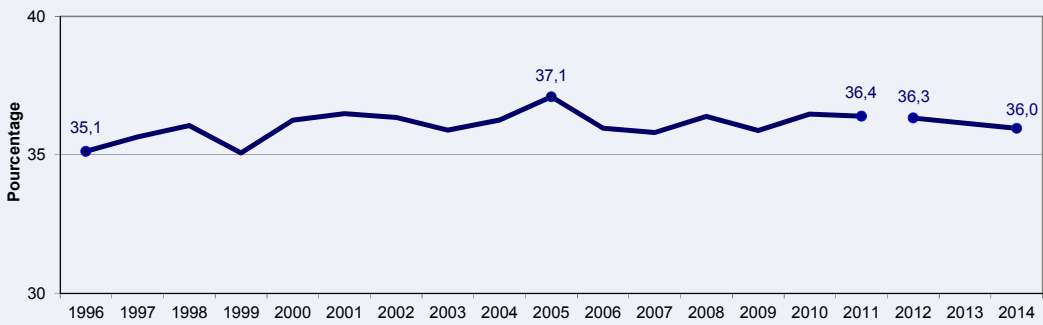
Précaution

Il est important de distinguer *inégalité de la répartition du revenu et pauvreté*. En effet, certains pays, où presque toute la population est défavorisée sur le plan matériel, peuvent présenter une répartition égalitaire du revenu.

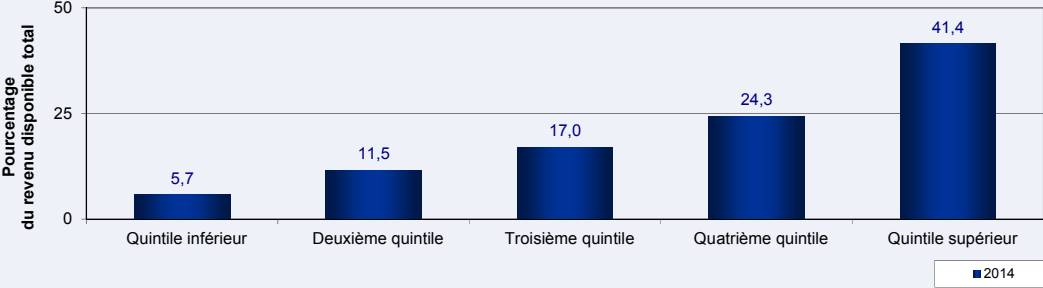
L'enquête sur la dynamique du travail et du revenu a été remplacée en 2012 par l'enquête canadienne sur le revenu. Comme le préconise Statistique Canada, les données 2012 et suivantes ne sont pas comparables aux données des années antérieures tirées de l'EDTR.

Mise à jour de la fiche : 7 juin 2017. Mise à jour des données : 7 juin 2017.
Prochaine mise à jour des données : hiver 2018

Coefficient de Gini, 1996 à 2011, et 2012 à 2014



Par quintile, 2014



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Fichier maître, 1996 à 2011; Enquête canadienne sur le revenu, Fichier maître, 2012 à 2014. Données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaines données : 2015.



Analyse

Entre 1996 et 2011, le Québec a connu une augmentation de l'inégalité dans la répartition du revenu. Pour l'ensemble des ménages, la répartition du revenu est passée de 35,1 % en 1996 à 36,4 % en 2011. L'estimation de l'inégalité a été la plus forte en 2005 avec un coefficient de Gini de 37,1 %. En 2014, le coefficient de Gini est de 36,0 %, ce qui n'est pas statistiquement différent des résultats de 2012 et 2013.

Les données de 2014 sur la répartition du revenu montrent que le cinquième des ménages ayant les revenus les plus élevés (quintile supérieur) détient 41,4 % du revenu de l'ensemble des ménages. Bien que les données 2014 ne soient pas strictement comparables aux données des années antérieures, un pourcentage similaire était également observé pour la série 1996 à 2011 (non présenté).

Capital Social

Dimension : Équité

Contribution à l'atteinte de la dimension

La répartition du revenu provenant de l'activité de l'ensemble de la collectivité permet d'évaluer ou de mettre en perspective l'état d'avancement d'une démarche de développement durable. Les inégalités en matière de répartition de la richesse collective font obstacle à l'accroissement généralisé du niveau de vie, car elles restreignent les possibilités d'accès aux biens et services accentuant ainsi l'incidence de la pauvreté. L'aggravation de ces inégalités interpelle tous les acteurs de la société notamment l'État qui, dans un tel contexte, peut favoriser une meilleure distribution de la richesse.

« L'engagement de l'ensemble des acteurs dans le développement de la société est largement tributaire des niveaux de justice sociale, de diversité sociale, de diversité culturelle et d'équité économique, qui sont des valeurs interreliées et garantes de la cohésion sociale. Plus les écarts entre les individus, les familles et les communautés riches et pauvres sont grands, plus cette cohésion sociale est fragilisée. Le niveau socio-économique est un déterminant majeur de la santé et du bien-être. »¹

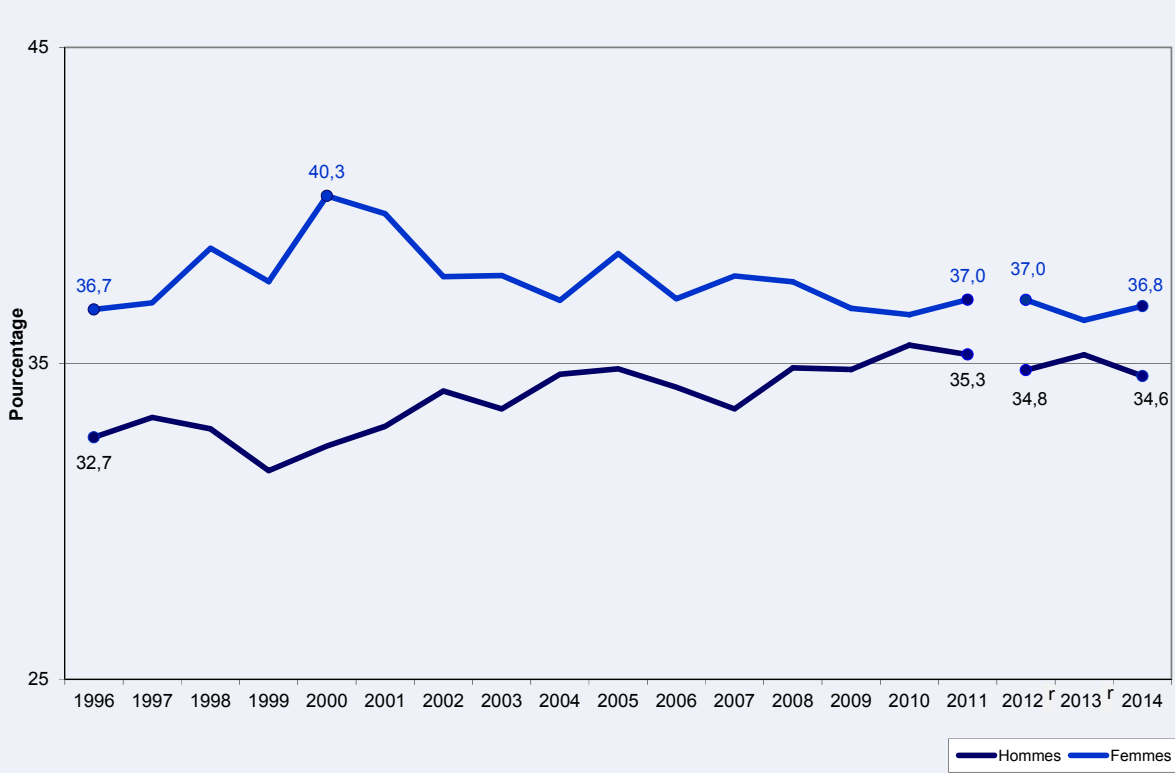
Une diminution des écarts dans la distribution du revenu favorise un développement économique et humain plus soutenu notamment parce qu'elle permet une meilleure utilisation des ressources de la société. La diminution des écarts de revenu permet de réduire les inégalités et la discrimination en habilitant les individus et les ménages à contribuer davantage au développement de la société. Une telle diminution contribue notamment à réduire les externalités sociales négatives (criminalité, pauvreté, exclusion sociales, etc.) découlant d'une redistribution inégale de la richesse. Elle permet à l'État de consacrer davantage de ressources aux autres dimensions du développement.

1- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2007). *Un projet de société pour le Québec : Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, p. 56

Indicateurs de développement durable

Répartition du revenu

Coefficient de Gini du revenu disponible des ménages selon le sexe du principal soutien économique, 1996 à 2011, et 2012 à 2014



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Fichier maître, 1996 à 2011; Enquête canadienne sur le revenu, Fichier maître, 2012 à 2014. Données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaines données : 2015.

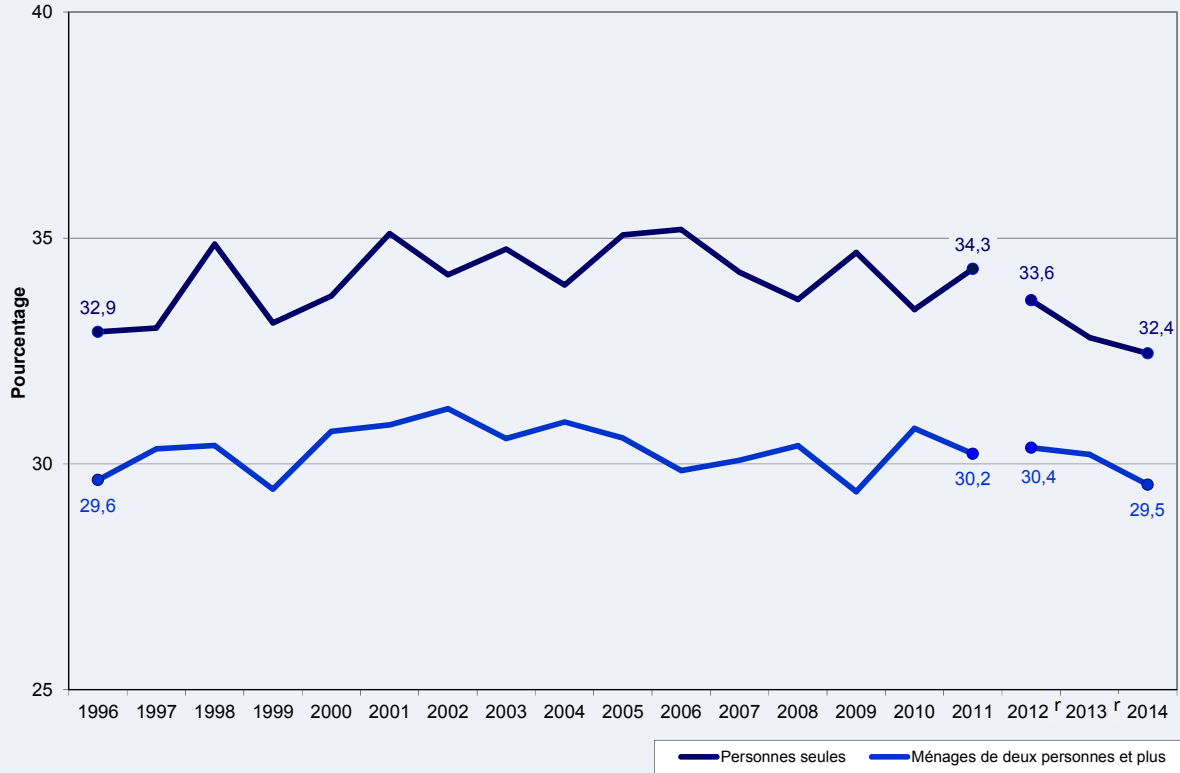
Analyse

De 1996 à 2003, il existe une plus grande inégalité de revenu des ménages lorsqu'une femme est le principal soutien économique que lorsque c'est un homme. À partir de 2004, les coefficients de Gini des hommes et des femmes ne sont généralement plus différents d'un point de vue statistique.

L'écart de l'inégalité de revenu des ménages entre les hommes et des femmes lorsqu'ils sont les principaux soutiens économiques de leur ménage s'est réduit depuis 1996. En 2014, l'analyse ne montre pas de différences statistiquement significatives entre les hommes et les femmes.

Mise à jour de la fiche : 7 juin 2017. Mise à jour des données : 7 juin 2017.
Prochaine mise à jour des données : hiver 2018

Coefficient de Gini du revenu disponible des ménages selon la composition du ménage, 1996 à 2011, et 2012 à 2014



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Fichier maître, 1996 à 2011; Enquête canadienne sur le revenu, Fichier maître, 2012 à 2014. Données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaines données : 2015.

Analyse

De 1996 à 2011, l'inégalité de revenu est généralement plus faible chez les ménages composés de 2 personnes et plus que chez les personnes seules. Lorsqu'il est statistiquement significatif, l'écart de l'inégalité de revenu entre ces deux types de ménage oscille entre 2,7 points de pourcentage (1997) et 5,3 points de pourcentage (2006 et 2009).

Les inégalités de revenu des ménages sont restées stables dans le temps. En effet, l'analyse ne montre pas de différences statistiquement significatives entre 1996 et 2011, ni entre 2012 et 2014.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Indicateurs de développement durable

Revenu familial excédentaire

Description

Le revenu familial excédentaire est la moyenne des écarts entre le revenu familial disponible et le seuil de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC). Afin de permettre la comparabilité de ces écarts, les revenus et les seuils sont ajustés selon une échelle d'équivalence pour tenir compte de la taille de la famille. L'indicateur est présenté par quintile de revenu familial disponible ajusté à l'échelle d'une personne seule.

Revenu familial disponible selon la MPC : Correspond au revenu familial après transferts gouvernementaux, impôt, autres prélèvements obligatoires (ex : les cotisations à des régimes de pension ou à l'Assurance-emploi, les cotisations syndicales, les pensions alimentaires) et après certaines dépenses (ex. : les dépenses non remboursées consacrées à la garde d'enfants, les soins de santé non assurés comme les soins dentaires, les soins de la vue et les médicaments sur ordonnance).

Seuil de faible revenu selon la MPC : Correspond au montant nécessaire pour qu'une famille de référence, composée de deux parents et de deux enfants se procure un panier de biens et de services jugés essentiels. Ce panier comprend des éléments se rapportant à la nourriture, aux vêtements et chaussures, au logement, aux transports et à d'autres biens et services (dont les services téléphoniques, les meubles, de petits appareils électriques, du matériel de sport et de divertissement, etc.) La valeur du seuil varie en fonction du lieu de résidence.

Unité familiale : L'unité familiale est composée d'une personne seule ou d'une famille économique. Les membres de la famille économique doivent habiter le même logement et doivent être apparentés par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Quintile : Les familles sont classées en ordre croissant en fonction de leur niveau de revenu familial disponible pour la MPC après ajustement selon l'échelle d'équivalence. Par la suite, elles sont présentées par tranche de 20 % (quintile).

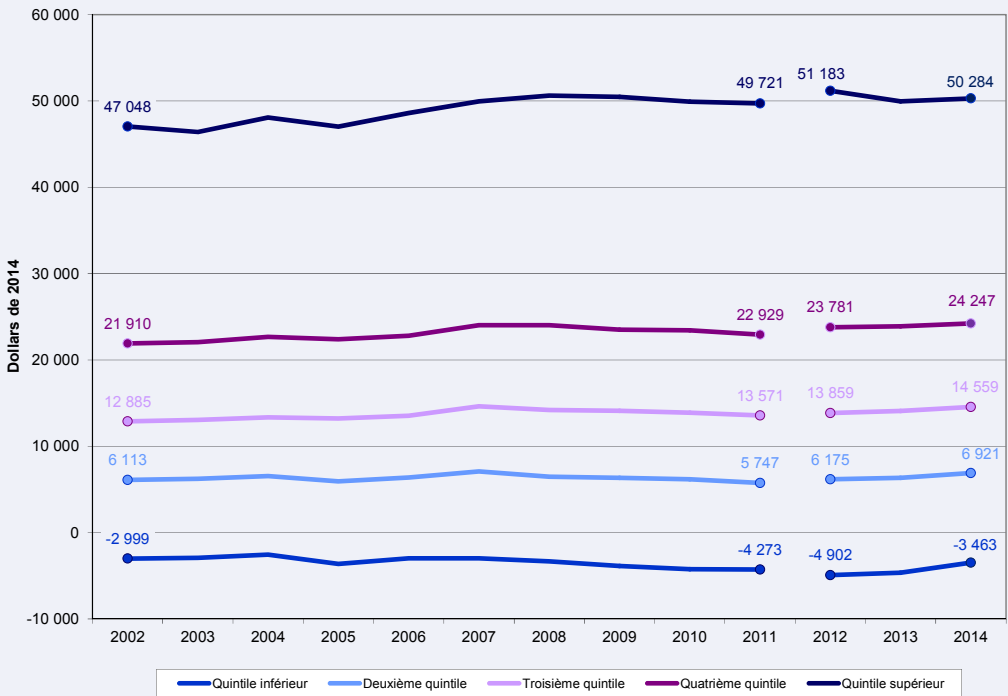
Échelle d'équivalence : Permet d'ajuster le revenu et le seuil de la MPC selon la taille de la famille. Elle correspond à la racine carrée du nombre de personnes dans la famille. Par exemple, une famille de quatre personnes avec un revenu de 100 000 \$ équivaut à un revenu de 50 000 \$ pour une personne seule ($100\,000/\sqrt{4} = 50\,000$).

Précaution

L'enquête sur la dynamique du travail et du revenu a été remplacée en 2012 par l'enquête canadienne sur le revenu. Les données 2012 et suivantes ne sont pas comparables aux données des années antérieures.

Mise à jour de la fiche : 24 février 2017. Mise à jour des données : 24 février 2017.
Prochaine mise à jour des données : hiver 2018.

Par quintile de revenu, selon la MPC, ajusté à l'échelle d'une personne seule, 2002 à 2014



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Fichier maître, 2002 à 2011; Enquête canadienne sur le revenu, Fichier maître, 2012 à 2014. Données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Données en dollars constants de 2014 calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC). Prochaines données : 2015.



Analyse

En 2014, le revenu familial excédentaire ajusté à l'échelle d'une personne seule correspond à un déficit pour le quintile inférieur (- 3 463 \$) et à un excédent de respectivement 6 921 \$, 14 559 \$, 24 247 \$ et 50 284 \$ aux quintiles suivants. La situation s'est améliorée pour les familles des deux premiers quintiles entre 2012 et 2014 puisqu'une diminution de 1 439 \$ du déficit est observée au premier quintile, et que l'excédent de revenu augmente de 746 \$ au deuxième quintile. Les autres quintiles ne présentent pas de variation statistiquement significative.

De 2002 à 2011, le déficit du revenu familial du quintile inférieur a augmenté de 42,5 %, passant de 2 999 \$ à 4 273 \$. Toujours pour cette période, le revenu familial excédentaire du deuxième quintile a diminué de 6,0 % alors que les autres quintiles ont progressé de la manière suivante : troisième quintile : 5,3 %; quatrième quintile : 4,7 %; quintile supérieur : 5,7 %.

En l'ajustant pour une famille de deux adultes et de deux enfants, le déficit du revenu familial du quintile inférieur en 2014 est de 6 926 \$ tandis que les revenus familiaux excédentaires des autres quintiles sont respectivement de 13 842 \$, 29 118 \$, 48 494 \$ et de 100 568 \$ (données non présentées).

Capital Social

Dimension : Équité

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le seuil de la mesure du panier de consommation (MPC) est couramment utilisé pour apprécier la prévalence de la pauvreté. Il représente la valeur des dépenses familiales pour des biens et services jugés « essentiels ». Le revenu familial excédant ce seuil permet d'apprécier le montant dont disposent en moyenne les familles, une fois ces dépenses prises en compte. De cette façon, le revenu familial excédentaire donne une idée du niveau de vie des familles québécoises, et de son évolution en termes réels.

La ventilation de cet indicateur par quintile de revenu met en relief les inégalités entre les familles les moins bien et les mieux nanties, de même que le rythme auquel s'améliore leur niveau de vie, selon la position qu'elles occupent dans l'échelle du revenu.

Dans une perspective de développement durable, cet indicateur permet de suivre les progrès réalisés pour atteindre une plus grande équité et améliorer l'état du capital social.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Indicateurs de développement durable

Part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie

Description

Cet indicateur mesure l'importance relative de l'activité des secteurs de la culture et des communications dans l'ensemble de l'économie québécoise. Il correspond au PIB (produit intérieur brut) de ces secteurs divisé par le PIB du Québec.

Le PIB des secteurs de la culture et des communications est constitué de la somme du PIB de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle et du PIB de l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs.

L'industrie de l'information et l'industrie culturelle regroupent les établissements dont l'activité principale consiste à produire et à distribuer des produits d'information et des produits culturels dans les domaines suivants :

- édition;
- film et enregistrement sonore;
- radiotélévision;
- télécommunications;
- traitement de données, hébergement de données et services connexes;
- autres services d'information.

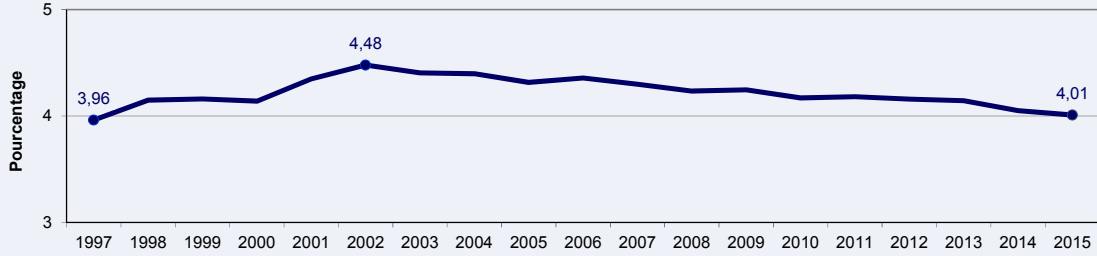
L'industrie des arts, des spectacles et des loisirs regroupe les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des installations ou à fournir des services qui répondent aux intérêts de leurs clients en matière de culture, de divertissement et de loisirs. Il peut s'agir d'établissements qui :

- assurent la production et la promotion de spectacles, d'activités ou d'expositions destinés au grand public;
- fournissent les compétences artistiques, créatrices et techniques nécessaires à la production de spectacles;
- réservent et exposent des objets et des sites présentant un intérêt historique, culturel ou éducatif;
- exploitent des installations ou assurent des services permettant à la clientèle de participer à des activités sportives ou récréatives.

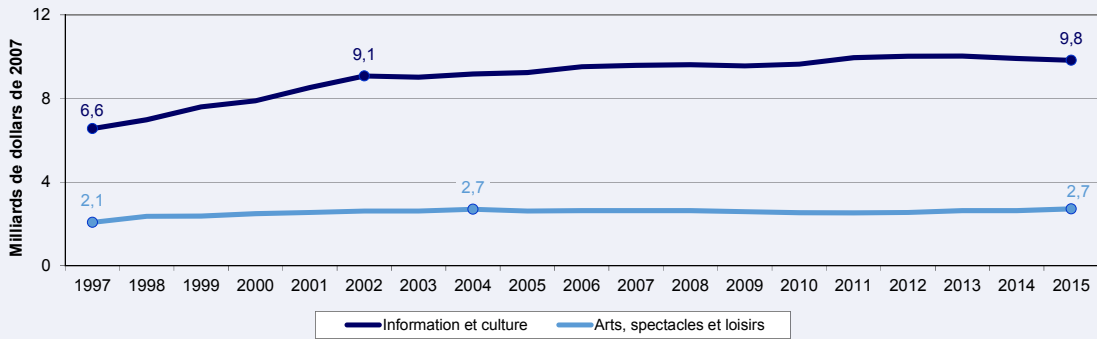
Produit intérieur brut : Valeur totale sans double compte des biens et des services produits, sur un territoire donné durant une période d'un an, peu importe le lieu de résidence de ceux qui en reçoivent le revenu.

Mise à jour de la fiche : 21 avril 2017. Mise à jour des données : 24 novembre 2016.
Prochaine mise à jour des données : printemps 2017.

1997 à 2015



Produit intérieur brut par industrie, 1997 à 2015



Source : Statistique Canada (SC), Produit intérieur brut par industrie – Provinces et territoires (annuelle), 1997 à 2015, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Notes : Valeurs en dollars enchaînés de 2007. Données révisées. Prochaines données : 2016.



Analyse

De 1997 à 2002, la part de la culture et des communications dans l'économie québécoise a augmenté, passant de 3,96 % en 1997 à 4,48 % en 2002. Elle a par la suite diminué pour atteindre 4,01 % en 2015.

Entre 1997 et 2015, la production du secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle est passée de 6,6 à 9,8 milliards de dollars. Avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 2,3 %, la hausse de la production de ce secteur a été supérieure à celle de l'ensemble des industries au Québec qui a connu un TCAM de 2,0 %.

La production de l'industrie des arts, spectacles et loisirs se chiffrait à 2,1 milliards de dollars en 1997 et a augmenté de 0,6 milliard de dollars pour atteindre 2,7 milliards de dollars en 2015.

Capital Social

Dimension : Développement culturel

Contribution à l'atteinte de la dimension

La culture et ses différents modes d'expression sont intimement liés au capital social. Parce qu'elle est une assise vitale au développement de facteurs identitaires forts et au maintien du tissu social, la culture constitue un héritage à transmettre aux générations futures.

Les secteurs de la culture et des communications contribuent significativement à l'accroissement de la qualité de vie et à celle du milieu de vie, de même qu'au développement économique. C'est d'ailleurs parce qu'elles favorisent l'intégration des différents groupes et permettent l'établissement d'un milieu de vie propice au mieux-être des individus et de la collectivité, que les institutions culturelles sont fréquemment parmi les moteurs de revitalisation communautaire.

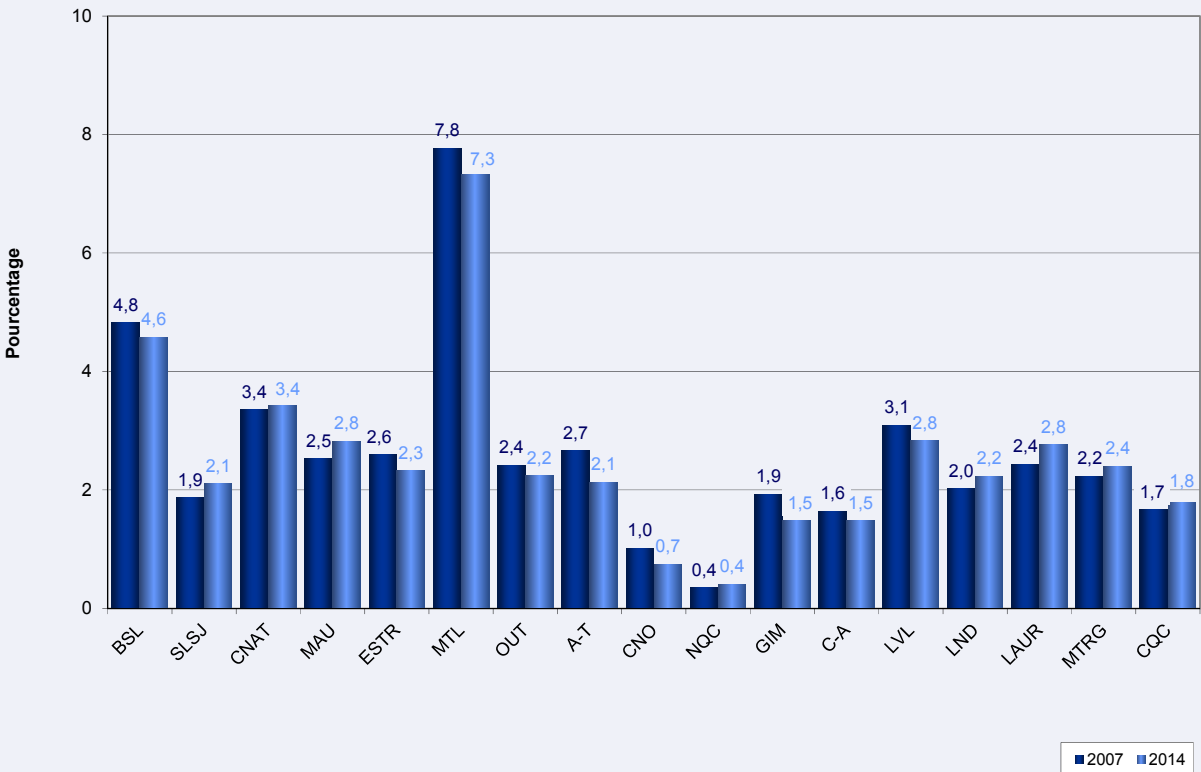
La comparaison de l'évolution du PIB des secteurs de la culture et des communications et de celle du PIB total permet d'apprécier la vitalité culturelle du Québec et de la situer par rapport au dynamisme de l'ensemble de l'économie québécoise. Elle donne un aperçu de l'effort global consacré au développement culturel, de même que de la participation des citoyens aux activités à caractère culturel.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELCC)

Indicateurs de développement durable

Part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie

Par région administrative, 2007 et 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec (ISQ), ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), Revenu Québec (RQ), Pêches et Océans Canada (MPO) et Statistique Canada (SC).

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Note : Seules les données en dollars courants sont disponibles pour les régions administratives. Données estimées : 2014. Prochaines données : 2015.

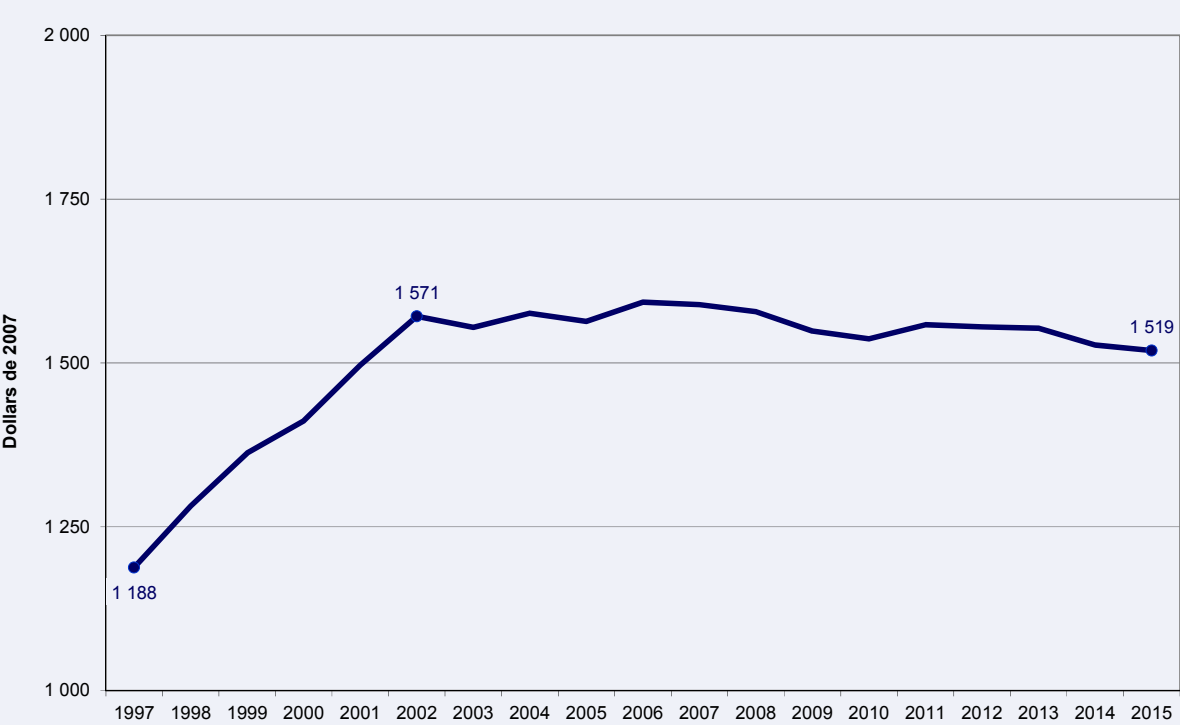


Analyse

Montréal est la région où la part du PIB des secteurs de la culture et des communications dans l'économie est la plus élevée avec 7,3 % en 2014. La Mauricie et les Laurentides sont les régions qui ont le plus progressé entre 2007 et 2014. Les parts des secteurs de la culture et des communications les plus faibles se trouvent dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec avec 0,7 % et 0,4 % en 2014.

Mise à jour de la fiche : 21 avril 2017. Mise à jour des données : 24 novembre 2016.
Prochaine mise à jour des données : printemps 2017.

Par habitant, 1997 à 2015



Source : Statistique Canada (SC), Produit intérieur brut par industrie – Provinces et territoires (annuelle), 1997 à 2015, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Valeurs en dollars enchaînés de 2007. Données révisées. Prochaines données : 2016.



Analyse

La production des secteurs de la culture et des communications dans l'économie par habitant a fortement augmenté entre 1997 et 2002, passant de 1 188 \$ par habitant à 1 571 \$ par habitant. Ensuite, elle a légèrement diminué et se chiffre à 1 519 dollars par habitant.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Indicateurs de développement durable

Stock net de capital fixe

Description

Le stock net de capital fixe par habitant représente la valeur nette des infrastructures (bâtiments non résidentiels et travaux de génie), de la machinerie (machines et outillage) et des produits de propriété intellectuelle, utilisées dans le processus de production, divisée par la population totale estimée au premier juillet de chaque année. Il est constitué d'actifs corporels et incorporels reproductibles qui servent de facteurs de production en combinaison avec d'autres facteurs, tels que le travail, l'énergie et d'autres ressources naturelles ou des matières.

Bâtiments non résidentiels : Constructions permanentes comportant des murs et un toit qui protègent des biens ou des personnes d'une réalité sociale ou physique. Ces constructions peuvent inclure les abris mobiles ou temporaires, ainsi que les annexes. Le matériel et l'outillage faisant partie intégrante de la structure et servant, par exemple, à la plomberie, aux installations électriques, à la climatisation ou aux ascenseurs sont inclus dans le calcul de la valeur des bâtiments.

Travaux de génie : Ouvrages de génie civil servant directement ou indirectement au transport de personnes, d'équipement, de matériel, de gaz ou de signaux électriques. Ils comprennent les structures autoportantes (éclairage, signaux lumineux), les ponts, les routes, les aqueducs, les systèmes d'égouts, les barrages, les chemins de fer et les pipelines. Comprend également les dépenses de mise en valeur et de location des sites miniers et des frais d'activités sur le terrain.

Machines et outillage : Biens matériels durables utilisés pour accomplir un travail ou, s'ils sont statiques, pour faire partie du milieu de travail, tels que les automobiles, les fournitures de bureau et les génératrices.

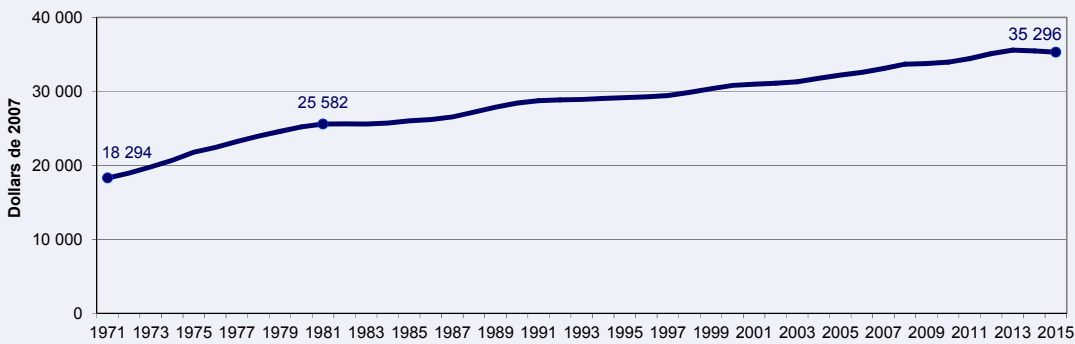
Produits de propriété intellectuelle : Résultat d'activités de recherche, de développement, d'investigation ou d'innovation donnant lieu à des connaissances que leurs auteurs peuvent commercialiser ou utiliser pour leur propre bénéfice à des fins de production, considérant que l'utilisation de ces connaissances est limitée au moyen d'une protection légale ou autre.

Précaution

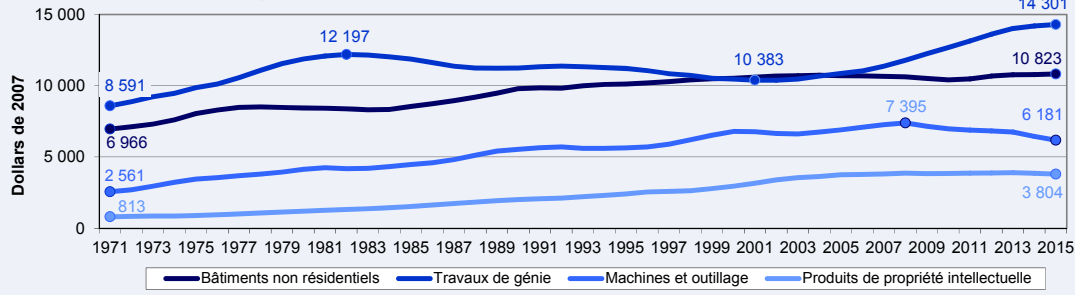
Au cours des dernières années, plusieurs révisions importantes ont touché l'indicateur. D'abord, des modifications ont été apportées pour rendre le Système de comptabilité nationale du Canada plus conforme aux normes internationales. Celles-ci impliquent l'inclusion des dépenses en recherche et développement et des systèmes d'armes militaires dans le stock net de capital fixe. Les logiciels (autrefois classés dans « machine et matériel ») et l'exploration minière (autrefois classés dans « travaux de génie ») font désormais partie de la composante « produit de propriété intellectuelle ». À l'automne 2014, un changement de classification des stocks, des révisions dans les durées de vie des actifs, des profils d'amortissement et des prix des actifs ont été appliqués à la série complète de l'indicateur. Aucun bris de série n'est à signaler.

Mise à jour de la fiche : 24 février 2017. Mise à jour des données : 24 février 2017. Prochaine mise à jour des données : hiver 2017-2018.

Par habitant, 1971 à 2015



Par habitant, selon les composantes, 1971 à 2015



Source : Statistique Canada (SC), Flux et stocks de capital fixe, 1971 à 2015, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Données révisées : 2012 à 2014. Valeurs en dollars enchaînés (2007). Cette méthode de déflation utilise l'indice des prix en chaîne de type Fisher et ne permet pas de retrouver le total à partir des composantes. Amortissement géométrique. Prochaines données : 2016.



Analyse

Le stock net de capital fixe par habitant a augmenté en moyenne 3,4 % par année entre 1971 et 1981, passant de 18 294 \$ à 25 582 \$. Par la suite, de 1981 à 2015, les hausses ont été plus modestes avec une augmentation annuelle moyenne de 1,0 %, ce qui a permis au stock net de capital fixe d'atteindre 35 296 \$ en 2015. Depuis 2014, une légère baisse est observée.

Le stock net de capital fixe en bâtiments non résidentiels par habitant a progressé entre 1971 et 2015 passant de 6 966 \$ à 10 823 \$. Pour sa part, le stock net de capital fixe en travaux de génie par habitant a connu une progression de 1971 à 1982 (12 197 \$), a ensuite diminué progressivement jusqu'en 2001 (10 383 \$), pour reprendre son ascension, atteignant 14 301 \$ en 2015. Le stock net de capital fixe en machines et outillage par habitant a généralement augmenté entre 1971 et 2008, pour diminuer légèrement par la suite. Il est passé, durant cette période, de 2 561 \$ à 6 181 \$. Finalement, le stock net de capital fixe en produits de propriété intellectuelle est en progression depuis 1971 (813 \$). Depuis une dizaine d'années, cette valeur reste relativement stable et se chiffre à 3 804 \$ en 2015.

Capital Produit

Dimension : Infrastructures et machinerie

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les infrastructures, la machinerie et les produits de propriété intellectuelle contribuent au maintien du dynamisme économique d'un État notamment en fournissant la capacité matérielle de produire les biens et les services destinés à combler les besoins de ses citoyens.

Par ailleurs, les travaux de génie permettent plus particulièrement le désenclavement des communautés, élément déterminant pour leur essor social, culturel et économique (diminution de la pauvreté, stimulation des échanges, mouvements de capitaux, etc.).

Dans une perspective de développement durable, il convient d'en suivre l'évolution afin de préserver la disponibilité d'un stock de capital fixe en quantité suffisante pour répondre aux besoins des générations futures, notamment en termes de capacité de production.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Indicateurs de développement durable

Stock net de capital fixe en transport collectif

Description

L'indicateur représente la valeur nette de l'ensemble des actifs – bâtiments non résidentiels, travaux de génie, machines et outillage et produits de propriété intellectuelle – utilisés par l'industrie du transport en commun et transport terrestre de voyageurs, à laquelle est ajoutée la valeur nette de certains actifs liés au transport en commun des administrations publiques.

Industrie du transport en commun et transport terrestre de voyageurs (SCIAN 485) : services urbains de transport en commun, de transport interurbain et rural par autocar, services de taxi et de limousine, transport scolaire et transport d'employés par autobus, services d'autobus nolisés, autres services de transport en commun et de transport terrestre de voyageurs.

Bâtiments non résidentiels : Constructions permanentes comportant des murs et un toit qui protègent des biens ou des personnes d'une réalité sociale ou physique. Ces constructions peuvent inclure les abris mobiles ou temporaires, ainsi que les annexes. Le matériel et l'outillage faisant partie intégrante de la structure et servant, par exemple, à la plomberie, aux installations électriques, à la climatisation ou aux ascenseurs sont inclus dans le calcul de la valeur des bâtiments.

Travaux de génie : Ouvrages de génie civil servant directement ou indirectement au transport de personnes, d'équipement, de matériel ou de signaux électriques. Ils comprennent notamment les structures autoportantes (éclairage, signaux lumineux), les ponts, les routes, les chemins de fer et les parcs de stationnement.

Machines et outillage : Biens matériels durables utilisés pour accomplir un travail ou, s'ils sont statiques, pour faire partie du milieu de travail, tels que les automobiles, les fournitures de bureau et les génératrices.

Produits de propriété intellectuelle : Résultat d'activités de recherche, de développement, d'investigation ou d'innovation donnant lieu à des connaissances que leurs auteurs peuvent commercialiser ou utiliser pour leur propre bénéfice à des fins de production, considérant que l'utilisation de ces connaissances est limitée au moyen d'une protection légale ou autre.

Actifs liés au transport en commun des administrations publiques : autobus et matériel roulant sur chemin de fer.

Précaution

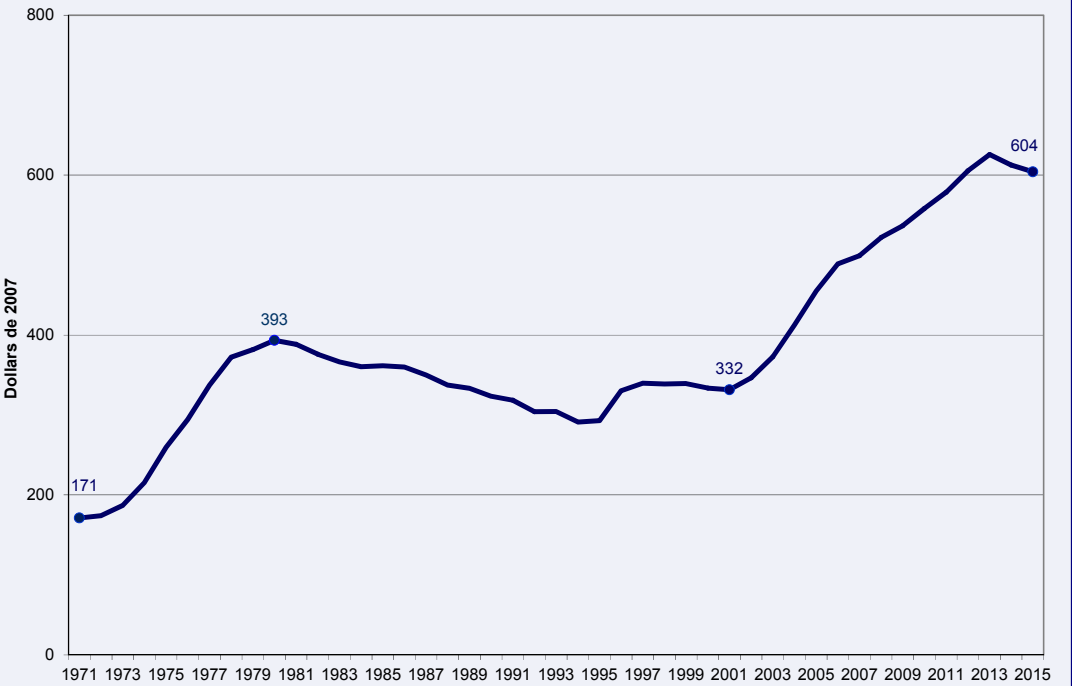
La valeur des actifs de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour les années 1996 à 2008 a été estimée par l'ISQ à partir de ses états financiers afin de compléter l'indicateur.

Certains actifs faisant partie du SCIAN 485, tels que les voitures particulières, ont été retirés de la compilation pour circonscrire plus précisément le transport en commun.

À l'automne 2014, un changement de classification des stocks, des révisions dans les durées de vie des actifs, des profils d'amortissement et des prix des actifs ont été appliqués à la série complète de l'indicateur. Aucun bris de série n'est à signaler.

Mise à jour de la fiche : 24 février 2017. Mise à jour des données : 24 février 2017. Prochaine mise à jour des données : hiver 2017-2018.

Par habitant, 1971 à 2015



Source : Statistique Canada (SC), Flux et stocks de capital fixe, 2015, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Valeurs en dollars enchaînés de 2007. Amortissement linéaire. Données révisées. Prochaine donnée : 2016.



Analyse

En 2013, la valeur du stock net de capital fixe en transport collectif par habitant atteint un sommet historique, soit 625 dollars par habitant, pour une valeur totale des actifs de 5,1 milliards de dollars. Un sommet avait également été atteint en 1980, avec une valeur de 393 dollars par habitant. La deuxième phase de construction du métro à Montréal explique en partie l'augmentation de la valeur des actifs en transport collectif observée dans les années 1970. Pendant les décennies 80 et 90, les investissements n'ont en général pas suffi à contrebalancer la perte de valeur due à la dépréciation. Depuis 2002, la valeur des actifs en transport collectif par habitant ne cesse d'augmenter. Cette hausse est notamment attribuable aux travaux de prolongation du métro à Laval et aux efforts consentis en vertu de la Politique québécoise du transport collectif. Les données 2014 provisoires et les perspectives 2015 annoncent cependant un léger repli.

Étant donné la croissance continue et relativement stable de la population, les variations de l'indicateur tel que présenté sont surtout attribuables aux variations de la valeur du stock net de capital fixe en transport collectif. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) pour l'ensemble de la période observée est de 3,6%.

Capital Produit

Dimension : Transport

Contribution à l'atteinte de la dimension

La valeur nette, par habitant, des infrastructures, de la machinerie et des produits de propriété intellectuelle servant au transport collectif terrestre reflète le niveau des efforts consentis pour maintenir, améliorer ou développer l'offre pour un mode de déplacement ayant un impact moindre que le transport individuel sur l'environnement et la santé, ainsi qu'un impact positif sur l'accessibilité aux services publics et aux lieux de travail.

D'une façon générale, une hausse du stock net de capital fixe en transport collectif vise à combler des besoins généraux ou particuliers en matière de mobilité et d'accès aux services. Elle contribue ainsi à améliorer la qualité de vie d'un grand nombre de personnes en leur permettant de se déplacer plus facilement pour aller travailler, s'instruire, obtenir des soins de santé, participer à des activités de loisir, etc.

De plus, en favorisant la diminution du nombre de voitures sur les routes, le transport collectif permet notamment de réduire les émissions de gaz à effet de serre et le nombre d'accidents de la circulation, ce qui peut exercer un effet positif sur la santé de la population.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Indicateurs de développement durable

Valeur foncière du parc immobilier

Description

La valeur foncière uniformisée du parc immobilier représente la valeur marchande la plus probable des bâtiments et des terrains, 18 mois avant le début de l'exercice financier d'une municipalité donnée. Pour cette raison, la population de référence pour le calcul de l'indicateur correspond au nombre d'habitants au 1^{er} juillet de l'année de référence au marché. Par exemple, pour l'exercice financier 2017, la valeur foncière par habitant est calculée sur la base de la valeur foncière aux conditions du marché en juillet 2015 et du nombre d'habitants au 1^{er} juillet 2015.

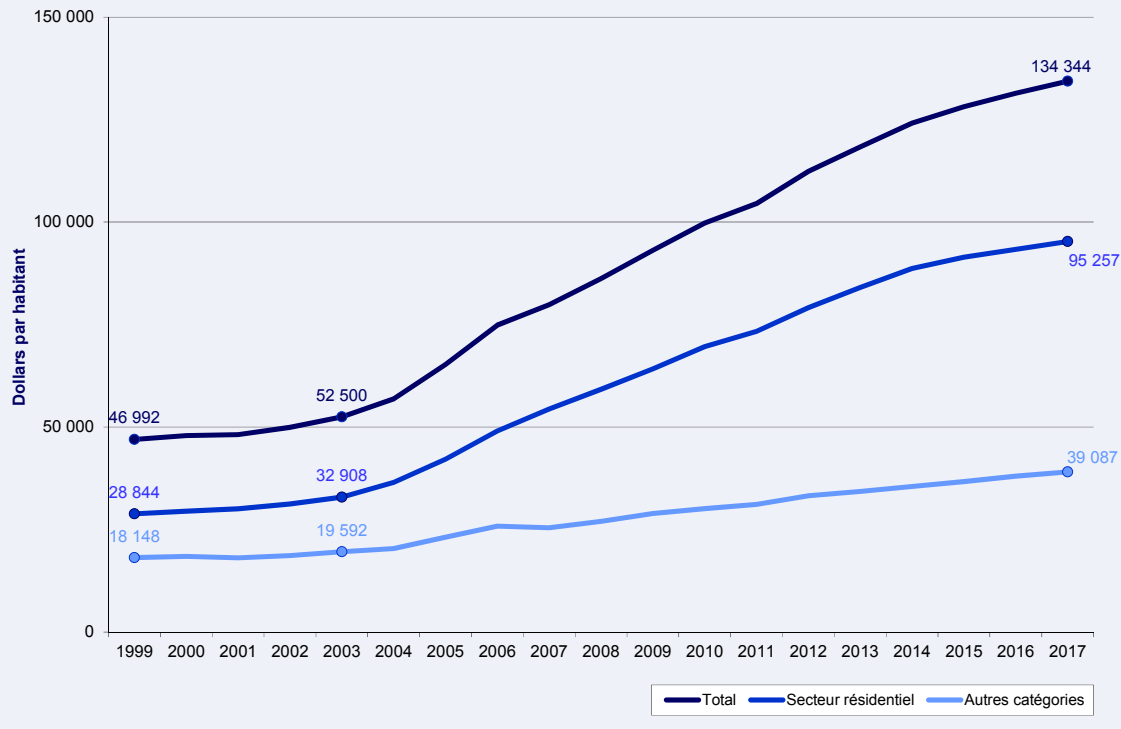
Ce résultat correspond à la valeur des bâtiments et des terrains inscrite aux rôles d'évaluation foncière multipliée par un facteur comparatif qui est propre à chaque rôle et déterminé annuellement par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), afin de rendre comparables les évaluations municipales.

Rôle d'évaluation foncière : Valeur de l'inventaire des bâtiments et des terrains situés sur le territoire d'une municipalité ou sur un territoire non organisé, évalués sur une même base et à une même date. En vigueur pour trois exercices financiers municipaux consécutifs, il sert principalement à indiquer la valeur de ces bâtiments et terrains aux fins des taxations foncières municipales et scolaires.

Précaution

La valeur foncière du parc immobilier n'est pas disponible pour les territoires qui ne sont pas assujettis à la Loi sur la fiscalité municipale tels que les villages nordiques, cris, naskapis, réserves et établissements indiens. Par conséquent, le calcul de la valeur foncière du parc immobilier par habitant exclut les personnes résidant sur ces territoires.

Par habitant et selon la catégorie d'immeuble, exercices financiers 1999 à 2017



Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), Évaluation foncière des municipalités du Québec. Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Note : Autres catégories : industries manufacturières, transport, communication et services publics, commerciale, services, culturelle, récréative et de loisir, production et extraction de richesses naturelles, immeubles non exploités et étendues d'eau. Les valeurs sont en dollars courants. Données révisées. Les valeurs foncières non imposables relatives aux immeubles non exploités et les étendues d'eau de la municipalité du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James n'ont pas été prises en compte pour les exercices financiers 1999 à 2013.

Prochaines données : exercice financier 2018.



Capital Produit

Dimension : Immeubles

Contribution à l'atteinte de la dimension

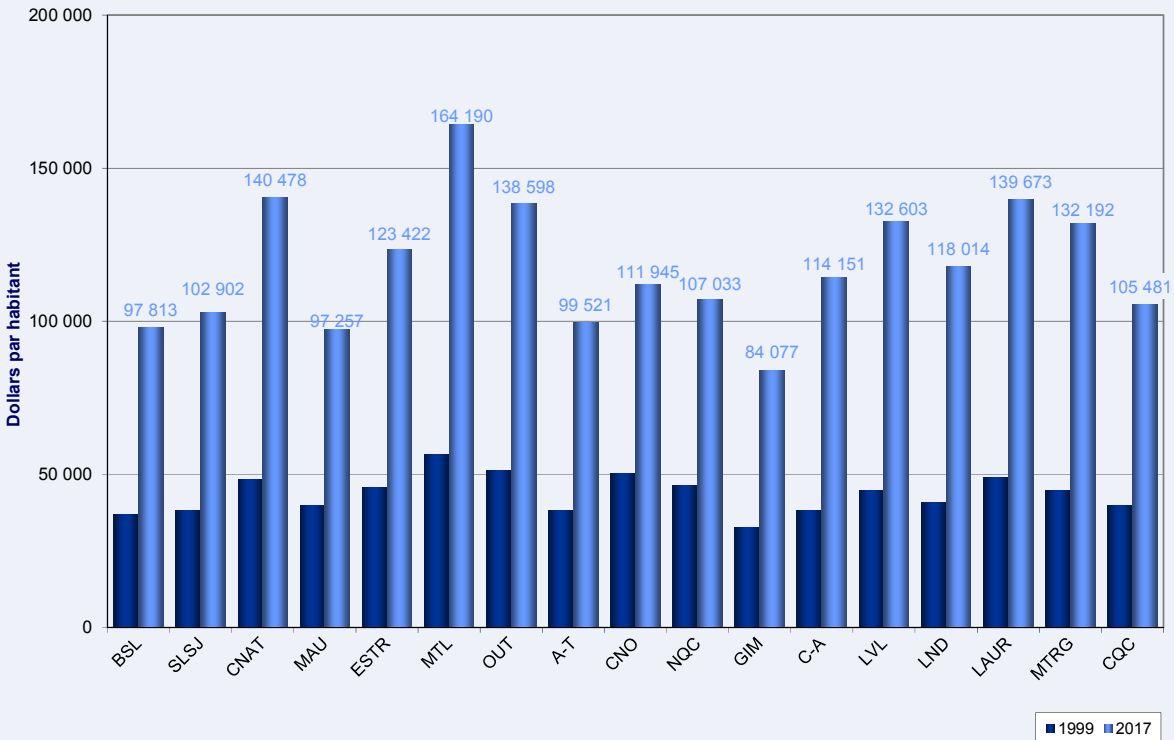
Le marché immobilier joue un rôle central dans le fonctionnement de l'économie. Or, la valeur foncière du parc immobilier subit l'influence de plusieurs facteurs de divers ordres, dont le dynamisme et la conjoncture économiques, la diversité et la qualité des services de proximité, l'environnement naturel et social, le niveau de vie des résidents, etc. Parce qu'elle internalise ces externalités, la valeur foncière du parc immobilier contribue à rendre compte de la force d'attraction d'un territoire donné.

Un suivi régulier de cet indicateur permet d'apprécier l'état et l'évolution du patrimoine immobilier et, éventuellement d'amorcer une réflexion sur les principaux enjeux de son développement, à moyen et long termes.

Indicateurs de développement durable

Valeur foncière du parc immobilier

Par habitant et par région administrative, exercices financiers 1999 et 2017



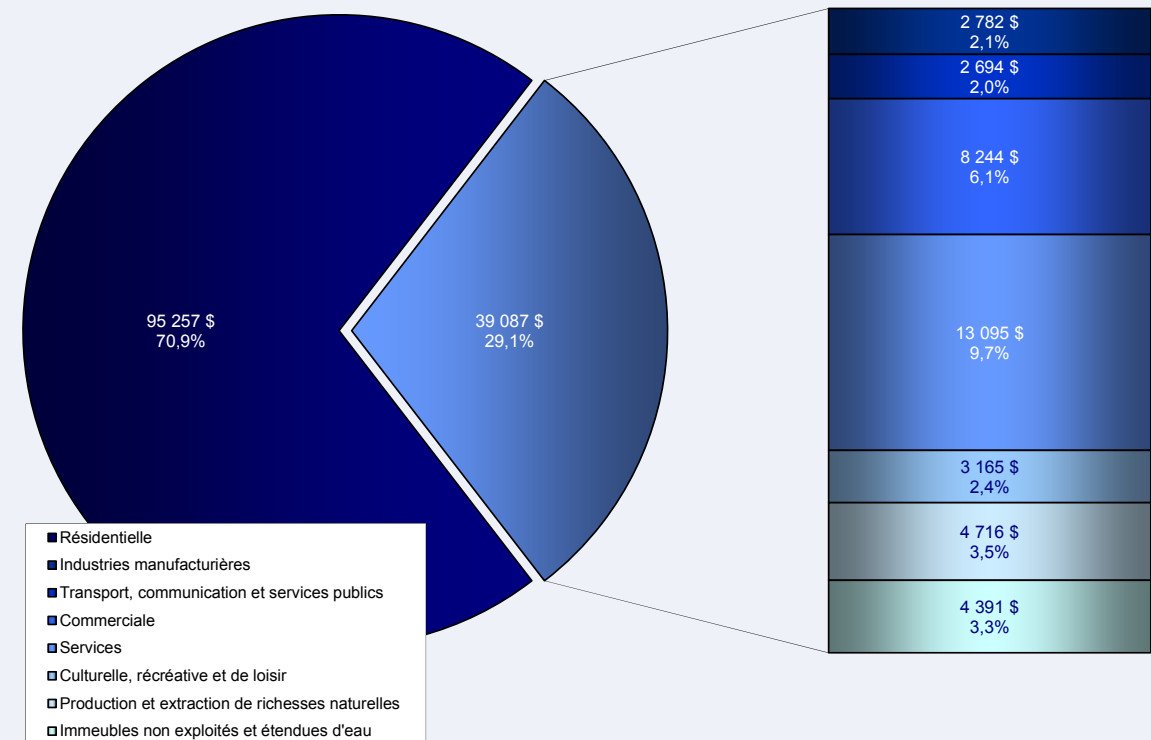
Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), Évaluation foncière des municipalités du Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Les valeurs sont en dollars courants. Les valeurs foncières non imposables relatives aux immeubles non exploités et les étendues d'eau de la municipalité de la Baie-James n'ont pas été prises en compte pour l'exercice financier de 1999. La valeur foncière du Nord-du-Québec est uniquement composée du territoire équivalent de la Jamésie. Prochaines données : exercice financier 2018.

Analyse

Entre les exercices financiers de 1999 et 2017, la valeur foncière par habitant a plus que doublé dans toutes les régions administratives. Ce sont, par ordre décroissant, les régions de Chaudière-Appalaches (+ 199 %), de Laval (+ 197 %) et de la Montérégie (+ 195 %) qui ont connu les plus fortes croissances. La région de Montréal a le plus gagné en valeur absolue avec un accroissement de 107 730 \$ par habitant entre 1999 et 2017, pour atteindre 164 190 \$ par habitant en 2017. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la région dont la valeur foncière par habitant est la plus faible pour l'exercice financier 2017. C'est aussi dans cette région que la valeur foncière par habitant a le moins progressé en valeur absolue entre 1999 et 2017 (+ 51 529 \$). L'évolution de la valeur foncière de la région est notamment influencée par la diminution de sa population. La valeur foncière par habitant de la Côte-Nord est celle qui a le moins augmenté en pourcentage par rapport à 1999 (+ 123 %). Dans cette région, la population a diminué sur la période observée et la valeur foncière a augmenté assez faiblement (+ 94 %) comparativement aux autres régions. La situation est relativement semblable au Nord-du-Québec.

Mise à jour de la fiche : 28 juin 2017. Mise à jour des données : 28 juin 2017.
Prochaine mise à jour des données : hiver 2018.

Par habitant selon l'utilisation, exercice financier 2017



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), Évaluation foncière des municipalités du Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Prochaines données : exercice financier 2018.

Analyse

Pour l'exercice financier 2017, 70,9 % de la valeur du parc immobilier par habitant est attribuable aux bâtiments et terrains à vocation résidentielle alors que le reste de la valeur foncière se répartit parmi sept autres types d'utilisation : services (9,67 %), commerciale (6,1 %), production et extraction de richesses naturelles (3,5 %), immeubles non exploités et les étendues d'eau (3,3 %), culturelle, récréative et de loisir (2,4 %), industries manufacturières (2,1 %), et finalement, transport, communication et services publics (2,0 %).

Notons que les utilisations dont la valeur foncière a le plus progressé entre les exercices financiers de 1999 et 2017, sont les utilisations résidentielle, la production et extraction de richesses naturelles, et l'utilisation commerciale avec des taux croissance annuels moyens (TCAM) de 6,9 %, 5,8 % et 5,6 % respectivement. L'industrie manufacturière est celle qui a pris le moins de valeur par habitant avec un TCAM de 1,3 % entre 1999 et 2017.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Indicateurs de développement durable

Avoirs nets des ménages

Description

Les avoirs nets des ménages représentent la valeur monétaire des actifs qu'ils détiennent auprès des institutions financières et non financières, moins leurs passifs.

Actifs : Les actifs peuvent être d'ordre financier ou non financier. Un actif financier est un titre ou un contrat qui est négociable sur le marché financier. D'ordre général, cet actif est susceptible de produire un revenu ou un gain en capital. Il peut s'agir de valeurs mobilières (actions, obligation) et de titres de créances négociables (titre à court terme, certificat de dépôt, etc.). Un actif non financier ne se transige par sur le marché financier. Il peut s'agir de bâtiments, de terrains, d'outillage, de machines, d'infrastructures, de véhicules, etc.

Passifs : Les passifs comprennent les découverts bancaires, les lignes de crédit, les prêts, les cartes de crédit, ou toute autre créance qui doit être remboursée à une institution financière.

Valeur nette : La valeur nette est la somme restante après la liquidation de tous les actifs et le paiement de tous les passifs.

Moyenne : La moyenne est égale à la somme des avoirs nets divisée par le nombre de ménages.

Médiane : Si on ordonne une distribution, la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, 50 % des ménages détiennent un avoir net au-dessous de l'avoir net médian et 50 % des ménages détiennent un avoir net au-dessus de l'avoir net médian.

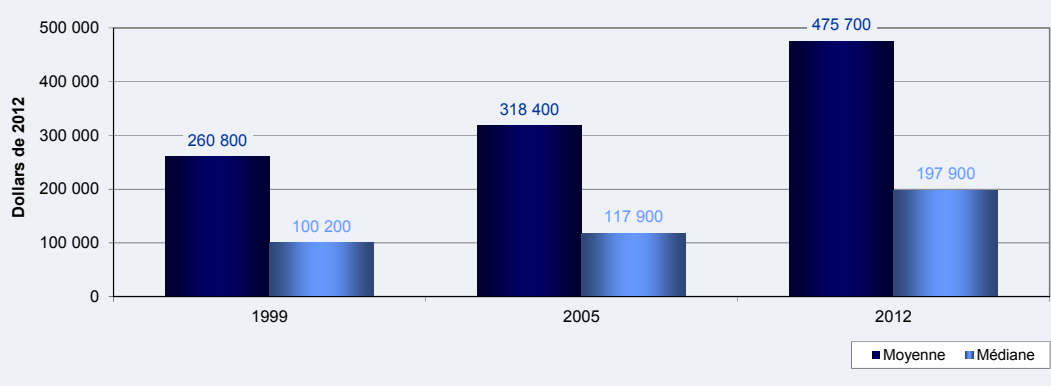
Quintile : Les ménages sont classés en ordre croissant en fonction de leur niveau d'avoirs nets. Par la suite, ils sont présentés par tranche de 20 % (quintile).

Précaution

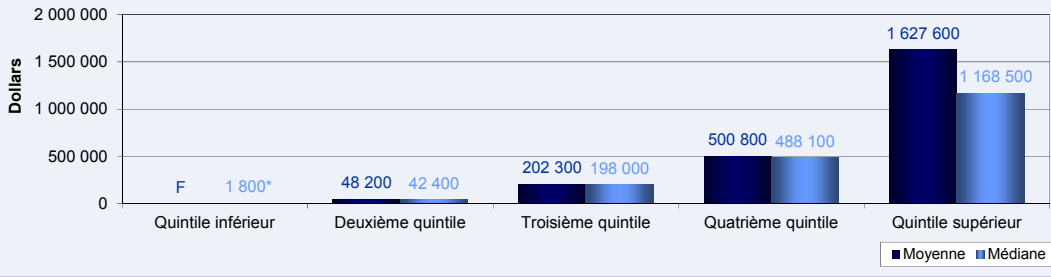
Suite à la comparaison entre les comptes du bilan national et l'enquête sur la sécurité financière, Statistique Canada conclut que l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) peut sous-estimer certaines des composantes liées à la valeur nette, en particulier les avoirs financiers et les dettes à la consommation. De plus, la précision des estimations des actifs réels (p. ex., les résidences occupées par leur propriétaire et les véhicules) est nettement supérieure à la précision des estimations des avoirs financiers.

Mise à jour de la fiche : 5 février 2015. Mise à jour des données : 5 février 2015. Prochaine mise à jour des données : indéterminé

Moyenne et médiane, 1999, 2005 et 2012



Moyenne et médiane par quintile, 2012



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la sécurité financière (ESF), fichier maître, 1999, 2005 et 2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
Note : en dollars constants de 2012 selon l'indice des prix à la consommation canadien. * : donnée à considérer avec prudence. F : donnée trop peu fiable pour être publiée. Prochaines données : indéterminé.



Analyse

Entre 1999 et 2012, la moyenne des avoirs nets des ménages a augmenté. En dollars constants de 2012, elle est passée de 260 800 \$ en 1999, à 475 700\$ en 2012, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,7 %. Au cours de cette même période, la médiane des avoirs nets des ménages est passée de 100 200 \$ en 1999 à 197 900 \$ en 2012, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,4 %. La hausse de la moyenne et de la médiane des avoirs nets indique qu'en général les ménages québécois se sont enrichis, et que ce phénomène n'est pas seulement attribuable à la hausse de la valeur du patrimoine des ménages les plus fortunés. La progression des avoirs nets est notamment imputable à la hausse des actifs immobiliers.

En 2012, la moyenne et la médiane des avoirs nets des ménages par quintile sont relativement semblables pour les quatre premiers quintiles. Cependant, elles diffèrent au quintile supérieur en faveur de la moyenne, ce qui révèle une répartition hétérogène de l'avoir net chez ce groupe. Les écarts entre les quintiles sont tous statistiquement significatifs.

Capital Financier

Dimension : Actifs des ménages

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les actifs détenus par les ménages constituent un élément important du capital financier. Au niveau macroéconomique, ils élargissent les possibilités de croissance en favorisant l'investissement et agissent comme facteur de réduction de la pauvreté. D'un point de vue microéconomique, les actifs détenus par les ménages leur permettent d'accroître leur niveau de vie et de disposer d'une marge de manœuvre afin de se prémunir contre les aléas et d'assurer leurs besoins matériels et immatériels.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, le suivi de l'avoir net des ménages permet notamment d'apprécier le niveau de la santé et de la sécurité financière d'une communauté et d'établir les opportunités de croissance économique.

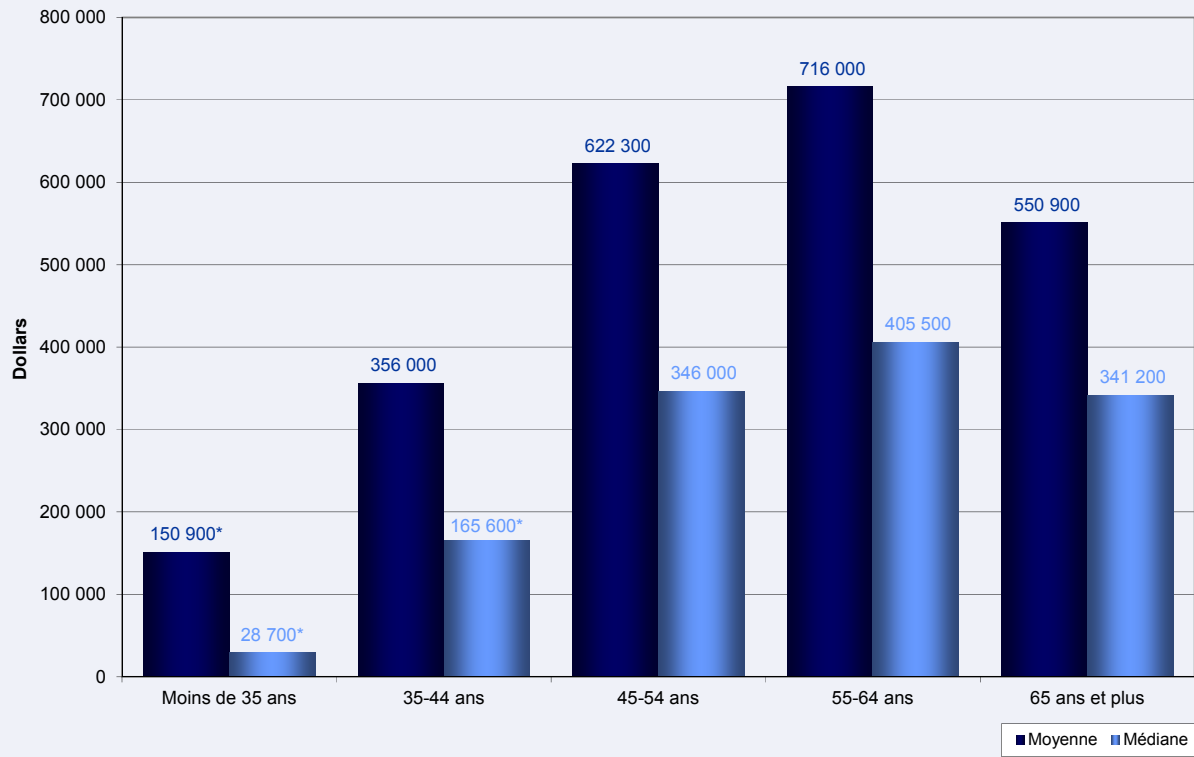
Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Indicateurs de développement durable

Avoirs nets des ménages

Selon l'âge du soutien économique principal, moyenne et médiane, 2012



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la sécurité financière (ESF), fichier maître, 2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
Note : Soutien économique principal : personne dont le revenu avant impôt est le plus élevé. * : donnée à considérer avec prudence. Prochaines données : indéterminé.

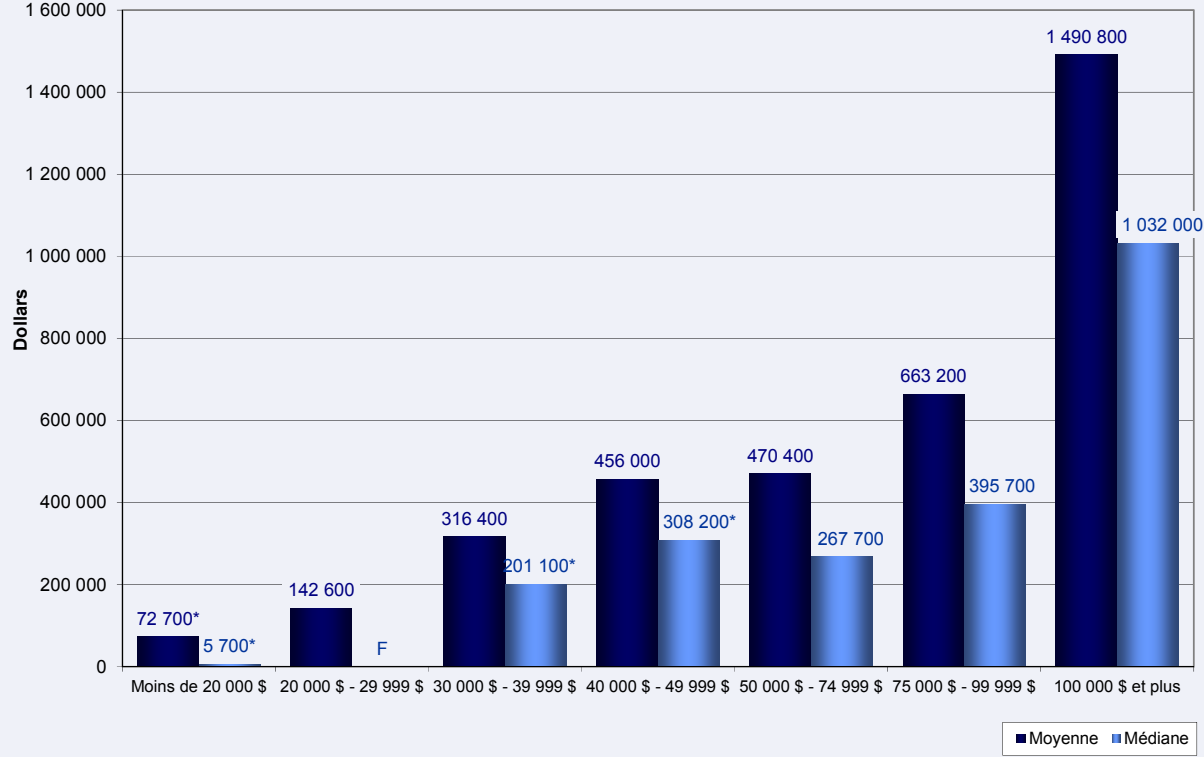
Analyse

Les avoirs nets moyens des ménages augmentent graduellement en fonction de l'âge pour atteindre le point culminant chez les ménages dont le principal soutien économique est âgé entre 45 et 64 ans. Au Québec, la valeur totale moyenne des actifs moins les dettes chez les ménages dont le soutien principal est âgé de 55-64 ans s'élève à 716 000 \$ en 2012.

Les avoirs nets médians des ménages augmentent graduellement en fonction de l'âge du soutien économique principal jusque 45 ans. Par la suite les écarts ne sont pas statistiquement significatifs entre les groupes d'âge.

Mise à jour de la fiche : 12 juin 2015. Mise à jour des données : 12 juin 2015,
Prochaine mise à jour des données : indéterminé

Selon le revenu disponible, moyenne et médiane, 2012



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la sécurité financière (ESF), fichier maître, 2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
Note : Revenu disponible : correspond aux revenus du ménage après impôt : Revenu du marché + Transferts gouvernementaux – Impôt. * : donnée à considérer avec prudence. F : donnée trop peu fiable pour être publiée. Prochaines données : indéterminé.

Analyse

En général, plus le revenu disponible des ménages est élevé, plus leurs avoirs nets sont élevés.

Les différences entre les tranches de revenu ne sont pas toutes significatives sur le plan statistique, contrairement à ce que pourrait laisser croire le graphique. Ainsi, les ménages dont le revenu disponible se situe entre 30 000 \$ et 74 999 \$ ont des avoirs nets relativement semblables. Il existe cependant une différence significative entre les avoirs nets moyens des ménages dont le revenu disponible est compris entre 30 000 \$ et 39 999 \$, et ceux dont le revenu est compris entre 50 000 \$ et 74 999 \$.

À titre indicatif, d'après l'ESF, 57 % des ménages détiennent un revenu disponible de moins de 50 000 \$.

En 2012, les ménages québécois dont le revenu disponible est de 100 000 \$ et plus (12 % des ménages) ont un patrimoine moyen de 1 490 800 \$ (valeur fortement influencée par le patrimoine des plus nantis de cette tranche de revenu), et un patrimoine médian de 1 032 000 \$.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Indicateurs de développement durable

Actifs financiers du gouvernement

Description

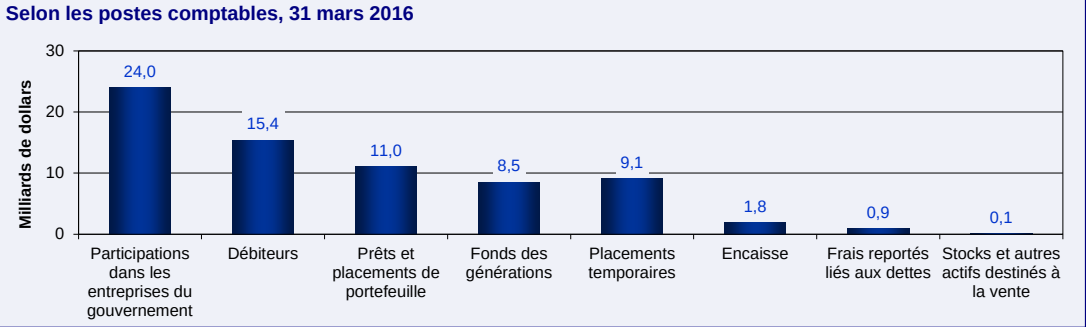
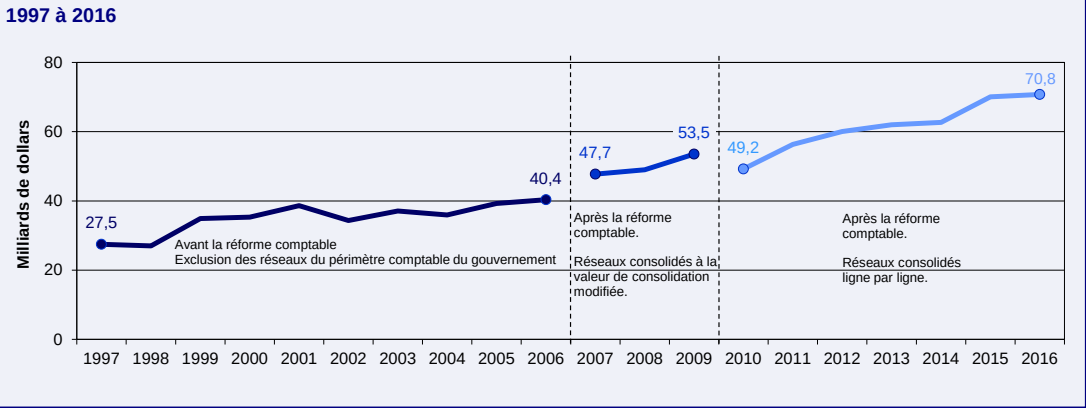
Les actifs financiers du gouvernement québécois représentent l'ensemble de tous les actifs de nature financière de l'appareil d'État.

Ce sont des actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures.

Les actifs financiers du gouvernement québécois sont composés des éléments suivants :

- participations dans les entreprises du gouvernement;
- débiteurs;
- prêts et placements de portefeuille;
- placements temporaires;
- Fonds des générations;
- frais reportés liés aux dettes;
- encaisse;
- stocks et autres actifs destinés à la vente.

Les actifs financiers du gouvernement québécois sont un indicateur de la comptabilité gouvernementale déterminé annuellement dans les états financiers consolidés du gouvernement selon les normes de comptabilité gouvernementale en vigueur.



Source : Ministère des Finances, Comptes publics du gouvernement du Québec de 1996-1997 à 2015-2016.
Notes : En 2010, la valeur des actifs financiers du gouvernement a été réduite de de 4,0 milliards de dollars, en raison d'une modification comptable effectuée par une entreprise du gouvernement.
Données au 31 mars 2016. Prochaines données : 2017.



Analyse

Le total des actifs financiers du gouvernement est composé de plusieurs postes comptables. La composante la plus importante est constituée des « Participations dans les entreprises du gouvernement », notamment celles dans Hydro-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools du Québec. Ces participations génèrent des revenus et contribuent de façon significative à l'équilibre budgétaire du gouvernement.

Entre 2010 et 2016, le gouvernement québécois a enregistré en moyenne une hausse annuelle de ses actifs financiers de 6,2 %. Ils sont passés de 49,2 milliards de dollars à 70,8 milliards de dollars.

De par leur nature structurante et de long terme, certaines composantes des actifs financiers ont une dimension « développement durable » plus importante, par exemple, les « Participations dans les entreprises du gouvernement », les « Prêts et placements de portefeuille » et le « Fonds des générations ». Au 31 mars 2016, ces trois postes constituent 61,5 % du total des actifs financiers du gouvernement. Les autres postes d'actifs sont davantage liés à la gestion financière ou budgétaire du gouvernement.

Capital Financier

Dimension : Actifs du gouvernement québécois

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les actifs financiers du gouvernement constituent un patrimoine susceptible d'influencer le potentiel de développement des générations futures. Une saine gestion des actifs financiers du gouvernement contribue à favoriser l'équité entre les générations et à maintenir un certain niveau de prospérité économique. C'est d'ailleurs l'une des conditions préalables à l'établissement et au maintien d'un contexte propice à la croissance économique et à l'emploi.

En effet, lorsqu'ils sont destinés à l'épargne, les actifs financiers peuvent agir, par exemple, de filet de sécurité sociale en situation de mauvaise conjoncture économique. De même, lorsqu'ils sont voués à l'investissement, les actifs financiers peuvent contribuer à stimuler l'économie. Une tendance positive de cet indicateur dénote un contexte favorable au développement de politiques respectueuses d'une démarche de développement durable.

Indicateurs de développement durable

Superficie du territoire en aires protégées

Description

La proportion de la superficie des provinces naturelles qui est constituée d'aires protégées rend compte du taux de préservation des grands écosystèmes du Québec.

Une aire protégée est « un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées » (loi sur la conservation du patrimoine naturel, chapitre C-61-01). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de désignations juridiques ou administratives différentes qui sont reconnus au Registre des aires protégées.

L'établissement du réseau québécois d'aires protégées vise à constituer une gamme de territoires voués à la conservation de la nature, qui sont représentatifs de la diversité des écosystèmes et des espèces de chacune des provinces naturelles, c'est-à-dire qui protègent des échantillons significatifs de toutes les conditions écologiques présentes au Québec, qu'elles soient terrestres, aquatiques ou marines.

L'un des outils utilisés pour définir la diversité des écosystèmes est le Cadre écologique de référence (CER). Cet outil permet de découper le territoire selon différents niveaux de perception du milieu naturel qui s'emboîtent les uns dans les autres. Les provinces naturelles du Québec constituent le niveau le plus élevé du CER.

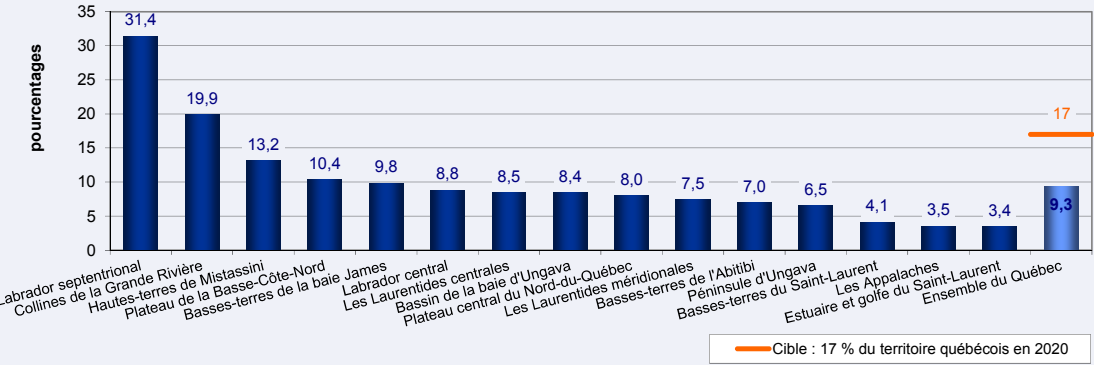
Une province naturelle correspond à une unité écologique de grande superficie (de l'ordre de 100 000 km²), définie par une configuration spatiale particulière du relief, du socle rocheux, des dépôts de surface et de l'hydrographie dont l'origine remonte à des événements géologiques lointains d'envergure continentale. Elle est également caractérisée par d'autres variables écologiques majeures, telles que le climat et la végétation.

Précaution

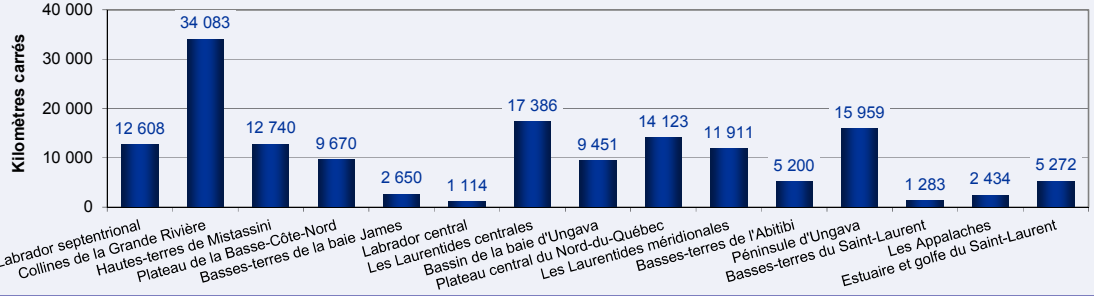
La proportion globale d'aires protégées au Québec, qui est mesurée annuellement, est une référence pour apprécier l'évolution du niveau de préservation de chacune des provinces naturelles.

Mise à jour de la fiche : 7 juin 2017. Mise à jour des données : 7 juin 2017
Prochaine mise à jour des données : printemps 2018

Proportion d'aires protégées selon la province naturelle, 2017



Superficie des aires protégées selon la province naturelle, 2017



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELC),
Registre des aires protégées, Cadre écologique de référence 2013 adapté aux aires protégées.
Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELC).
Note : Données au 31 mars 2017. Prochaines données : 2018.



Analyse

En 2017, la proportion de la superficie des provinces naturelles en aires protégées varie de 3,4 % pour l'Estuaire et golfe du Saint-Laurent, à 31,4 % pour le Labrador septentrional. Cinq provinces naturelles sur quinze présentent une proportion d'aires protégées supérieure à la moyenne québécoise, qui est de 9,35 % (155 885 km² d'aires protégées).

La majorité des superficies en aires protégées se situent dans les provinces naturelles nordiques du Québec, c'est-à-dire, les Collines de la Grande Rivière (34 083 km²), la Péninsule d'Ungava (15 959 km²), le Plateau central du Nord-du-Québec (14 123 km²) et le Labrador septentrional (12 608 km²). Plus au sud, les aires protégées dans les Laurentides centrales (17 386 km²) contribuent également à protéger une superficie importante du territoire, ainsi que celles dans les Hautes-terres de Mistassini (12 740 km²) et les Laurentides méridionales (11 911 km²).

Cible : Le gouvernement du Québec adhère aux cibles internationales prévues au 11^e objectif d'Aichi du Plan stratégique 2011-2020 de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies. Ainsi, le Québec vise la cible de 17 % d'aires protégées en milieu terrestre et d'eau douce d'ici 2020. Il s'est également engagé à atteindre la cible internationale de 10 % du milieu marin protégée sur son territoire.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Capital Naturel

Dimension : Biodiversité

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le capital naturel est directement dépendant de la biodiversité qui maintient les processus naturels des écosystèmes, ainsi que les biens et les services écologiques qu'ils procurent.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, la préservation de la biodiversité constitue un enjeu important et conditionne la capacité d'une société à léguer un environnement sain et de qualité aux générations futures. À cet égard, la proportion de la superficie des provinces naturelles en aires protégées est un indice pertinent, car il exprime dans le temps et dans l'espace, le taux de protection des écosystèmes.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELC)

Indicateurs de développement durable

Représentativité du réseau d'aires protégées selon les types de milieu physique (TMP)

Description

Le principe de représentativité vise à créer un réseau d'aires protégées qui assure la protection d'au moins un échantillon de chacun des types d'écosystèmes qui caractérisent le territoire à une échelle de perception choisie à cette fin. L'approche classique consiste à déduire la diversité des écosystèmes d'un territoire à partir des caractéristiques écologiques permanentes qui les définissent, soit les types de milieu physique (TMP). Ceux-ci sont décrits par des agencements particuliers d'une forme de terrain, d'un dépôt de surface et d'un socle géologique.

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique ou l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées. Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de 30 désignations ou statuts de protection différents qui sont reconnus au Registre des aires protégées.

Cet indicateur mesure la représentativité du réseau d'aires protégées du Québec, à partir d'un taux de protection de 12 % de la superficie des TMP dans chacune des régions naturelles (unité dont la superficie est de l'ordre des dizaines de milliers de km²) du territoire. Le gouvernement du Québec s'est en effet engagé à porter le réseau d'aires protégées à 12 % de la superficie du territoire québécois en 2015.

Les cartes ci-contre illustrent l'évolution du pourcentage d'atteinte du seuil de 12 % de protection de la superficie des TMP dans les régions naturelles selon 6 classes allant du blanc (0 %, représentativité nulle) au vert foncé (80 % à 100 %, représentativité très forte, incluant l'atteinte ou le dépassement du seuil de protection de 12 %).

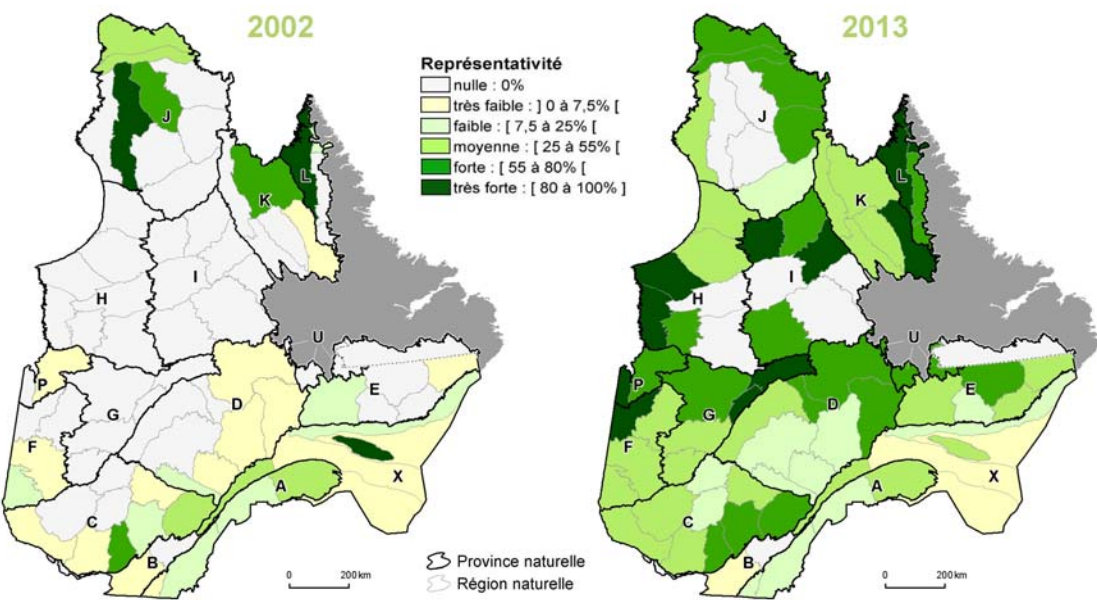
Précaution

La mesure de la représentativité du réseau d'aires protégées doit être complétée et validée à l'aide des variables biologiques (types de végétation potentielle, types de couvert, âge des forêts, espèces menacées ou vulnérables, etc.) permettant d'enrichir la description des écosystèmes du territoire. Ces informations sont notamment disponibles dans le « Portrait du réseau d'aires protégées – période 2002-2009 » produit par le MDDELCC.

L'indicateur exclut les aires protégées de petite taille, mais il couvre plus de 90 % de la superficie des aires protégées.

En 2007, le registraire a déterminé que certains territoires situés dans les provinces naturelles J, K et X ne pouvaient plus être considérés comme des aires protégées. L'analyse comparant les données 2013 et celles des années antérieures doit donc tenir compte de ces retraits.

Mise à jour de la fiche : 5 février 2015. Mise à jour des données : 5 février 2015.
Prochaine mise à jour de la fiche : indéterminé.



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Niveaux de perception 1 et 2 du Cadre écologique de référence 2013 adapté aux aires protégées, Registre des aires protégées.
Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).
Notes : Données au 31 mars. Prochaines données : indéterminé.
Provinces naturelles du Québec : A – Les Appalaches, B – Basses-terres du Saint-Laurent, C – Les Laurentides méridionales, D – Les Laurentides centrales, E – Plateau de la Basse-Côte-Nord, F – Basses-terres de l'Abitibi, G – Hautes-terres de Mistassini, H – Collines de la Grande Rivière, I – Plateau central du Nord-du-Québec, J – Péninsule d'Ungava, K – Bassin de la baie d'Ungava, L – Labrador septentrional, P – Basses-terres de la baie James, U – Labrador central, X – Estuaire et golfe du Saint-Laurent

Analyse

Entre 2002 et 2013, la représentativité des aires protégées s'est améliorée dans la plupart des provinces naturelles. En 2013, le Québec compte onze régions naturelles sur 79 où la représentativité est très forte. La très forte représentativité est nouvelle pour dix des onze régions. Les aires de confinement du cerf de Virginie de l'Île d'Anticosti et des aires de mise bas du caribou dans la Péninsule d'Ungava ont été retirées du registre des aires protégées en 2007, ce qui explique que la représentativité dans les régions naturelles concernées soit moins forte en 2013 qu'en 2002.

Le nombre de régions naturelles ayant une représentativité moyenne (5) ou forte (3) en 2002 a augmenté, passant à 23 et 19 respectivement en 2013. Cette variation positive concerne toutes les provinces naturelles, à l'exception des Basses-terres du Saint-Laurent et de l'Estuaire et golfe du Saint-Laurent.

Les régions naturelles où la représentativité a peu changé sont celles qui se situent le long du fleuve Saint-Laurent, dans son estuaire et son golfe. En effet, plusieurs aires protégées d'importance existaient déjà sur ces territoires, où par ailleurs, différents usages sont très concentrés (villégiature, développement urbain, agriculture...). De plus, la volonté du gouvernement était de couvrir l'ensemble du Québec en établissant au moins une grande aire protégée par province naturelle. L'objectif est atteint en 2013 comme en témoigne l'amélioration de la représentativité dans les provinces naturelles septentrionales du Québec.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Capital Naturel

Dimension : Biodiversité

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le capital naturel est directement dépendant de la biodiversité qui maintient les processus naturels des écosystèmes ainsi que les biens et les services écologiques qu'ils procurent.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, la préservation de la biodiversité constitue un enjeu important et conditionne la capacité d'une société à léguer un environnement sain et de qualité aux générations futures. À cet égard, la capacité du réseau d'aires protégées à bien représenter chacune des conditions écologiques du territoire est un indicateur pertinent, car il exprime dans le temps et dans l'espace, la qualité du réseau d'aires protégées.

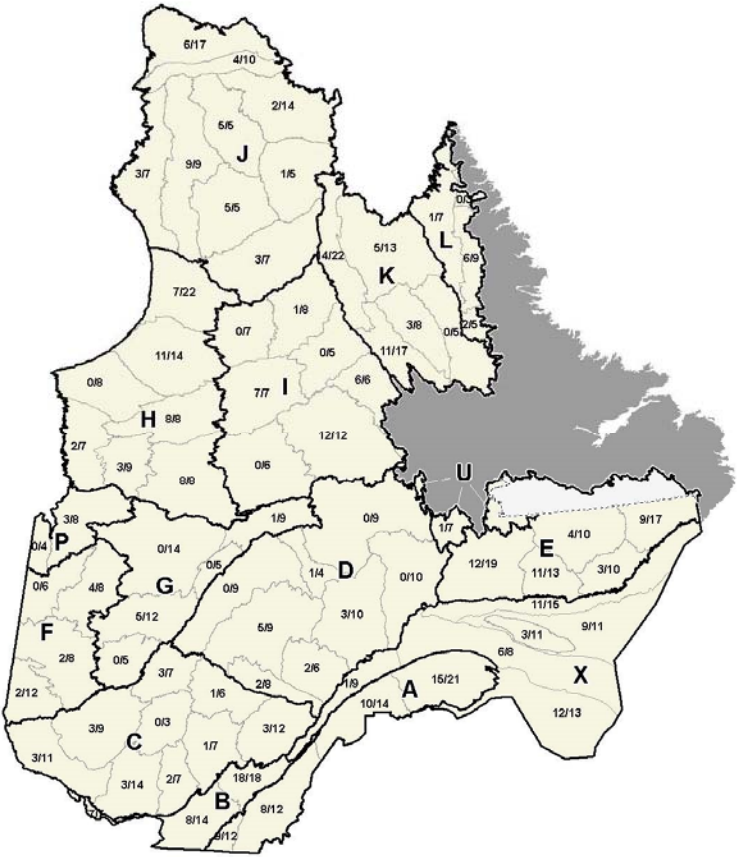
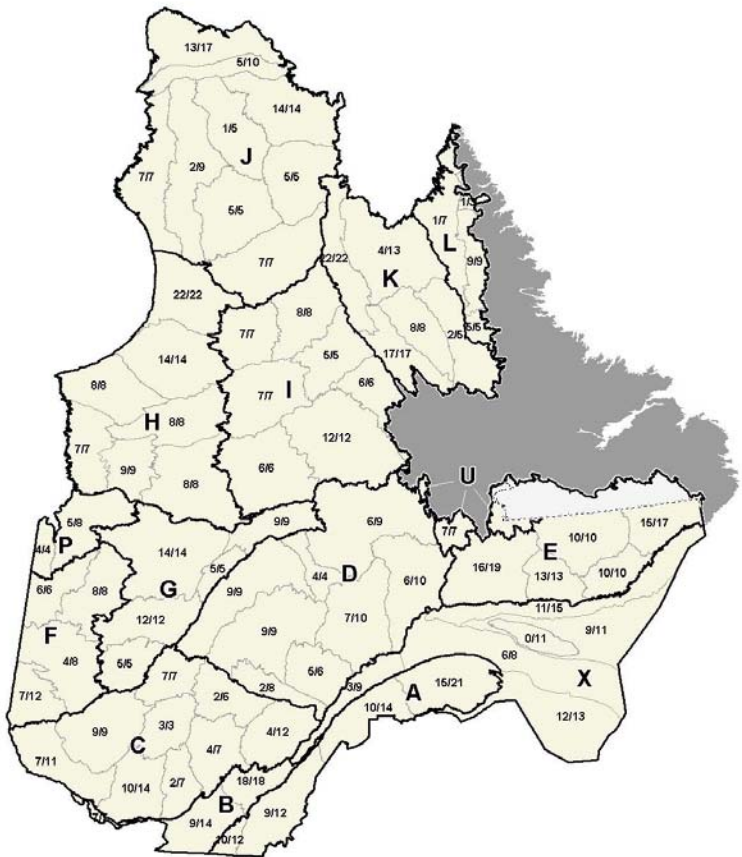
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Indicateurs de développement durable

Représentativité du réseau d'aires protégées selon les types de milieu physique (TMP)

Carences, 2002

Carences, 2013



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Niveaux de perception 1 et 2 du Cadre écologique de référence 2013 adapté aux aires protégées, Registre des aires protégées.
Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).
Notes : Données au 31 mars. Prochaines données : indéterminé.
Provinces naturelles du Québec : A – Les Appalaches, B – Basses-terres du Saint-Laurent, C – Les Laurentides méridionales, D – Les Laurentides centrales, E – Plateau de la Basse-Côte-Nord, F – Basses-terres de l'Abitibi, G – Hautes-terres de Mistassini, H – Collines de la Grande Rivière, I – Plateau central du Nord-du-Québec, J – Péninsule d'Ungava, K – Bassin de la baie d'Ungava, L – Labrador septentrional, P – Basses-terres de la baie James, U – Labrador central, X – Estuaire et golfe du Saint-Laurent

Analyse

Cet indicateur complémentaire permet de mettre en évidence les carences, c'est-à-dire les éléments de biodiversité d'un territoire qui ne sont pas encore intégrés dans le réseau d'aires protégées. Les ratios présentent le nombre de types de milieu physique (TMP) qui ne sont pas protégés (numérateur) par rapport au nombre total de TMP présents dans une région naturelle donnée (dénominateur).
En 2002, plus de la moitié des régions naturelles ne détenaient pas d'aires protégées. Les provinces naturelles des Hautes-terres de Mistassini, des Collines de la Grande Rivière et du Plateau central du Nord-du-Québec étaient particulièrement concernées. En 2013, le nombre de régions naturelles non représentées dans le réseau d'aires protégées est réduit à 10 sur 79, soit 13 % des régions naturelles. Toutes les provinces naturelles détiennent désormais des aires protégées.

Indicateurs de développement durable

Superficie du territoire zoné agricole

Description

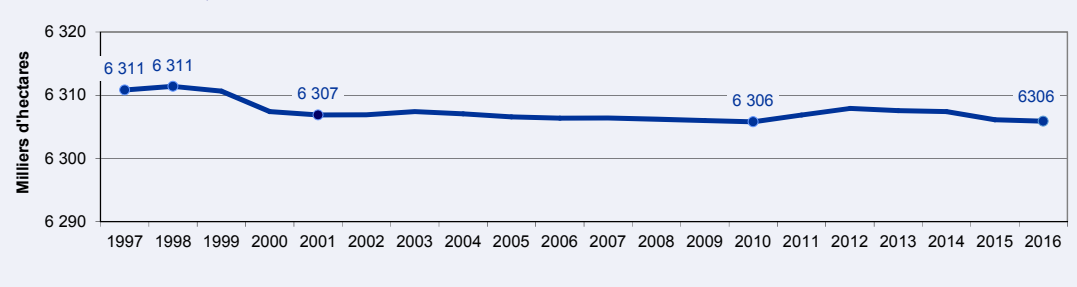
Cet indicateur présente les superficies protégées de la limite sud du Québec jusqu’au 50^e parallèle propice à l’exercice et au développement des activités agricoles telles que la pratique de l’agriculture (culture du sol et des végétaux, sylviculture, élevage d’animaux), les activités d’entreposage, de conditionnement, de transformation et de ventes de produits agricoles.

Le territoire zoné agricole a été déterminé dans la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) dont l’objectif est d’assurer la pérennité d’une base territoriale pour la pratique de l’agriculture et de favoriser la protection ainsi que le développement des activités et des entreprises agricoles dans les zones agricoles établies. Ainsi, le territoire zoné agricole permet de maintenir et protéger la pratique de l’agriculture en limitant l’usage d’utilisation non agricole pouvant générer des contraintes sur celle-ci. Il comprend des sols de différents potentiels agricoles, des boisés et des érablières essentiellement.

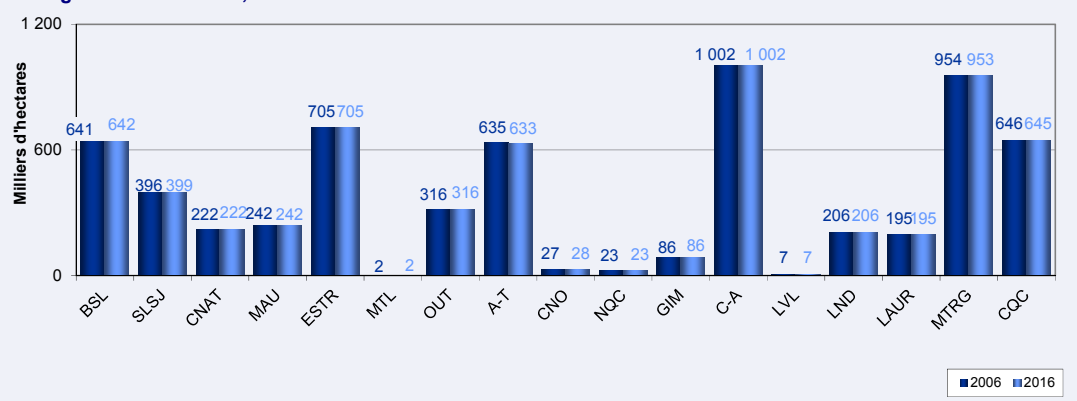
La superficie de ce territoire varie selon les décisions prises par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) à la suite des demandes d’exclusion et d’inclusion de lots au territoire zoné agricole qui lui sont soumises en vertu de la LPTAA. L’effet sur la superficie de la zone agricole se mesure uniquement lors de l’enregistrement de l’avis d’inclusion ou d’exclusion à la publicité des droits du Registre foncier du Québec.

Mise à jour de la fiche : 21 avril 2017. Mise à jour des données : 24 novembre 2016.
Prochaine mise à jour des données : automne 2017.

Ensemble du Québec, 1997-2016



Par région administrative, 2006 et 2016



Source : Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).
Compilation : Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Note : Données au 31 mars. Prochaines données : 2017.



Analyse

La superficie totale de la zone agricole a peu varié depuis 1997. L’un des facteurs expliquant cette stabilité est l’équilibre existant entre les superficies incluses à la zone agricole et celles qui en sont exclues.

Entre 1997 et 2016, la superficie de la zone agricole a diminué passant de 6 310 834 hectares à 6 305 893 hectares, soit une légère diminution de 4 941 hectares (- 0,08 %). Entre 2015 et 2016, le territoire zoné agricole du Québec a perdu 227 hectares.

Les régions de Chaudière-Appalaches et de la Montérégie affichent les plus grandes superficies du territoire zoné agricole au Québec avec respectivement 1 001 718 hectares (15,9 %) et 953 306 hectares (15,1 %) en 2016. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent sont les deux régions dont les superficies ont le plus progressé entre 2006 et 2016. Elles ont augmenté respectivement de 2 597 et de 963 hectares au cours de cette période.

Capital Naturel

Dimension : Territoire agricole et acéricole

Contribution à l’atteinte de la dimension

La zone agricole représente un patrimoine collectif qui, de par son envergure et la qualité de sa ressource, constitue un actif essentiel pour contribuer à la sécurité agroalimentaire du Québec. Rare et non renouvelable, elle constitue la pierre d’assise d’un secteur important de l’économie du Québec et de ses régions. « *Outre sa fonction nourricière, l’agriculture représente un mode de vie et un moyen dynamique d’occuper le vaste territoire qui est le nôtre.* »¹

D’une superficie d’un peu plus de 6,3 millions d’hectares, la zone agricole occupe moins de 5 % de la superficie totale du Québec. Les terres intégrées à la zone agricole se trouvent principalement dans le sud du Québec, le long du fleuve Saint-Laurent et dans certaines régions périphériques, là où la population est particulièrement dense. Elles sont donc influencées par un effet de concurrence avec les autres utilisations du territoire. Dans ce contexte, il importe de stimuler un développement intégré qui assure la pérennité de cette ressource.

La Commission sur l’avenir de l’agriculture et de l’agroalimentaire québécois recommande d’ailleurs : « *Que le territoire agricole du Québec soit traité comme un patrimoine collectif faisant l’objet de mesures exceptionnelles de protection afin d’assurer la pérennité des activités agricoles exercées, dans une optique de développement durable.* »²

Un indicateur de suivi de l’évolution de la superficie du territoire zoné agricole permet d’apprécier l’efficacité des moyens mis en place et de préserver le fondement du potentiel agricole du Québec.

1- COMMISSION SUR L’AVENIR DE L’AGRICULTURE ET DE L’AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS (2008). *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l’avenir – Rapport de la commission sur l’avenir de l’agriculture et de l’agroalimentaire québécois*, Gouvernement du Québec, p. 12.
2- *ibid*, p. 204

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Indicateurs de développement durable

État des écosystèmes forestiers

Description

Cet indicateur exprime en mètres cubes solides à l'hectare (m³s/ha) le volume marchand brut de bois sur pied qui est présent en moyenne sur chaque hectare de superficie forestière productive. Ainsi, il permet de suivre la variation dans le temps du volume marchand brut sur pied sur l'ensemble des superficies forestières productives du Québec et l'évolution de la superficie forestière productive du Québec.

Ces informations sont employées notamment pour calculer des possibilités forestières, préparer les plans d'aménagement forestier intégré en forêt publique et les plans de protection et de mise en valeur en forêt privée (PPMV), de même que pour élaborer certains des indicateurs d'aménagement durable des forêts au MFFP.

Aux fins du calcul de l'indicateur, ne sont considérées que les essences commerciales dont le diamètre de la tige principale avec écorce est de plus de 9 cm à 1,30 mètre du sol.

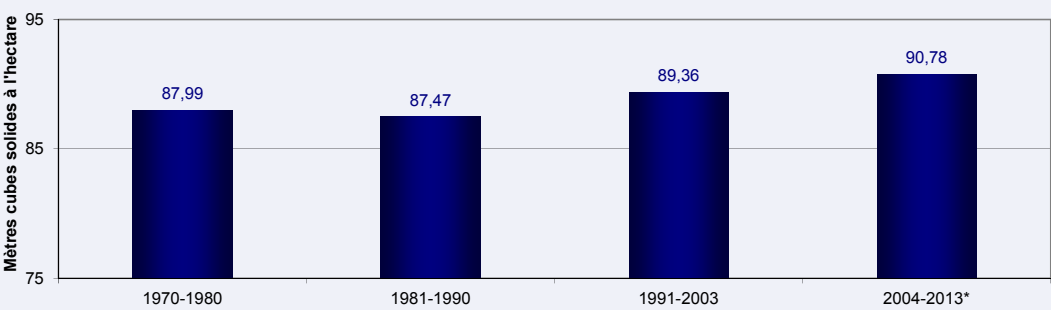
Superficie forestière productive : Ensemble des superficies à vocation forestière capables de produire 30 m³s/ha ou plus de matière ligneuse en moins de 120 ans. Elle comprend les forêts du domaine public provincial (incluant les aires protégées) et fédéral (quelques soit leurs affectations) et des forêts privées.

Le premier inventaire couvre la période de 1970 à 1980, le deuxième de 1981 à 1990 et le troisième de 1991 à 2003. Les données de 2004 à 2013 proviennent du troisième inventaire écoforestier pour les régions du Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière et Laurentides et du quatrième inventaire écoforestier pour les autres régions.

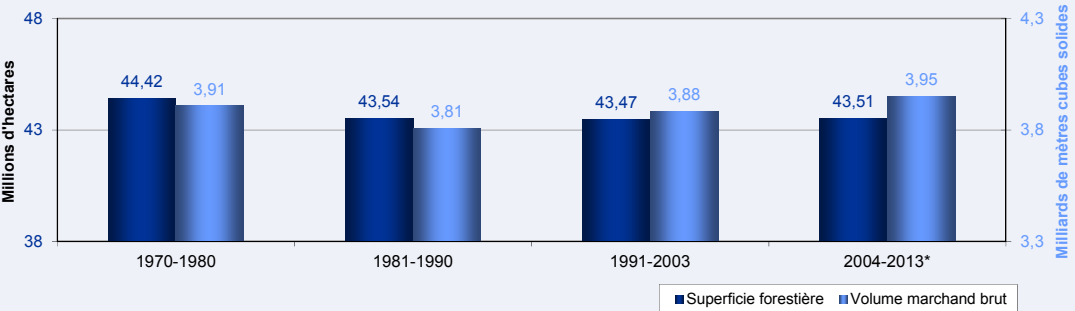
Précaution

Les données statistiques proviennent des inventaires forestiers qui concernent le territoire localisé au sud du 52^e parallèle. Ces inventaires prennent un peu plus de dix ans pour couvrir l'ensemble du territoire forestier québécois, mais un état de situation pourra être fourni tous les cinq ans à compter de l'année 2015. Les données d'inventaires peuvent être considérées comme une mise à jour en continu du territoire forestier québécois.

Volume marchand brut de bois sur pied à l'hectare, 1970-1980 à 2004-2013*



Superficie forestière productive et volume marchand brut de bois sur pied, 1970-1980 à 2004-2013*



Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Programme d'inventaire forestier (SIFORT).

Compilation : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Notes : * : compilation des résultats du troisième inventaire (1991-2003) et du quatrième inventaire (2004-2013). Prochaines données : 2004-2019.



Analyse

Le volume marchand brut à l'hectare des superficies forestières productives du Québec a légèrement augmenté entre 1980 et 2013. Il est passé de 87,99 m³s/ha à 90,78 m³s/ha, représentant une augmentation de 3,2 %. Pour cette période, la superficie forestière productive et le volume marchand brut sur pied ont très peu varié (- 2,0 % et + 1,1 % respectivement).

Entre la réalisation du premier inventaire forestier et celle du deuxième, la superficie forestière productive a diminué d'environ 2 %. Ceci s'explique notamment par l'amélioration des connaissances concernant l'identification des superficies forestières improductives, ce qui a permis de localiser une plus grande proportion de ces superficies sur le territoire forestier québécois.

Capital Naturel

Dimension : Forêt

Contribution à l'atteinte de la dimension

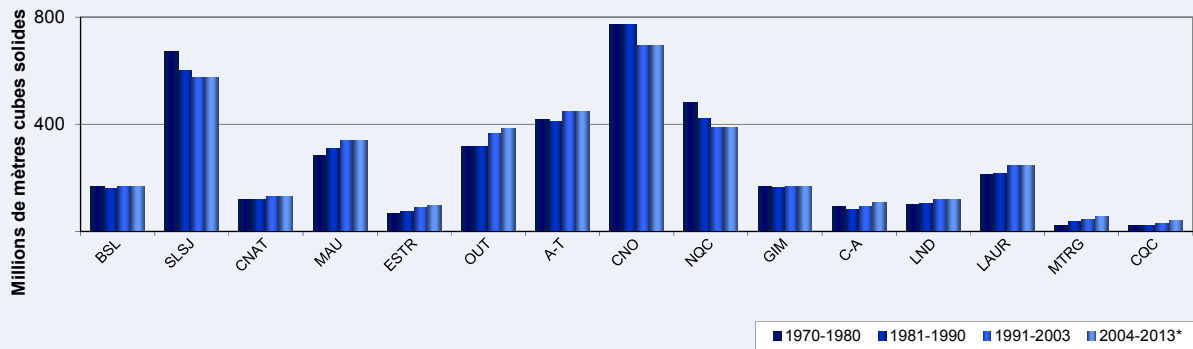
Les forêts constituent un élément essentiel de notre environnement et de notre économie. Elles représentent une richesse considérable qu'il convient de préserver. En outre, la forêt contribue à stimuler l'économie de plusieurs collectivités rurales, éloignées ou tributaires de celle-ci et elle concourt au maintien de la qualité de vie des citoyens et de la diversité biologique. La forêt exerce également un rôle essentiel dans le stockage du carbone, la préservation du sol, et le cycle de l'eau.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, le suivi de l'état des écosystèmes forestiers contribue à schématiser les impacts des interventions humaines, des perturbations naturelles, ainsi que des efforts de protection sur les superficies forestière et sur les volumes de bois de la forêt. Un aménagement durable des forêts est un aménagement qui favorise le maintien et l'amélioration de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers de même que la conservation de la diversité biologique. Il s'appuie sur les valeurs environnementales, sociales et économiques qui doivent être associées à la mise en valeur des ressources forestières et à leur conservation.

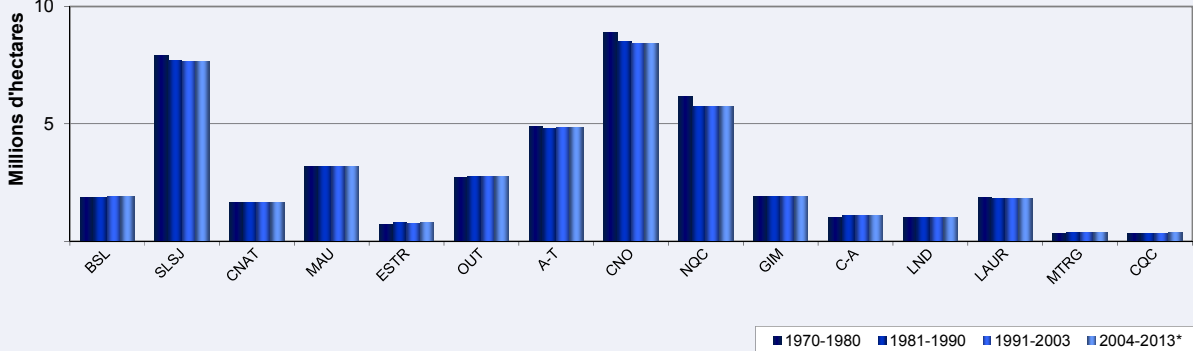
Indicateurs de développement durable

État des écosystèmes forestiers

Volume marchand brut de bois sur pied par région administrative, 1970-1980 à 2004-2013*



Superficie forestière productive par région administrative, 1970-1980 à 2004-2013*



Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Programme d'inventaire forestier (SIFORT).
Compilation : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).
Notes : * : compilation des résultats du troisième inventaire (1991-2003) et du quatrième inventaire (2004-2013). Prochaines données : 2004-2019.

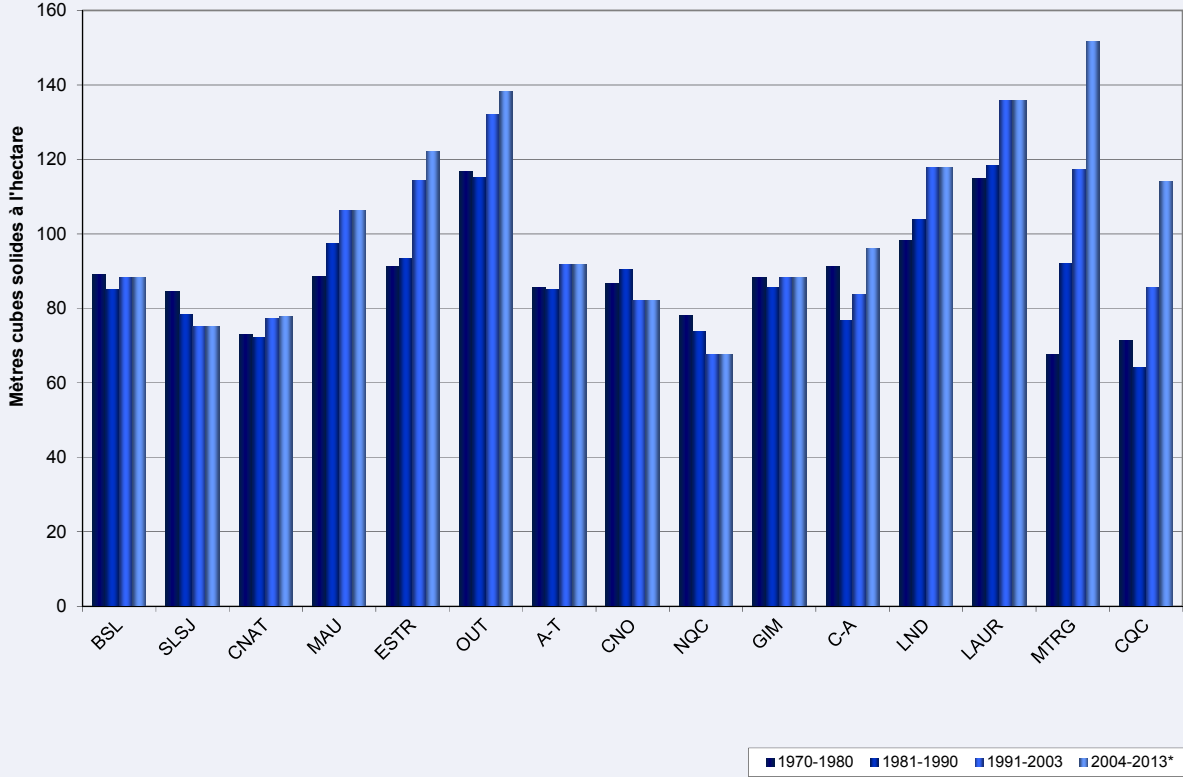
Analyse

Entre 1980 et 2013, les volumes marchands bruts de bois sur pied des régions de la Montérégie (+ 146 %), du Centre-du-Québec (+ 88 %) et de l'Estrie (+ 46 %), dont le mode de gestion est principalement privé, ont connu une augmentation presque constante. Les régions de l'Outaouais (+ 20 %), la Mauricie (+ 20 %), Lanaudière (+ 20 %) et des Laurentides (+ 16 %), majoritairement sous le mode de gestion publique ont connu, elles aussi, des hausses de volume, mais dans une moindre proportion. Les volumes de bois ont progressivement diminué pour les régions de la Côte-Nord (-10 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 15 %), et du Nord-du-Québec (- 20 %). Ces baisses de volume sont probablement dues à l'impact de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui a sévi pendant les années 1970-1980. De plus, les feux de forêt et la hausse de la récolte de bois pendant les années 1970-2000 ont probablement contribué à la diminution des volumes de ces régions pendant cette période.

La superficie forestière productive totale n'a pas beaucoup varié entre 1990 et 2013. Toutefois, la région du Centre-du-Québec se démarque avec une augmentation de 18 % de sa superficie. Durant les périodes 1980 à 2013, le volume à l'hectare est en constante augmentation dans plusieurs régions, notamment celle de la Montérégie dont le volume s'est accru de 125 %. Les régions de la Côte-Nord (-5 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (-11 %) et du Nord-du-Québec (-13 %) connaissent une tendance à la baisse du volume à l'hectare.

Mise à jour de la fiche : 21 avril 2017. Mise à jour des données : 1^{er} mai 2015.
Prochaine mise à jour de la fiche : Hiver 2020.

Volume marchand brut de bois sur pied à l'hectare par région administrative, 1970-1980 à 2004-2013*



Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Programme d'inventaire forestier (SIFORT).
Compilation : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).
Notes : * : compilation des résultats du troisième inventaire (1991-2003) et du quatrième inventaire (2004-2013). Prochaines données : 2004-2019.

Précaution

Les régions de Montréal et de Laval ne sont pas présentées dans les graphiques puisque les faibles superficies forestières de ces deux régions ne permettent pas d'interpréter les résultats avec précision.

La précision des résultats de compilation de l'inventaire forestier a été calculée par unité de sondage (92 U.S. dans la province). L'utilisation de résultats provenant de territoires différents peut entraîner des variations de cette précision.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Indicateurs de développement durable

Qualité de l’eau à l’embouchure des principaux bassins versants méridionaux

Description

Cet indicateur présente la proportion des bassins versants dont la qualité de l’eau est bonne selon les trois descripteurs suivants : les coliformes fécaux, le phosphore et les matières en suspension. Ces descripteurs permettent de suivre l’évolution des trois grandes problématiques relatives à la qualité de l’eau, soit la contamination bactériologique, l’eutrophisation et l’érosion. L’indicateur est calculé à partir de l’évaluation de la qualité de l’eau réalisée à l’embouchure de 39 bassins versants méridionaux de niveau 1 ou 2.

Bassin versant de niveau 1 : Bassin qui se draine directement dans le Saint-Laurent, la baie des Chaleurs ou dans la baie de Hannah ou de Rupert (baie James).

Bassin versant de niveau 2 : Sous-bassin qui se draine dans un bassin de niveau 1.

Indice de qualité pour un descripteur donné :

Indice qui est utilisé pour classer la qualité de l’eau en cinq catégories : bonne (80 à 100), satisfaisante (60 à 79), douteuse (40 à 59), mauvaise (20 à 39), très mauvaise (0 à 19).

Pour chaque descripteur, la concentration mesurée est transformée, à l’aide d’une courbe d’appréciation de la qualité de l’eau, en un indice variant de 0 à 100. L’indice de qualité de chacun des 39 sites de prélèvement situés près de l’embouchure des bassins versants retenus est calculé mensuellement, de mai à octobre inclusivement, pour chacun des descripteurs. L’indice de qualité annuel d’un site pour un descripteur donné correspond à la médiane des indices mensuels pour ce descripteur. Plus l’indicateur s’approche de 100, plus les rivières du Québec méridional sont de bonne qualité pour le descripteur considéré.

Précaution

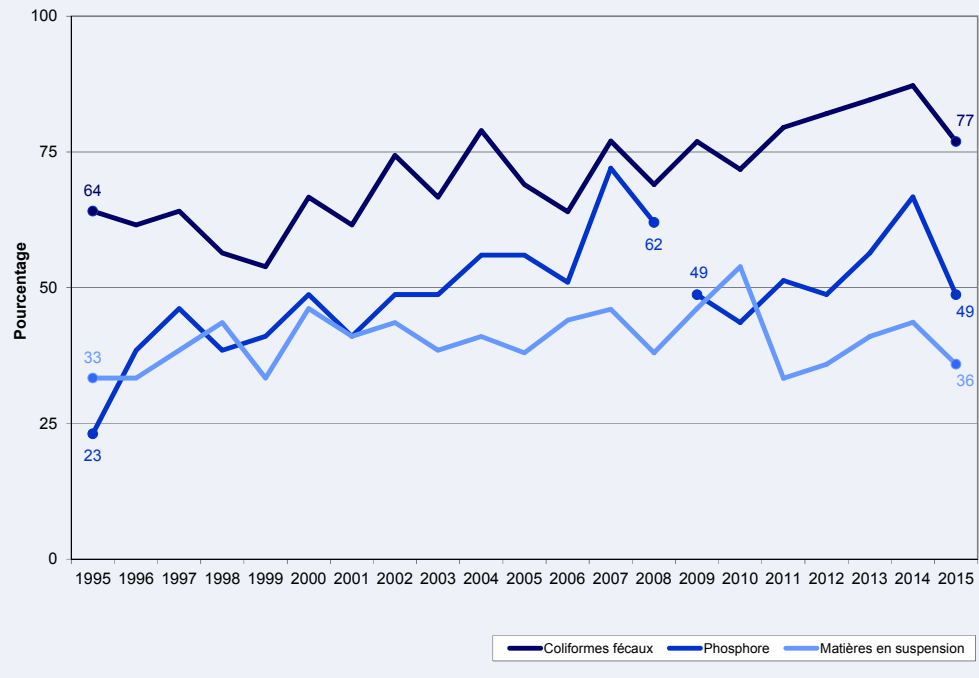
Les 39 bassins versants du Québec méridional retenus pour le calcul de cet indicateur ne sont pas représentatifs de tous les bassins versants du Québec. En effet, la majorité de ces 39 bassins versants (64 %) subissent des pressions anthropiques importantes et leur embouchure est située dans les basses terres du Saint-Laurent.

À partir de 2009, une nouvelle méthode a été utilisée pour l’analyse du phosphore en laboratoire. Elle est plus agressive et fournit des résultats un peu plus élevés que la méthode utilisée auparavant.

Les variations naturelles des précipitations et du débit des rivières influencent les effets des activités humaines sur les milieux aquatiques en contrôlant l’importance des apports des différents polluants et leurs mécanismes de transport vers les cours d’eau. Elles expliquent une part importante de la variabilité interannuelle observée.

Mise à jour de la fiche : 24 novembre 2016. Mise à jour des données : 24 novembre 2016.
Prochaine mise à jour des données : automne 2017.

Bassins versants de bonne qualité à leur embouchure selon trois descripteurs, 1995 à 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA).
Compilation : Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).
Note : Les données sur le phosphore antérieures à 2009 ne sont comparables avec les données ultérieures car une nouvelle méthode analytique a été utilisée. Prochaines données : 2016.



Analyse

Entre 1995 et 2015, la qualité bactériologique de l’eau à l’embouchure des principaux bassins versants méridionaux, évaluée à l’aide des coliformes fécaux, s’est améliorée. La proportion de bassins versants de bonne qualité est passée de 64 % à 77 %.

La proportion de bassins versants de bonne qualité en regard du phosphore a progressé de 23 % à 62 % entre 1995 et 2008. En 2009, une nouvelle méthode analytique est utilisée, impliquant un bris de série et une proportion plus faible (49 %) de bassins versants de bonne qualité. En 2015, cette proportion est encore de 49 %. Après une nette amélioration entre 1995 et 2008, la situation est relativement stable depuis 2009.

Dans le cas des matières en suspension, la proportion de bassins versants de bonne qualité a peu changé entre 1995 et 2015. Elle est passée de 33 % en 1995 à 36 % en 2015.

Les fluctuations interannuelles observées pour les trois descripteurs sont liées aux précipitations et à la proportion d’échantillons prélevées annuellement par temps sec et par temps de pluie.

Capital Naturel

Dimension : Eau de surface

Contribution à l’atteinte de la dimension

La qualité de la composante naturelle « eau » est déterminante pour le soutien de la vie aquatique et le maintien d’usages tels les activités récréatives et l’approvisionnement en eau potable. Elle est ainsi un élément déterminant de notre bien-être physique. Toutefois, les activités socio-économiques qui prennent place sur le territoire exercent des pressions plus ou moins fortes sur la ressource eau. Le suivi de la qualité de l’eau nous indique si la gestion des différentes activités socio-économiques est adéquate pour maintenir ou récupérer une bonne qualité d’eau, l’une des conditions essentielles pour assurer l’intégrité de nos rivières et le développement durable du territoire.

Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Indicateurs de développement durable

Pourcentage annuel de jours sans smog

Description

Cet indicateur rend compte de la qualité de l'air du Québec méridional à partir des données provenant de 46 stations de mesure, situées dans les régions susceptibles de présenter des concentrations élevées des deux polluants à l'origine du smog, soit l'ozone et les particules fines.

Le pourcentage annuel de *jours sans smog* est obtenu en soustrayant de 365 le nombre de *jours de smog*, puis en divisant ce nombre par 365. Les années bissextiles (2004, 2008, 2012, 2016, etc.) sont calculées sur la base de 366 jours.

Jour de smog : Jour où les émissions atmosphériques et les conditions météorologiques provoquent la formation ou l'accumulation de concentrations élevées de particules fines ou d'ozone pendant plusieurs heures sur une vaste étendue de territoire. Trois critères sont utilisés pour déterminer un jour de smog :

- 1. **L'intensité :** les concentrations doivent excéder 35 µg/m³ (moyenne sur 3 heures) pour les particules fines et 82 ppb (moyenne horaire) pour l'ozone;
- 2. **La durée :** les concentrations élevées doivent être observées pendant au moins trois heures.
- 3. **L'étendue :** les concentrations élevées doivent être représentatives de la région administrative.

Chaque jour où ces trois critères sont réunis à l'une ou l'autre des stations de mesure d'une région donnée est comptabilisé comme un jour de smog pour cette région.

µg/m³ : microgrammes par mètre cube
ppb : partie par milliard

Précaution

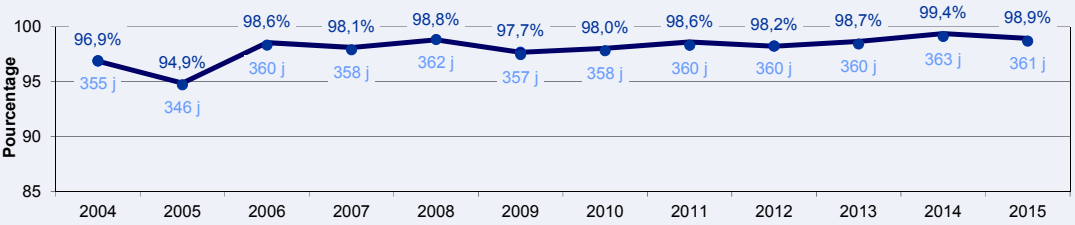
L'indicateur rend compte de la qualité de l'air à une échelle régionale. Par conséquent, il n'est pas représentatif des problèmes de détérioration de la qualité de l'air qui peuvent survenir plus localement.

L'indicateur ne couvre que les régions les plus peuplées pouvant être influencées par le développement socio-économique qui y a lieu. Trois régions administratives : Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine en sont exclues.

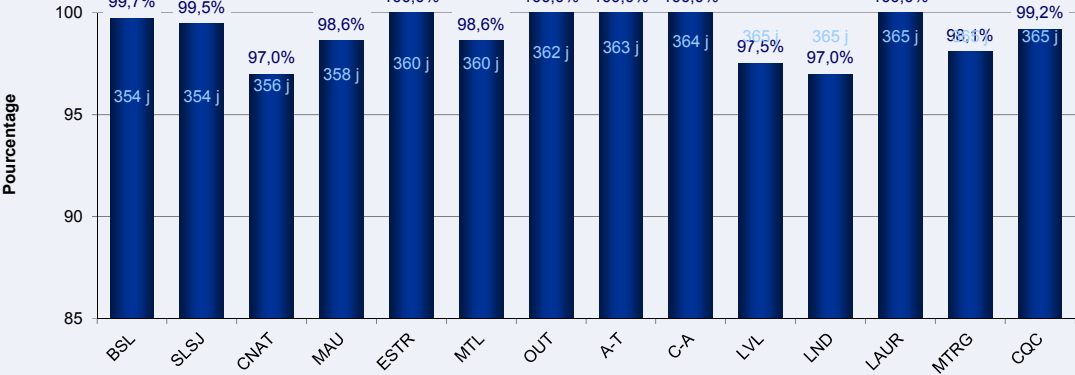
L'indicateur ne peut dissocier la pollution transfrontalière de celle produite au Québec.

Mise à jour de la fiche : 21 avril 2017. Mise à jour des données : 24 février 2017.
Prochaine mise à jour des données : été 2017.

Ensemble du Québec, 2004 à 2015



Par région administrative, 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Ville de Montréal, Environnement Canada : Banque de données de la qualité de l'air SPHAIR.
Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).
Note : Prochaines données : 2016.



Analyse

À l'échelle du Québec, le pourcentage annuel de jours sans smog a varié entre 94,9 % et 99,4 % pour la période de 2004 à 2015. Il ne s'agit pas ici d'une tendance, mais bien d'une situation due à la présence ou à l'absence de conditions météorologiques favorables à la dispersion des contaminants dans l'atmosphère.

Au plan de la répartition géographique, de manière générale, la proportion de jours sans smog augmente à mesure que l'on s'éloigne de la région montréalaise et de la Capitale-Nationale.

Capital Naturel

Dimension : Qualité de l'air

Contribution à l'atteinte de la dimension

Indispensable au maintien de la vie et élément déterminant du bien-être physique, la qualité de l'air constitue une dimension fondamentale du capital naturel. Sensible aux pressions exercées par les activités qui soutiennent le développement du territoire, la qualité de l'air varie selon la nature et l'intensité de ces pressions et selon la qualité de la gestion environnementale dont elles font l'objet.

Le suivi du nombre de jours sans smog constitue une source de renseignements sur l'efficacité des mesures nationales et internationales de gestion environnementale destinées à maintenir ou améliorer la qualité de l'air en vue de réduire le nombre, la durée et l'intensité des épisodes de smog les plus susceptibles d'affecter le bien-être et la santé de la population. Il permet également, le cas échéant, d'orienter le développement d'outils de gestion plus appropriés.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Indicateurs de développement durable

Indice annuel de la qualité de l'air

Description

Cet indicateur rend compte de la qualité de l'air du Québec méridional selon des données provenant de 46 stations de mesure du Réseau de surveillance de la qualité de l'air, situées sur le territoire de 14 régions administratives.

Il est calculé à partir de deux polluants qui, à ce jour, sont représentatifs de la qualité de l'air à l'échelle régionale, soit l'ozone (O₃) et les particules fines (PM_{2,5}). La représentativité spatiale des données recueillies sur ces polluants aux stations de mesure est de l'ordre de plusieurs dizaines à quelques centaines de kilomètres.

L'indice annuel de la qualité de l'air (IQA) est exprimé en pourcentage de jours pour lesquels les valeurs horaires maximales quotidiennes de l'IQA ont été classées comme « bonnes », « acceptables » ou « mauvaises ».

Chaque année, les valeurs horaires maximales quotidiennes sont compilées par classe de qualité de l'air. Pour chaque région, les résultats sont regroupés selon les classes suivantes :

- a) entre 0 et 25 : « bon »;
- b) entre 26 et 50 : « acceptable »;
- c) 51 et plus : « mauvais ».

Les valeurs en pourcentage sont obtenues en divisant le total de jours de chaque classe par la somme des trois classes.

Valeur horaire : Pour chacun des deux polluants considérés, on calcule un sous-indice en divisant la concentration du polluant par sa valeur de référence et en multipliant le résultat par 50. Le sous-indice le plus élevé détermine la valeur horaire de l'IQA.

Valeur de référence d'un polluant : Concentration à partir de laquelle on considère que la qualité de l'air est « mauvaise ». Pour l'ozone (O₃), elle est de 82 ppb (moyenne horaire) et pour les particules fines (PM_{2,5}), de 35 µg/m³ (moyenne sur 3 heures).

Précaution

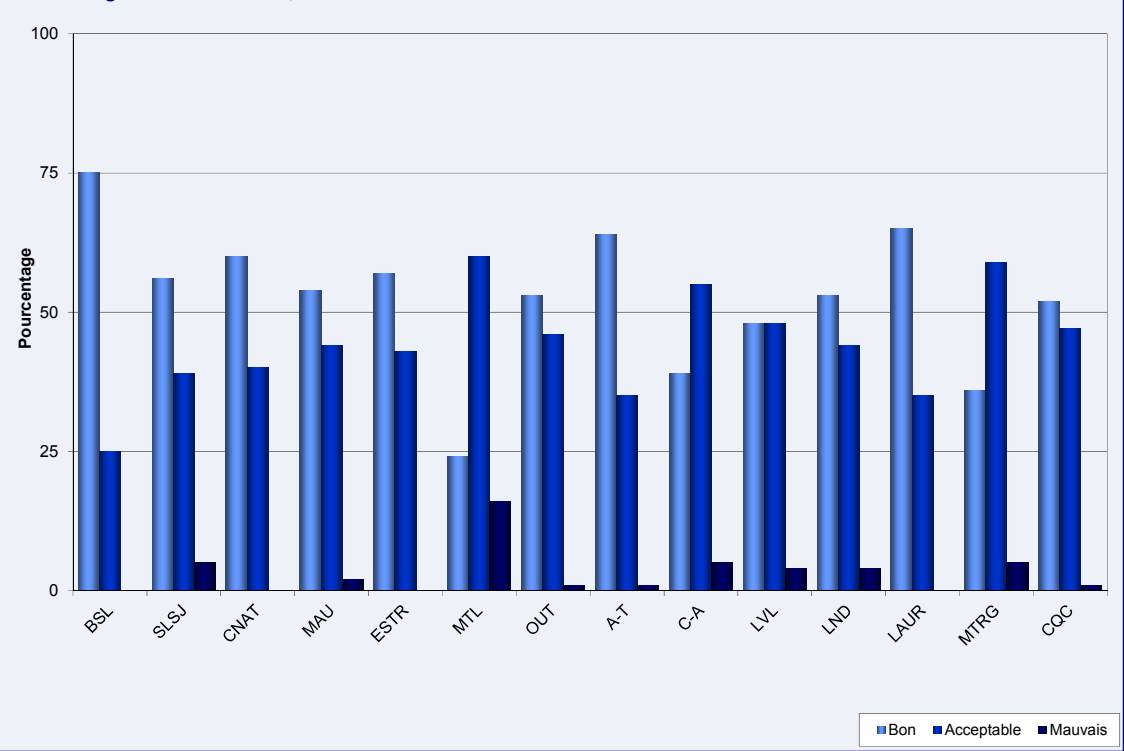
Les stations du réseau sont localisées principalement dans les régions les plus peuplées et dans lesquelles la qualité de l'air peut être influencée par les activités économiques qui s'y déroulent ou par la contribution transfrontalière du bassin atmosphérique nord-américain.

En général, les stations de mesure ayant une représentativité spatiale régionale rapportent des résultats similaires. Toutefois, il arrive occasionnellement qu'une valeur plus élevée soit attribuée à l'ensemble d'une région alors qu'elle n'est représentative que d'une fraction de cette région. Les conditions météorologiques, des événements spécifiques comme les feux de forêts de même que la pollution transfrontalière peuvent expliquer de telles situations.

Il se peut que le nombre total de jours utilisés comme dénominateur dans le calcul de l'indice soit différent de 365 jours ou 366 jours pour les années bissextiles. Cette différence est attribuable à l'annulation de certaines données qui survient lors de la validation annuelle.

Mise à jour de la fiche : 21 avril 2017. Mise à jour des données : 24 février 2017. Prochaine mise à jour des données : été 2017.

Selon la région administrative, 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Ville de Montréal, Environnement Canada : Banque de données de la qualité de l'air SPHAIR.
Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).
Note : Prochaines données : 2016.



Analyse

En 2015, le pourcentage de jours pour lesquels l'indice de la qualité de l'air est classé « bon » varie entre 24,0 %, dans la région de Montréal (86 jours) et 75,1 % au Bas-Saint-Laurent (272 jours). En général, l'indicateur illustre le fait qu'à l'échelle régionale, la qualité de l'air est meilleure dans les régions périphériques du Québec, Montréal étant habituellement la région où le pourcentage de jours pour lesquels l'indice de la qualité de l'air est qualifié « bon » est le plus faible.

La classe « acceptable » varie entre 25,0 % au Bas-Saint-Laurent (89 jours) et 60,0 % à Montréal (219 jours).

Le pourcentage de « mauvais » jours varie, pour sa part, entre 0 % pour la Capitale-Nationale, l'Estrie et les Laurentides et 16,0 % pour la région de Montréal (60 jours). Comme pour la classe « acceptable », les pourcentages les plus élevés surviennent en général dans le sud-ouest du Québec.

Capital Naturel

Dimension : Qualité de l'air

Contribution à l'atteinte de la dimension

Indispensable au maintien de la vie et élément déterminant du bien-être physique, la qualité de l'air constitue une dimension fondamentale du capital naturel. Sensible aux pressions exercées par les activités qui soutiennent le développement du territoire, la qualité de l'air varie selon la nature et l'intensité de ces pressions et selon la qualité de la gestion environnementale dont elles sont l'objet.

L'indice annuel de la qualité de l'air constitue un outil d'aide à la décision qui permet à la population de structurer ses prises de conscience, sa participation et son engagement à une implication individuelle et collective de la protection de cette dimension du capital naturel. Il permet aussi aux décideurs de déterminer éventuellement les stratégies de réduction des diverses sources d'émissions atmosphériques et d'évaluer leurs portées à long terme.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Indicateurs de développement durable

Tendance des températures moyennes annuelles

Description

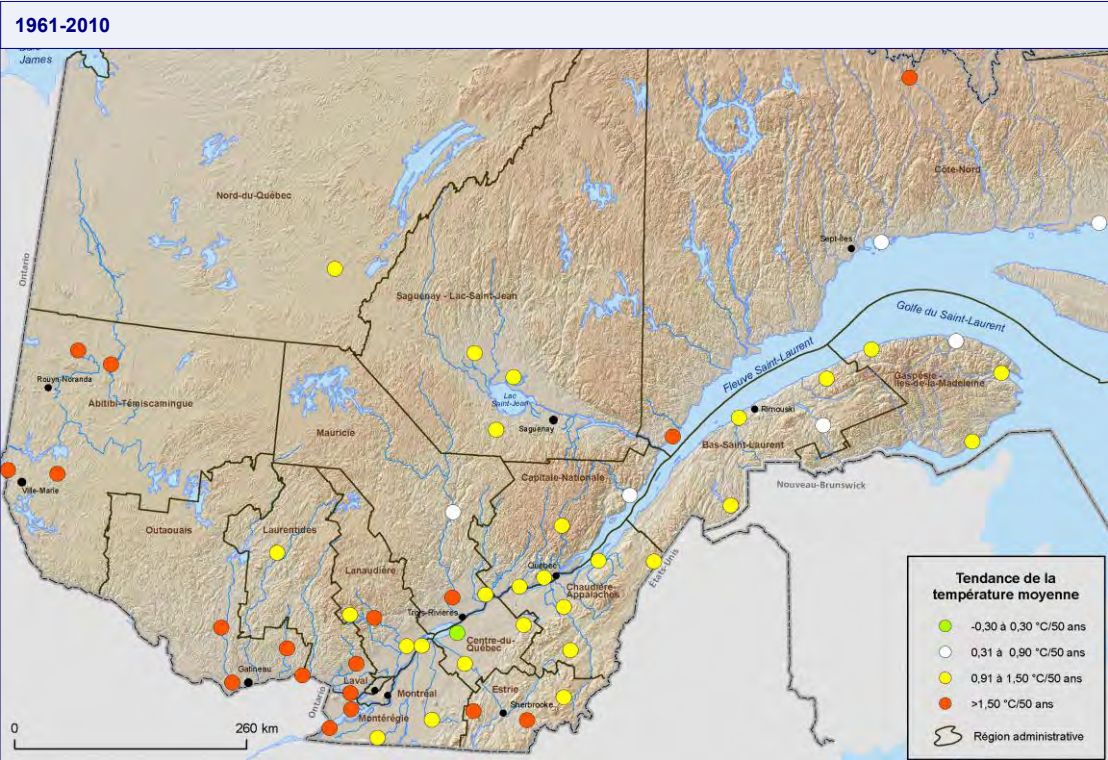
La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite.

Pour la période allant de 1961 à 2010, la tendance des températures moyennes annuelles a été calculée à 52 stations. Ces stations possèdent des séries de données continues sur la période et apportent une information représentative de la région dans laquelle elles sont localisées. Près de 200 stations ne répondant pas à ces deux critères ont également servi à la validation et à l'homogénéisation des données des stations utilisées. Les données sont homogénéisées sur une base quinquennale à partir de données quotidiennes.

Les points représentent les stations de mesure où la tendance des températures moyennes a été calculée. La couleur représente l'amplitude du changement de la température entre 1961 et 2010.

Précaution

Les séries de données climatologiques peuvent recéler des perturbations attribuables à des facteurs non climatiques (déplacement des stations, changements d'observateur, de procédures d'observation ou d'instruments de mesure, etc.). L'homogénéisation des données permet de corriger l'effet de ces perturbations sur les séries de données.



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Banque de données CLIMATOLOGIE.
Compilation : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).
Note : Prochaine donnée : 2016.

Analyse

Les résultats montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est.

Capital Naturel
Dimension : Climat

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le climat est l'une des dimensions déterminantes de l'évolution du capital naturel, notamment parce que ses variations peuvent se répercuter sur l'état de la majorité des autres composants de ce capital (biodiversité, eau et air, etc.). Les changements climatiques sont, d'ailleurs, au centre des préoccupations planétaires, tout comme de celle des individus, puisque les impacts qui en découlent peuvent affecter sensiblement la santé humaine, l'activité économique et l'état des écosystèmes.

Le climat est déterminant pour le bien-être physique des personnes. Il module souvent les activités qui soutiennent le développement socio-économique d'un territoire. Il est important dans le contexte des changements appréhendés à la suite notamment de l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES).

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, un suivi rigoureux de la tendance des températures moyennes annuelles contribue à orienter l'identification et la mise en œuvre de mesures visant notamment à préserver la biodiversité et à adapter notre mode de vie, de manière à favoriser le mieux-être de la population actuelle et future.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain